REPUBLIQUE DEMOCRATIQUUQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD KIVU

PLAN QUINQUENNAL
DE CROISSANCE ET DE L'EMPLOI
2011 - 2015

Sud Kivu,
2ème Edition mars 2013

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE

LISTE DES ABBREVIATIONS

AMANI : Programme de Pacification, de Stabilisation et de Reconstruction du Nord et Sud-Kivu
BCG : Vaccin bilié de Calmette et Guérin contre la Tuberculose
BIT : Bureau International du Travail
BIVAC : Bureau Inspection Valuation Assessment Control (Bureau d'Inspection des Services et de Contrôle des Valeurs des Importations Avant et Après Expédition)
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
CAMI : Cadastre minier
CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
CPCM : Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique
CSMOD : Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la Décentralisation
CSRP : Comité de Suivi de la Réforme de la Police
CTR : Comité Technique de Suivi de Reforme
DDR : Démobilisation, Désarmement et Réinsertion
DEVINFO : Système de base de données utilisé pour la compilation et la diffusion de données sur le développement humain.
DPSI : Document des Politiques et Stratégies Industrielles
DSCRP : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
DSRP-I : Document Intérimaire de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTC : Diphtérie, Tétanos et Coqueluche
DTS : Droits de Tirages Spéciaux
EPSP : Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel

ESB : Etats de suivi budgétaire
ESU : Enseignement Supérieur et Universitaire
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FARDC : Forces Armées de la RDC
FBCF : Formation Brute du Capital Fixe
FDLR : Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
FINEAD : Fichier National des Entités Administratives Décentralisées
FONER : Fonds National d'Entretien Routier
FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GAVI Alliance : Global Alliance for Vaccines and Immunization
GECAMINES : Générales de Carrières et des Mines
GMRRR : Groupe Mixte de Réflexion sur la Réforme et la Réorganisation de la PNC
HIMO : Haute Intensité de Main-d'œuvre
IADM : Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
ICCN : Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IEC : Information, Education et Communication
IGT : Inspection Générale du Travail
IMC : Indice de Masse Corporelle
IMIS : Système Intégré de Gestion de l'Information
INERA : Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
INS : Institut National de la Statistique
IO : Infections Opportunistes
IPC : Indice des Prix à la Consommation
I-PPTE : Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
IRA : Infections Respiratoires Aigües
ISF : Indice Synthétique des Femmes

ITIE	:	Initiative de Transparence pour les Industries Extractives
LCVS	:	Lutte Contre la Violence Sexuelle
MCMB-RDC	:	Modèle de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire pour la République Démocratique du Congo
MCS	:	Matrice de Comptabilité Sociale
MEGC	:	Modèle d'Equilibre Général Calculable
MICS	:	Multiple Indicator Cluster Survey
NIF	:	Numéro d'Identification Fiscal
OHADA	:	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONEM	:	Office National pour l'Emploi
PAG	:	Projet d'Appui à la Gouvernance
PAIDECO	:	Programme d'Appui aux Initiatives de la Dynamique Communautaire
PARSAR	:	Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural
PASU	:	Projet d'Action Sociale d'Urgence
PCP	:	Programme de Consolidation de la Paix
PEASU	:	Projet Eau et Assainissement en milieu Semi-Urbain
PEG	:	Programme Economique du Gouvernement
PEV	:	Programme élargi de vaccination
PGAI	:	Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PIEGMA	:	Programme d'Informatisation Efficace pour une Meilleure Gestion du Marché de l'emploi
PIR	:	Programme Intérimaire Renforcé
PMEA/PMI	:	Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat/Petites et Moyennes Industries
PMEDE	:	Projet de Développement des Marchés d'Electricité

		pour la consommation Domestique et Exportations
PMURIS	:	Projet Multisectoriel d'Urgence de la Reconstruction des Infrastructures Socioéconomiques
PMURR	:	Programme Multisectoriel d'Urgence, de Réhabilitation et de Reconstruction
PNDS	:	Plan National de Développement Sanitaire
PNFOCO	:	Projet National Forêt et Conservation de la Nature
PNG	:	Position Nette du Gouvernement
PNMLS	:	Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Pauvreté
PNSA	:	Programme National de Santé des Adolescents
PNSR	:	Programme National de la Santé de la Reproduction
PPE	:	Prophylaxie Post-Exposition
PRAPE	:	Programme de Relance du secteur Agricole dans la Province de l'Equateur
PRAPO	:	Programme de Relance du secteur Agricole dans la Province Orientale
PRC	:	Programme Relais de Consolidation
PRCG	:	Projet de Renforcement des Capacités en Gouvernance
PRESAR	:	Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural dans la Province du Katanga, du Kasaï Oriental et du Kasaï Occidental
PRODAP	:	Projet d'appui au Programme d'Aménagement du lac Tanganyika
PROMINES	:	Promotion des Mines
PSRFP	:	Plan Stratégique de la Réforme des Finances Publiques
PSSF	:	Programmes Suivis par les Services du FMI
PTF	:	Partenaires Technique et Financier
PTME	:	Prévention de la transmission mère – enfant

PVVIH	:	Personnes vivant avec le VIH
RAAAP	:	Enquête Rapide sur la Situation des OEV
REDD	:	Réduire les Emissions dues au Déboisement et à la Dégradation
REGIDESO	:	Régie de Distribution des Eaux
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RPP	:	Rapport de Proposition de Préparation du pays à la REDD
SADC	:	Communauté de Développement d'Afrique Australe
SAESSCAM	:	Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining)
SAPMP	:	Projet du Marché d'Electricité en Afrique Australe
SCRP	:	Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SENASEM	:	Service National des Semences
SIE	:	Système d'Informations Energétiques
SOPPOC	:	Sondage d'opinions sur perception de la pauvreté par la population congolaise
SRSS	:	Stratégie de Renforcement du Secteur de la Santé
STAREC	:	Programme de Stabilisation et de Reconstruction des Zones de l'Est
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UPPE-SRP	:	Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de Mise en Œuvre de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
ZES	:	Zones Economiques Spéciales

TABLE DES MATIERES

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE 2
LISTE DES ABBREVIATIONS 3
TABLE DES MATIERES 8
PREAMBULE 10
RESUME EXECUTIF 13
INTRODUCTION GENERALE 19
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE 23
1.1. CONTEXTE PHYSIQUE 23
1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF 24
1.3. CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE 25
CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE 27
2.1. GOUVERNANCE 27
2.1.1. PAIX ET SÉCURITÉ 28
2.1.2. JUSTICE 31
2.1.3. DÉCENTRALISATION/GOUVERNANCE POLITIQUE 34
2.1.4. ELECTIONS 36
2.1.5. FONCTION PUBLIQUE 37
2.1.6. GENRE 41
2.1.7. JEUNESSE 44
2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT 46
2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES 47
2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL 50
2.2.1. SOL 51
2.2.2. SOUS-SOL 53
2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES 54
2.2.4. AIR ET ATMOSPHÈRE 56
2.2.5. FAUNE 58
2.2.6. FLORE 60
2.3. PROFIL SOCIAL 62
2.3.1. FACTEURS DE STABILITÉ 64
2.3.1.1. SANTÉ 64
2.3.1.2. PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNÉRABLES 68
2.3.1.3. EMPLOI 70
2.3.1.4. ALIMENTATION 73
2.3.1.5. URBANISME ET HABITAT 75
2.3.1.6. EAU ET ASSAINISSEMENT 78
2.3.1.7. CULTURE ET ARTS 82
2.3.1.8. VIE ASSOCIATIVE (DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE) 83
2.3.2.2. MOYENS DE COMMUNICATION 87

2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 89
2.4. PROFIL ECONOMIQUE 96
2.4.1. COMPOSANTES DE L'ÉCONOMIE DE LA PROVINCE 97
2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE 113
Schéma du flux financier 121
2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) 122
CHAPITRE 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT 127
3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE 127
3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL 127
3.3. SUR LE PLAN SOCIAL 129
3.4. SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE 129
CHAPITRE 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES 131
4.1. VISION À LONG TERME 131
4.2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX 132
4.3. PILIERS STRATÉGIQUES 133
4.3.1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE, LA PAIX ET L'AUTORITÉ DE L'ETAT 133
4.3.2 DIVERSIFIER L'ECONOMIE POUR ACCELERER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI 158
4.3.3 AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN 179
4.3.4. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 214
CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE 230
5.1. CADRE INSTITUTIONNEL ET RESPONSABILITE DES ACTEURS 230
5.1.1. ACTEURS 230
5.1.3. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL 232
5.2. FINANCEMENT DU PLAN QUINQUENNAL 233
5.3. ANALYSE DES RISQUES 233
5.3.1. GOUVERNANCE 234
5.3.2. DÉCENTRALISATION 235
5.3.3 PROCESSUS PARTICIPATIF 235
5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION 236
5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION 236
5.4.1.1. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES 236
5.4.1.2. OUTILS DE REPORTING 237
5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION 239
5.4.3 SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION 240
TOTAL 255

PREAMBULE

Les immenses potentialités économiques et humaines dont dispose la Province du Sud-Kivu contrastent avec le degré de pauvreté de sa population. Au nombre de contraintes du développement de la Province, l'on s'accorde sur la primauté de l'instabilité sociale et de la crise sécuritaire subséquentes aux différents troubles et guerres à répétition connus à travers l'ensemble de Territoires. Ces facteurs ont en effet impacté négativement sur le développement socio-économique de la Province au point que sa jeunesse en particulier a perdu tout espoir à un devenir meilleur. Dans ces conditions, le défi majeur pour notre Province, demeure celui de la paix et de la sécurité.

L'élaboration du Plan Quinquennal de croissance et de l'Emploi 2011-2015 constitue ainsi pour la Province une opportunité qui s'offre à ses filles et fils pour matérialiser une vision partagée. Celle-ci consiste à faire du Sud-Kivu une province en paix, sécurisée d'une part et d'autre part à générer une société gouvernée par des valeurs de solidarité et d'innovation, offrant aux populations un accès aux services sociaux de base généralisé et équitable et au sein de laquelle la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité, intériorisée par tous, est davantage acharnée.

Dans ce dessein, le leadership politique et la gouvernance économique se doivent en conséquence de promouvoir une économie provinciale diversifiée, assise sur les infrastructures performantes, créatrice d'emplois, conduite par un secteur privé dynamique et occupant une position dans notre Nation la

République Démocratique du Congo à la mesure de son potentiel de croissance.

Le présent Plan Quinquennal se révèle être un précieux outil d'une gestion véritablement décentralisée, assurant une plus grande équité dans l'allocation des ressources et facilitant un échange interactif et proactif d'information entre les administrations provinciales locales et les communautés de base. Autant son élaboration a observé le principe participatif, autant sa mise en œuvre requiert des synergies de tous les acteurs et partenaires au développement, avec le secteur privé comme le vecteur de croissance et de l'emploi.

Aussi, le système de Suivi-Evaluation dans le cadre de ce Plan Quinquennal qui se veut simple et efficace devra assurer l'alignement entre les différents outils de ce système (tableaux de bord divers ; rapports ; comptes rendus des travaux, etc.) aux fins d'aligner les ressources et les dépenses publiques aux objectifs, stratégies et priorités du Plan Quinquennal de manière à aboutir à une véritable Gestion axée sur les Résultats dans notre Province.

C'est donc avec le vœu ardent d'une paix consolidée et d'une décentralisation effective dans notre Province le Sud-Kivu, que je remercie tous ceux qui ont participé au processus d'élaboration de ce Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015, l'unique cadre de référence pour l'élaboration des programmes d'investissements et de plans sectoriels de développement. Aussi ma reconnaissance s'adresse-t-elle à tous nos partenaires techniques et financiers qui nous ont accompagnés dans ce

processus salutaire et dont les appuis pour la mise en œuvre de ce Plan seront certes déterminants.

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE
Marcellin CISSAMBO

RESUME EXECUTIF

La Province du Sud-Kivu est comptée parmi les trois provinces les plus sinistrées du pays. La sécurité des populations et de leurs biens demeure l'un des défis majeurs pour le Gouvernement provincial en particulier. Au-delà des difficultés auxquelles se trouve confrontée la Province depuis des décennies, les impératifs de la consolidation de la paix chèrement acquise et de l'atténuation de la paupérisation des populations offrent au Sud-Kivu une opportunité de s'engager sur une voie nouvelle de développement durable dans le dessein de redonner de l'espoir à la jeunesse sud-kivutienne en particulier.

Le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 de la Province du Sud-Kivu est élaboré dans un contexte marqué par : (i) les efforts de la consolidation de la paix éprouvés par les affres et violences infligées à la population par les éléments de l'AFDLR et des groupes armés ; (ii) la fin de la première législature de la Troisième République ; (iii) la fin de l'instabilité de l'exécutif provincial ;(iv) la poursuite des efforts de renforcement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la Province ; (v) la mise en œuvre de la décentralisation politique, administrative et économique ; (vi) l'exécution des 5 chantiers de la République ainsi que (vii) la mise en œuvre du STAREC.

Le présent Plan de développement vise la consolidation des acquis du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté ainsi que de ses programmes d'actions de mise en œuvre. Il devra contribuer à la réalisation de la vision nationale

25/26 du développement à moyen et à long termes dont les valeurs cardinales sont : (i) une Province en paix avec elle-même dans un Etat de droit ;(ii) une pauvreté en voie d'éradication ; (iii) une population ayant accès aux services sociaux de base : éducation, santé, hygiène et assainissement, eau potable, électricité et habitat vivant dans une province de droit et d'égalité de genre ; (iv) une population ayant une meilleure connaissance du VIH/SIDA et mieux outillée pour inverser la tendance actuelle de la pandémie et (v) une prise en compte des aspects environnementaux et de la question des changements climatiques dans toutes les grandes orientations.

Les grands problèmes de développement de la Province tels qu'identifiés par les populations sont notamment: (i) la récurrence de l'insécurité dans certains milieux, (ii) la dégradation des infrastructures routières en particulier dans la grande partie de la Province, (iii) l'insécurité alimentaire : (iv) la carence des emplois et le chômage généralisé, (v) les difficultés d'accès aux systèmes éducatif et de santé, doublé de la précarité de la santé des mères et enfants en particulier, (vi) l'absence d'un cadre de vie décent pour la majorité de la population, (vii) la prévalence de la pandémie du VIH/SIDA et (viii) le faible respect du genre et la faible protection sociale des groupes vulnérables.

Le renversement de cette désastreuse situation nécessite de la part du Gouvernement des actions de grande envergure sur fond d'une ferme volonté de placer au cœur de ses préoccupations le bien-être de la population. Lors des travaux de préparation du Programme d'Actions Prioritaires (PAP), quelques axes

stratégiques et actions prioritaires ont été arrêtés. Ils concernent essentiellement (i) la consolidation de la paix et de la bonne gouvernance ainsi que la poursuite du processus de la décentralisation, (ii) la diversification de l'économie et l'accélération de la croissance économique, (iii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et le renforcement du capital humain, (iv) la réhabilitation des infrastructures de communication, essentiellement les routes et (v) la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.
Ces axes stratégiques et les idées d'actions sont coulés dans quatre piliers ci-après :

Pilier 1 : PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX

Le renforcement de la bonne Gouvernance, de la paix et de l'autorité de l'Etat vise essentiellement : (i) la promotion de la bonne gouvernance administrative, politique et économique ; (ii) la consolidation de la paix, la sécurité et l'autorité de l'Etat ; (iii) l'amélioration des capacités de programmation et du système de collecte et de gestion des données statistiques de la Province ; (iv)l'utilisation de la communication et la presse comme de véritables instruments de démocratie. Il vise également à poursuivre le processus de la décentralisation par la mise en place des entités territoriales décentralisées et du développement local.

Pilier 2 : DIVERSIFIER L'ECONOMIE, ACCELERER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI.

Le Gouvernement Provincial entend créer de nouvelles bases pour une croissance progressivement forte, durable et soutenue à travers notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines, le commerce, l'industrie, la reconstruction et le développement des infrastructures de transport, etc.

Les opportunités générées dans tous les secteurs porteurs de la croissance ne pourront être pleinement exploitées qu'avec l'appui et la participation du secteur privé pour lequel le climat des affaires sera assaini entre autre par le respect strict des normes de régulation et de la sécurité juridique et judiciaire.

Pilier 3 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN

La mise en place des infrastructures de base de qualité et mieux réparties géographiquement ainsi que la mise à la disposition des populations des services sociaux indispensables constituent les préalables pour renforcer le stock de capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale à travers des investissements conséquents, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau, de la protection sociale, de l'habitat et de l'autonomisation des femmes.

L'objectif du Gouvernement provincial est de faire passer le Sud-Kivu à l'échelle de l'atteinte des OMD avec une budgétisation

conséquente pour les secteurs sociaux.

Pilier 4 : PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour mieux protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, le Gouvernement provincial entend mettre un accent particulier sur : (i) la gestion durable de la forêt ; (ii) la conservation de la biodiversité; (iii) la lutte contre la dégradation de l'environnement : (iv) le développement agricole à impact réduit sur la forêt ; (v) la lutte contre la dégradation des terres agricoles ; et (vi) la promotion de l'agro écologie pour l'intensification écologique de la production.

S'agissant du financement du Plan Quinquennal, l'évaluation des coûts des différentes interventions et actions dans le Plan d'Actions Prioritaires(PAP) estime les besoins de financement sur la période 2011-2015 tandis que sa mise en œuvre sera effectuée en synergie des pouvoirs publics avec ses partenaires locaux, nationaux et internationaux, le Gouvernement provincial, le Gouvernement central, les entités territoriales décentralisées, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers. La mission et le rôle de chaque acteur est défini dans le cadre institutionnel de coordination et de suivi.

Le suivi-évaluation des programmes et actions de développement sera assuré de manière participative à l'aide des indicateurs de performance, des résultats et d'impact préalablement établis. Les

informations seront collectées par de divers techniques et outils et consignées dans les instruments de reporting. Elles seront disponibles pour tous les partenaires et permettront d'améliorer continuellement la mise en œuvre du Plan Quinquennal.

INTRODUCTION GENERALE

La Province du Sud-Kivu a jugé nécessaire de se doter d'un cadre de référence de sa politique de développement et de convergence de la coopération avec les partenaires au développement en matière de relance de l'économie et de la lutte contre la pauvreté. C'est dans cette logique que se situe l'élaboration du Plan Quinquennal Provincial de Croissance et de l'Emploi en tant que cadre unique de planification du développement.

En effet, ce Plan permet à la Province d'assumer l'une de ses compétences constitutionnelles, notamment la planification provinciale (art. 204, al.29 de la Constitution). Elle intervient au moment où le processus de la décentralisation est en marche en RDC, avec comme toile de fond**«** *la libre administration des provinces et l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques »*(art.3, al.3 de la Constitution).

En outre, il permet aussi d'identifier les obstacles et les potentialités de développement, la vision de développement sur cinq ans, les orientations et objectifs de développement, les stratégies et secteurs prioritaires ainsi que les idées d'actions retenues sur cette période quinquennale.

La cohérence de ce Plan Quinquennal avec le cadre de planification au niveau national (DSCRP–Plan Quinquennal national), est assurée au moment de l'identification des axes stratégiques (les piliers de développement) et les secteurs

prioritaires. Cette mise en cohérence sera opérationnalisée à travers les instruments de programmation (Programme d'Actions Prioritaires) et de la Budgétisation (Cadre des Dépenses à Moyen Terme, Budget annuel d'investissements, etc.).

Il offre ainsi un cadre cohérent assorti d'un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et d'un Plan pluriannuel permettant d'une part de traduire en programmes et projets pertinents de développement les options y retenues, et d'autre part, en tant qu'instrument privilégié de plaidoyer, il vient ainsi renforcer les actions entreprises dans la Province.

Le processus d'élaboration du Plan de développement de la Province du Sud-Kivu, a été conduit et guidé sur base du *principe de participation des acteurs*.En pratique, l'élaboration du Plan Quinquennal a suivi les principales étapes ci-après :

1° L'élaboration du Guide Méthodologique de Planification Provinciale et Locale, suivie de sa validationintervenue à Kinshasa au mois d'octobre 201O. Les Ministres provinciaux du Plan, les Chefs des Divisions provinciales du Plan ainsi que les partenaires techniques et financiers ont pris part active;

2° L'élaboration, sur base du Guide Méthodologique, du Plan Quinquennal par les experts au niveau provincial, appuyés par les cadres du Ministère national du Plan;

3° L'organisation d'un Atelier d'harmonisation des outils de planification dans le dessein d'avoir en provinces un seul

document de planification, le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi. Celui-ci s'est tenu à Kinshasa au mois de juillet 2011 entre l'Administration du Plan et l'UPPE ;

4° Le travail relatif à l'élaboration du présent Plan Quinquennal a été effectué en Province, sur base du canevas harmonisé, toujours avec l'appui des Cadres du Ministère national du Plan, suivi de la validation technique au mois de septembre 2011.

Enfin, le document validé au niveau de la Province a été soumis à une relecture par un Comité des Experts de l'Administration du Plan et de l'UPPE.

Comme structure, ce Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 s'articule autour de cinq chapitres :

- le premier présente succinctement la Province du Sud-Kivu : son contexte physique, administratif et sociodémographique ;

- le second pose le diagnostic détaillé en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces pour la gouvernance, l'environnement, le social et l'économie. Il présente également la trajectoire suivie par la Province vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;

- le troisième donne les atouts et les contraintes majeurs de développement de la Province du point de vue de la gouvernance, de l'environnement, du social et de l'économie ;

- le quatrième décrit la vision, les objectifs globaux et spécifiques d'une part et d'autre part définit les piliers stratégiques du Plan et en détaille les différentes politiques et les grandes lignes d'actions à mettre en œuvre.

- le cinquième enfin traite du cadre de mise en œuvre avec un accent particulier sur le dispositif institutionnel, le financement du Plan Quinquennal, les risques majeurs pour une mise en œuvre efficace et le système de suivi-évaluation.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE

La Province du Sud-Kivu a été créée en 1988 par l'Ordonnance-loi n°88-031 du 20 juillet 1988 modifiant et complétant l'ordonnance-loi n°82-006 du 25 février 1982 portant organisation territoriale, politique et administrative de la République sur le découpage en trois Provinces de l'ancienne Kivu.

1.1. CONTEXTE PHYSIQUE

La Province du Sud-Kivu a une superficie totale de 65.128 Km². Elle est limitée à l'Est par la République du Rwanda dont elle est séparée par la rivière Ruzizi et le lac Kivu ; le Burundi et la Tanzanie séparés du Sud-Kivu par le lac Tanganyika. Au niveau interne, elle partage ses limites au Sud-Est avec la Province du Katanga, au Sud, à l'Ouest et au Nord-Ouest par la Province du Maniema et enfin, au Nord par la Province du Nord-Kivu.

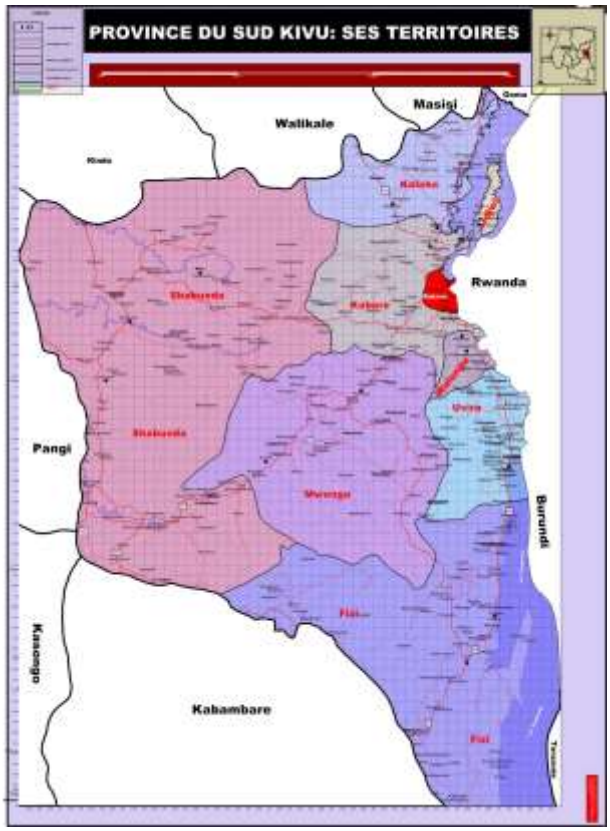

Son accessibilité à la Province du Nord Kivu est plus facile (routière et lacustre) qu'avec la Province du Maniema (voie

routière).La Province est accessible à celle du Katanga à partir du port de Kalundu sur le lac Tanganyika.Elle est aussi ouverte sur les deux pays limitrophes : le Rwanda par Cyangungu et le Burundi par Kavimvira. L'accessibilité des différents territoires est surtout facile pendant la saison sèche. Pendant la saison des pluies, les territoires de Shabunda et Mwenga sont inaccessibles.

1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF

Le Sud-Kivu est l'une des trois provinces issues de l'ancien Kivu et n'a donc pas des districts comme le Nord-Kivu et le Maniema. La Province est divisée en huit territoires et trois communes.
Tous les territoires sont subdivisés en chefferies et/ou secteurs. Les chefferies et/ou secteurs sont subdivisés en groupements et ces derniers en villages. Le Gouverneur de Province chapeaute toute l'Administration Publique de la Province.

La ville de Bukavu, située au Sud du lac Kivu est le chef-lieu de la Province du Sud-Kivu. A part sa fonction politico-administrative, Bukavu est également une ville commerciale, industrielle, touristique, religieuse et intellectuelle la plus importante de la Province. Sa population,estimée à 718.150 d'habitants en 2010, subit un exode rural accentué surtout par les troubles politiques dus aux rébellions dans le pays depuis 1996.

1.3. CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

La population du Sud-Kivu qui s'élevait à 3.028.000 habitants en 1997, est estimée à 5.103.092 habitants en 2010, soit un accroissement de 68,5%. Sa densité moyenne est de 78,4 habitants par Km².

Il ressort de ce tableau que la population de la Province est jeune (56,1% ont moins de 18 ans), tandis que les femmes sont plus nombreuses que les hommes (52 %).

Les principales statistiques et indicateurs de la Province sont résumés dans le tableau ci-après.

TABLEAUN° 1: **PROFIL DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU**

Paramètres	Province	RDC
Superficie en Km2	65.128	2.345.000
Population en 2010	5.103.092	60.000.000
Districts	-	25
Villes	1	23
Territoires	8	145
Communes	3	97
Secteurs/ Chefferies	23	737
Groupements	185	5.246
Quartiers	45	1.996
Cités	5	190
Densité	78,4	25
Nombre habitants par médecin	14.457,5	
Taux de prévalence du VIH/ SIDA	3,2	5,0
Taux de prévalence de la malnutrition chronique	47,6	36,2
Espérance de vie à la naissance	42,5	43
Taux net de scolarisation au Primaire	41,1	51,7
Ratio filles garçons l'Enseignement Primaire	42,1	-
Taux d'alphabétisation des adultes	61,7	68
Nombre de calories par personne et par jour	1561	1836
Taux d'accès à l'eau potable	47,4	45,7

Chapitre 2 : DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE

2.1. GOUVERNANCE

La mauvaise gouvernance est à l'origine de la crise actuelle en RDC en général et au Sud-Kivu en particulier. Cette mauvaise gouvernance n'a pas permis à la Province d'améliorer les conditions de vie des populations et a été identifiée comme l'une des causes de guerres qu'a connues la province.L'importance de la bonne gouvernance pour le maintien de la stabilité et le redressement de la provincereste l'un des défis majeurs à relever.
A cet égard, la gouvernance s'appuie sur les domaines jugés fondamentaux pour le rétablissement et la stabilité de la Province du Sud-Kivu, tels que la réforme du secteur de la sécurité (au sens large du terme), la transparence, la gestion des finances publiques, la gestion des ressources naturelles, la réforme de l'administration publique, la gouvernance locale, le climat des affaires et la réforme des entreprises publiques.

Les domaines relatifs à la gouvernance sont examinés dans la suite du texte : (i) paix et sécurité, (ii) justice, (iii) décentralisation, (iv) élections (v) fonction publique, (vi) genre, (vii) jeunesse, (viii) portefeuille de l'Etat, et (ix) climat des affaires.

Point de Presse du Gouverneur du Sud-Kivu

2.1.1. PAIX ET SÉCURITÉ

La Province du Sud-Kivu connait un environnement politique instable depuis une dizaine d'années. La succession des guerres et l'invasion des étrangers ont rendu difficile la gestion politique de la province. Les différents groupes des envahisseurs, les seigneurs de guerre et *les coupeurs de route* règnent en maître sur certains territoires de la province (*Shabunda, Fizi et une partie de Kalehe*), semant la panique et la désolation parmi les populations. Il en résulte la méfiance des populations envers les gouvernants de la province qui *se traduit par la justice populaire*.

La situation sécuritaire de la province reste préoccupante en dépit des accords de processus de paix de Goma. Les incursions de FNL et autres groupes réfractaires au processus de paix dans certaines entités, les vols, les viols, les violations des droits humains, les coupeurs de routes, les visites nocturnes des hommes en arme, la

prise d'otages, l'arraisonnement des bateaux, les enlèvements de la population, etc. sont le lot des populations.

Sensibilisation de l'armée

La présence des services de sécurité (police, armée…), du conseil de sécurité provinciale (Autorités politiques et administratives, services spécialisés), des institutions politiques et administratives ainsi que des médias et l'*engagement manifeste de la population,* l'implication de la population dans les questions de sécurité, le renforcement des capacités des OPJ et des militaires par les partenaires constituent lesprincipalesforces de la Province.

Cependant, les faiblesses identifiées sont (i) la perméabilité des frontières ; (ii) le sous équipement des services de sécurité ; (iii) le manque de motivation du personnel de sécurité ;(iv) la corruption ; (v) les conflits fonciers et (vi) le sous paiement et irrégularité des soldes et salaires ; (vii) l'insuffisance des moyens

humains et financiers ; (viii) le caractère lacunaire des textes sous réserve d'autres dispositions constitutionnelles ; (ix) l'indiscipline des certains agents de sécurité, des éléments de la police et de l'armée ;(x) l'absence de vulgarisation des insignes militaires et de la police ; (xi) l'insuffisance organisationnelle des services de sécurité ; (xii) la mauvaise collaboration des services de sécurité ; (xii) le manque d'encadrement des enfants de la rue, des jeunes désœuvrés et enfants sorties des forces et groupes armés et (xiii) la distribution non équitable de la justice pour garantir la sécurité juridique et judiciaire à tous.

Malgré ces contraintes, la province affiche cependant des opportunités comme: (i) Implication de la communauté internationale ; (ii) Multiplication des intervenants dans la question de droits humains ; (iii) Présence des medias ; (iv) Présence de maisons de gardiennage ; (v) Capacitation des éléments de la police (centre de formation) ; (vi) Construction des casernes militaires.

Enfin, les facteurs principaux suivants constituent *de véritables m*enacesà la paix et à la sécurité: (i) corruption ; (ii) viols et vol; (iii) désinvestissement ; (iv) occupation du territoire provincial *par les groupes armés ; (iv) détournement, impunité, tribalisme ;(v) Intolérance politique et népotisme ; (vi) recrudescence des bandes armées (FNL*) ; (vii) e*nlèvement de la population ; (viii) sous-alimentation et (ix) enclavement d'une partie de la Province (Shabunda, Fizi, Idjwi, Mwenga,…)* ; (x) enlèvements de la population ; (xi) mauvaises conditions de vie de la population, des éléments de l'armée et de la Police Nationale ; (xii) sous-

alimentation ; (xiii) chômage ; (xiv) exode rural ; (xv) sous-emploi des cadres ; (xvi) phénomène des enfants soldats démobilisés ; (vi) manque de collaboration entre les différents services impliqués dans la gestion de sécurité ; (xvii) présence des forces négatives dans la Province ; (xviii) circulation d'armes à feu non contrôlées ; (xix) manque de nationalisme et (xx) manque des valeurs républicaines, de la justice sociale et de la solidarité nationale.

2.1.2. JUSTICE

La constitution en son article 203, points 2 et 5 attribue les matières relatives aux droits civils et coutumiers ainsi que l'administration des cours et tribunaux, des maisons d'arrêt et de correction et des prisons à la compétence concurrente du pouvoir central et des Provinces.

Cependant, jusqu'au moment de la rédaction de ce plan quinquennal, la loi organique qui devra définir clairement et de manière explicite la répartition des compétences entre le pouvoir central et les Provinces en ce qui concerne la gestion des matières relevant du secteur de la Justice demeure attendue. En conséquence, la Province se trouve limitée dans ses compétences exclusives.

L'organisation judiciaire dans la Province du Sud-Kivu se présente comme suit :

La Cour d'Appel et le Parquet Général de la République fonctionnent à Bukavu, chef- lieu de la Province.

Deux Tribunaux de Grande Instance et deux Parquets de la République existent à Bukavu et à Uvira.

Le Tribunal de Grande Instance d'Uvira a deux tribunaux secondaires à savoir celui de Kavumu pour les Territoires de Kabare, kalehe, Walungu et Idjwi ; et celui de Kamituga pour les Territoires de Mwenga et de Shabunda. Ces deux Tribunaux secondaires fonctionnent avec deux Parquets secondaires à Kavumu et à Kamituga. Ils ont été créés pour réduire la distance avec les justiciables.Toutefois, aucun Tribunal de Paix n'est implanté dans la Province alors qu'il devrait fonctionner dans chaque Territoire.
Dans la Ville de Bukavu, il existe un Tribunal de ville siégeant dans la Commune de Kadutu.

Palais de justice de Bukavu dans le Sud-Kivu

Dans les milieux ruraux, il y a des tribunaux de territoire et des tribunaux principaux des Collectivités, soit au total 7 tribunaux de territoire et 22 tribunaux secondaires. Nous notons enfin l'existence de 164 tribunaux secondaires correspondant à 164 Groupements de la Province.

La Province du Sud-Kivu comporte 34 prisons et amigos dont moins de la moitié est opérationnelle mais reste confrontée à des multiples problèmes liés à leur fonctionnement.

La constitution en vigueur dans notre pays consacre la décentralisation comme nouveau mode de gestion des affaires de l'Etat. Elle repartit ainsi des compétences entre le pouvoir central et les provinces, les matières sont soit de la compétence exclusive du pouvoir central, soit de la compétence concurrente Pouvoir central et Provinces, soit de la compétence exclusive des Provinces.

Le secteur de la justice comporte des forces essentielles ci-après **:** (i) présence des cours et tribunaux et (ii) existence des textes légaux et de certaines infrastructures carcérales ; d'importants facteurs identifiés ci-après en constituent de véritables faiblesses **:** (i) sous-équipement des services ; (ii) corruption et trafic d'influence ; (iii) sous paiement du corps judiciaire ; (iv) nombre insuffisant du personnel qualifié ; (v) non vulgarisation des textes légaux et réglementaires ; (vi) absence des tribunaux de paix dans les territoires ; (vii) accès difficile des populations aux cours et tribunaux ; (viii) mauvaise gestion des infrastructures carcérales ; (ix) mauvaise application des textes légaux existants ; (x) insuffisance de logement pour les magistrats et (xi) impunité et

arrestations arbitraires et absence de centres de rééducation des enfants en conflit avec la loi.

Nonobstant ces limites, il existe desopportunités certaines comme : (i) rrecrutement de nouveaux magistrats, la présence des activistes de droit de l'homme ; (ii) partenariat Etat et partenaires internationaux et (iii) présence des medias.

Toutefois, la justice dans la province reste minée par les facteurs essentiels suivants : (i) Ingérence de la politique dans les affaires judiciaires, (ii) démotivation du personnel ; (iii) méfiance de la population et (iv) tribalisme, qui en constituent des véritables menaces.

2.1.3. DÉCENTRALISATION/GOUVERNANCE POLITIQUE

La situation de la décentralisation administrative dans la Province traduit une lenteur observée dans l'adoption de différentes lois au point d'être perçue comme un handicap préjudiciable. En ce qui concerne le découpage, la délicatesse de cette question au Sud Kivu se situera au niveau des chefferies où les sensibilités coutumières doivent obligatoirement être prises en compte. Le cas le plus complexe, c'est par exemple le Territoire de KALEHE avec les revendications exprimées par les groupements du Nord et ceux du Sud dudit territoire.

Les éléments suivants constituent des forces réelles pour la Province en matière de la décentralisation : (i) existence de certains textes légaux (constitution, loi électorale, loi

financière);(ii) implication de la population dans l'élaboration du budget participatif dans les Territoires et Secteurs ; (iii) renforcement des capacités en matière de décentralisation ; (iv) présence des médias et (v) transfert des différentes taxes dans la province.

Mais, des faiblessesinnombrables persistent, dont**:** (i) faible capacité managériale des autorités locales ; (ii) absence d'appropriation du processus par la population ; (iii) faible vulgarisation de la loi sur la décentralisation (focalisée dans les villes) ; (iv) non respect et non application des textes existants sur la décentralisation financière et administrative ; (v) non adoption des autres textes légaux et réglementaires sur la décentralisation ; (vi) absence de civisme fiscal dans le chef des contribuables et redevables; (vii) manque de volonté politique de certaines autorités pour l'application effective de la décentralisation ; (ix) inexistence des textes réglementant les relations entre les ministères provinciaux et les divisions provinciales ; (x) non retenue à la source des recettes à caractère national ; (xi) élections au niveau local différées ; (xii) manque de certains textes organiques, et (xiii) faible capacité de mobilisation des recettes.

Néanmoins, (i) la présence des partenaires internationaux au développement et des medias ; (ii) l'existence de certains textes de base de la décentralisation (constitution, loi sur la décentralisation, …) doublée de la mise en place de certaines infrastructures au niveau local, demeurent des opportunités certaines.

Toutefois, (i) letribalisme et régionalisme (ii) l'analphabétisme d'une partie de la populationet (iii) les conflits armés, en constituent des facteurs menaçants.

2.1.4. ELECTIONS

Les élections ont été organisées mais partant de l'échelon national au local. Ce qui a conduit à l'élection des représentants de la population au niveau national et provincial. La révision du fichier électoral est effectivement intervenue au Sud-Kivu. Les candidatures à la présidentielle et aux députations nationale et provincialeont été déposées en août et septembre 2011. Comme en 2006, le Sud-Kivu garde le même nombre de sièges à la Chambre Basse du Parlement. Selon le calendrier électoral publié par la CENI, le mois de novembre est retenu pour des élections générales sur toute l'étendue de la RDC.

Une maman introduisant son bulletin de vote dans l'urne

Commeforces, on identifie : (i) le multipartisme ; (ii) l'existence de la commission électorale nationale indépendante ; (iii) l'engouement de la population ; (iv) la loi électorale et ses

annexes ; (v) une forte implication des gouvernements central et provincial, de la société civile ainsi que des partenaires nationaux et internationaux.

Cependant, les éléments ci-après en constituent les principales faiblesses **:**(i) impraticabilité de routes dans certains territoires ; (ii) medias « pervers » ; (iii) intolérance politique ; (iv) non tenue des élections locales ; (iv) faible sensibilisation de la population des échéances électorales (Société civile et partis politiques) ;(vii) insuffisance de l'éducation à la citoyenneté et (viii) analphabétisme de la grande partie de la population.

En termes d'opportunité**,** on considère les éléments comme (i) engagement des Gouvernement, Communauté internationale et partenaires ; (ii) présence des médias et (iii)implicationde la population.

Cependant, (i) la presse perverse et non professionnelle ; (ii) le retard dans le payement des agents électoraux et (iii) la faible capacité des agents électoraux dans la manipulation de l'outil informatique, constituent de vraies **menaces** aux élections dans la Province.

2.1.5. FONCTION PUBLIQUE

Malgré la réalisation d'un recensement manuel et biométrique, la Fonction Publique est actuellement caractérisée par la non maîtrise des effectifs. Pour rappel, ce recensement devrait d'une part permettre d'identifier ceux qui sont éligibles à la retraite

honorable et d'autre part orienter le recrutement éventuel de nouveaux fonctionnaires ; l'enjeu étant d'envisager comment améliorer les conditions de travail du fonctionnaire de l'Etat.

Dans le Sud-Kivu, la Fonction Publique reste caractérisée par (i) un effectif réduit par rapport aux autres provinces, conséquence de nombreuses guerres vécues qui ont occasionné la fuite vers Kinshasa de beaucoup de fonctionnaires pour raisons de sécurité et (ii) une faible capacité institutionnelle (vieillissement du personnel, non capacitation des agents, absence de bureautique, insuffisance de matériel et équipement, etc.).

On note par ailleurs, une insuffisance des textes devant servir de base à la mise en œuvre de la décentralisation, notamment les textes devant régir la Fonction publique provinciale, assortis de ceux devant préciser les attributions respectives des ministèresprovinciaux.Dans ces conditions, l'on s'accorde sur la nécessité d'un pilotage efficace du processus relatif à la réforme de la Fonction publique.

Concernant les statistiques de la fonction publique provinciale, la situation se présente de la manière suivante :

Tableau 2. SERVICES ET EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nombre de services publics	Nombre d'agents et fonctionnaires sous statut	Nombre d'agents et fonctionnaires sous statut	Nombre d'agents (nouvelles unités)

	recensés par la délégation de la Fonction publique nationale	reconnus par la Division provinciale de la Fonction publique.	reconnus par la Division Provinciale de la Fonction publique
54	6.600	4.373	30.941

Dans les 54 services existants dans la Province, un écart important s'établit entre les chiffres au niveau central et ceux de la Division provinciale de la Fonction publique tandis que le problème de la mécanisation de nouvelles unités se pose avec acquitté.

Comme forces,on retient deux points essentiels ci-après : (i) présence des agents et fonctionnaires publics de l'état et (ii) existence de textes légaux et réglementaires ainsi que du budget provincial.

Cependant, ce secteur reste miné par des faiblessescomme (i) le vieillissement du personnel ; (ii) la sous qualification du personnel des services publics de l'Etat ; l'inadaptation du statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat au contexte actuel doublé de gel de promotion du personnel de carrière des services publics de l'Etat ; (iii) la non application des textes légaux et réglementaires existants ; (iv) la démotivation des nouvelles unités sans salaires pendant plusieurs années ; (v) le non renouvellement du personnel public de l'Etat ; (vi) la modicité des salaires et primes ; (vii) l'inexistence des frais de fonctionnement

pour les services publics de l'Etat ; le manque d'infrastructures adéquates pour les services de l'Etat et (viii) la politisation décriée de la fonction publique.

Toutefois, le secteur offre des opportunitésdont essentiellement : (i) la présence des différents partenaires ; (ii) la présence d'une nouvelle technologie informatique de gestion du personnel et (iii) la nouvelle approche de gestion axée sur les résultats.

Celles-ci restent néanmoins menacéespar de nombreux facteurs comme (i) pléthore du personnel de l'Etat par rapport aux cadres organiques ; (ii) léthargie des fonctionnaires ; (iii) non respect des textes légaux ; (iv) irrégularité/absence de salaire ; (iv) non généralisation de la prime (80% de fonctionnaires non bénéficiaires !) ; (v) corruption généralisée, vol et détournement des deniers publics ; (vi) concussion et monnayage des arrêtés ministériels, et (v) anti valeurs caractérisées chez les fonctionnaires.

2.1.6. GENRE

Dans le contexte de crise socio-économique actuelle, la femme congolaise est devenue la principale pourvoyeuse de la substance de nombreuses familles. Beaucoup de ménages ne vivent que des activités des femmes en général et des enfants en particulier.

Sensibilisation de la femme par une ONG de Bukavu

Malgré son rôle aujourd'hui indéniable dans la survie de la majorité de la population, la femme est confrontée à de nombreux problèmes d'accès et de contrôle des ressources et des facteurs de production. La proportion des femmes qui peuvent accéder aux opportunités économiques est estimée à 1 % contre 22 % pour les hommes. Les femmes ne représentent que 2 % dans les mines, 3 % dans l'industrie, 3 % dans les services, 8 % dans l'entreprenariat. Elles sont principalement concentrées dans l'agriculture (70 % dans l'agriculture traditionnelle et dans le secteur informel 60 %).

Les femmes n'ont pas les mêmes chances que les hommes pour accéder aux ressources financières et au crédit à cause des garanties généralement exigées. Les coûts élevés des transactions, les règles de remboursement et la pratique de la corruption découragent les femmes. A cela il faut ajouter l'autorisation de l'époux qui constitue une autre contrainte.

La tradition et les coutumes au Sud-Kivu sont très enracinées au point de constituer un frein à la promotion du genre. Pour la population, la stratégie genre peut conduire à l'éveil de conscience de la femme, qui reste encore sous représentée dans les institutions de décision et de gestion de la Province.

La Province a des forces certaines en matière de Genre. Il s'agit notamment de : (i) existence de certaines dispositions constitutionnelles favorables au genre ainsi que de la politique nationale en la matière ; (ii) canaux institutionnels de socialisation et de politique du genre ; (iii) existence des réseaux de femmes dynamiques et associations actives comme CAFCO, REFEMP, REFEC, RESEAU genre des Ministères, Points Focaux Genre Administration Publique Locale ; (iv) présence des femmes quoique faible dans divers secteurs de développement ; (v) code du travail tenant compte des questions liées au genre ; (vi) prise de conscience de la femme et de l'homme dans le partage de responsabilité et dans l'équité de la scolarité des enfants et (vii) Beaucoup des plaidoyers en faveur de l'approche genre.

Mais, les éléments suivants en constituent les faiblesses.C'est principalement : (i) les us et coutumes rétrogrades et

pesanteurssocioculturelles ; (ii) la faible implication des femmes dans la gestion des affaires publiques ; (iii) la non harmonisation de certains textes juridiques et contradiction dans certains textes ; (iv) la non vulgarisation de la CEDEF et autres textes légaux y afférents ; (v) la non prise en compte du genre dans certaines reformes ; (vi) la non affectation des fonds nécessaires pour la réalisation des actions liées au genre ; (vii) l'existence des lois discriminatoires (code de la famille) ; (viii) la faiblesse de collaboration entre les femmes chefs de différents services publics et (ix) la sous estimation des femmes par les hommes et par les femmes elles-mêmes.

En revanche, l'on s'accorde sur les opportunités offertes que voici : (i) instruments juridiques nationaux et internationaux (Constitution, CEDEF,…) ;(ii) éclosion de l'élite intellectuelle féminine ; (iii) existence de la loi électorale et des lois contre les violences sexuelles ; (iv) coopération et partenariat avec la communauté internationale favorable à l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme ; (v) organisation des ateliers et séminaires de renforcement des capacités en faveur des femmes ; (vi) présence des plusieurs réseaux de femmes ; (vii) présence des médias ; (viii) place de choix dans la promotion du genre dans les différents programmes de coopération tant bilatérale que multilatérale et (viii) coopération régionale active et favorisant les échanges entre femmes des différents pays.

Plusieurs facteurs sont identifiés comme des menaces réelles au genre au Sud-Kivu, notamment : (i) l'ignorance des droits de la femme par la majorité de la population et par la femme elle-

même ; (ii) la perception sociale négative de la femme ; (iii) la sous estimation de la femme par l'homme et par elle-même ; (iv) la non acceptation des femmes entre elles ; (v) le faible niveau d'instruction de la femme ; (vi) les coutumes relativement rétrogrades ; (vii) les religions qui ne favorisent pas la promotion du genre ; (viii) le faible niveau de scolarisation de la femme dans des milieux en proie souvent à des médias pervers et (ix) la sous estimation de la femme par l'homme.

2.1.7. JEUNESSE

Depuis l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance, la jeunesse de la province du Sud-Kivu est plongée dans un état de vulnérabilité consécutif à la suppression pendant quelques années des associations, mouvements des jeunes et autres clubs qui assuraient l'encadrement des jeunes. A cela s'ajoute la situation des guerres à répétition ayant détruit les infrastructures des jeunes et le système éducatif, doublées de la spoliation des patrimoines du service de la jeunesse et de l'EPSP.

Lors d'une conférence sur les rôles de la jeunesse

Les principales forces identifiées sont : (i) l'existence du personnel et des agents ainsi que d'une cartographie des associations, mouvements et clubs des adolescents/jeunes ; (ii) l'existence des réseaux des jeunes et l'implication des ONG dans le partenariat avec l'Etat congolais.

Cependant, le secteur de la jeunesse connaît plusieurs faiblesses,comme : (i) faible accès des adolescents/ jeunes aux services sociaux de base de qualité ; (ii) sous information sur les IST/VIH-SIDA et autres problèmes relatifs à la Santé de la reproduction ; (iii) déficit de l'éducation à la paix et à la citoyenneté ; (iv) faible encadrement des leaders des structures de la jeunesse ; (v) l'inexistence de subvention aux associations, mouvements et clubs des jeunes ; (vi) le sous paiement et l'irrégularité des traitements du personnel étatique ; (vii) l'insuffisance en équipements et en infrastructures d'encadrement des jeunes ; (viii) la discrimination des filles à l'accès à l'éducation de base ; (ix) le sous-emploichez les jeunes cadres formés ; (x) la toxicomanie, l'alcoolisme etletabagisme ; (xi) l'absence de la protection sociale ;(xii) l'insuffisance des auberges, des centres récréatifs, des centres de formation professionnelle et de loisirs pour jeunes ; (xiii) la participation insuffisante des jeunes à la solution de leurs problèmes ; (xiv) l'insertion difficile dans la vie professionnelle ; (xv) l'insuffisance d'opportunités d'emplois pour les jeunes ;(xvi) l'absence de dialogue intergénérationnel, surtout entre les parents et leurs enfants ; (xvii) la faible accessibilité à l'éducation formelle et non formelle de qualité ;(xviii) la présence élevée des antivaleurs chez les jeunes et (xix) le taux élevé des OEV dans la province.

En outre, quelques opportunités sont à noter : (i) coopération et partenariat avec la communauté internationale et(ii) renforcement des capacités des personnes ressources par les ONG).

Les facteurs ci-après constituent desmenaces :(i) la manipulation politicienne ;(ii) les médias pervers ; (iii) l'analphabétisme de la jeunesse ; (iv) le chômage entrainant une fuite des cerveaux ; la délinquance juvénile accentuée par la prolifération des maisons de tolérance où sont projetés des films pornographiques ainsi que la consommation des drogues, alcools et autres substances nocives et (v) la non prise de conscience par la jeunesse qui se traduit par une mentalité et des comportement inciviques dans la jeunesse. IST/VIH-SIDA, intolérance des adultes, relations sexuelles précoces, grossesses non désirées et mariages précoces, avortements provoqués clandestins, violences et abus sexuels.

2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT

En termes de contribution au budget de l'Etat, la part des entreprises du portefeuille au niveau de la Province reste minime. En outre, elles sont rongées par une pléthore de leurs effectifsqui se répercute négativement sur la trésorerie. Celle-ci, pour la plupart de ces entreprises publiques, affiche des déficits structurels criants au point que l'arrêt des activités les a frappées. C'est notamment le cas des LAC et de la SNCC. Au vu de ce sombre tableau, il importerait de consolider la réforme engagée.

Les éléments comme (i) existence des entreprises de portefeuille ; (ii) disponibilité des textes légaux et réglementaires ; (iii) relance timide des certaines entreprises du portefeuille de l'Etat en constituent des forces réelles.

Les faiblesses restent essentiellement : (i) le déficit énergétique ; (ii) le faible taux de recouvrement ; (iii) l'insuffisance de moyens de fonctionnement des entreprises et (iv) la vétusté des équipements et infrastructures de production.

Cependant, il existe des opportunités certaines notamment : (i) la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat, (ii) la population à plus de 50% jeune; (iii) la disponibilité des études des projets dans certaines entreprises ; (vii) la présence des médias et (iv) les potentialités locales.
Les éléments principaux ci-après constituent de vrais menaces : (i) insécurité ; (ii) impraticabilité des voies de communication ; (iii) obsolescence des outils de travail ; (iv) clientélisme et népotisme dans le recrutement du personnel ; (v) incivisme d'une partie de la population et (vi) incapacité managériale des responsables de ces différentes entreprises.

2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES

Dans la Province du Sud-Kivu, le climat des affaires est peu favorable.Malgré l'existence dans la province des facteurs naturels favorables aux investissements (partage des frontières avec trois autres pays et trois autres provinces de la RDC ; sol et sous sol très riches ; flore et faune diversifiées, ressources

humaines disponibles à plus de 50 % jeunes, etc.), l'environnement des affaires reste peu propice.

Dans ces conditions, la plupart d'entreprises sont en conséquence loin d'être compétitives à l'échelle mondiale. La loi n°004/2002 du 21/02/2002 portant code des investissements et la loi n°10/002 du 11/02/2010 autorisant l'adhésion de la RDC au traité du 17 octobre 1993 relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA) sont à placer à l'actif de l'amélioration du climat des affaires en cours en RDC.

Les forces identifiées sont principalement : (i) la main d'œuvre abondante ; (ii) l'existence des hommes d'affaires ; (iii) l'existence des lois et textes légaux et réglementaires ; (iv) le transfert des taxes dans la Province et (v) l'annulation de certaines taxes.

Cependant, plusieurs faiblesses demeurent, notamment : (i) la prépondérance du système informel sur le formel ; (ii) l'insuffisance de subventions aux privés ; (iii) les tracasseries administratives et policières couplées avec la lourdeur administrative et fiscale ; (iv) l'insuffisance de banques de développement ; (v) l'inexistence de la représentation de l'ANAPI et de la PGAI; (vi) l'absence d'une chambre de commerce ; (vii) l'accès limité aux crédits bancaires ; (viii) l'absence du tribunal de commerce ; (ix) le faible accès au progrès technologique (NTIC) et (x) la faible attractivité de la Province en matière fiscale.

En effet, les entreprises demeurent confrontées constamment à : (i) la lourdeur de l'administration publique et fiscale, (ii) la faible

qualité des infrastructures de base notamment les routes, (iii) les perturbations dans la fourniture de l'eau et de l'électricité, (iv) l'accès limité aux crédits bancaires et (v) la persistance de l'insécurité et le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire.

En dépit de ces innombrables faiblesses, la Province offre des opportunités réelles comme : (i) le partage des frontières avec trois pays ; (ii) les innombrables potentialités de la Province (faune, sol, flore, terre arables, jeunesse) dans un environnement favorable ; (iii) la présence de la BIVAC ; (iv) la présence du gaz méthane ; (v) le maillon du Corridor Sud (Kenya, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Uganda) substrat d'une coopération régionale et (vi) la présence des médias.

Cependant les facteurs comme : (i) insécurité des personnes et des biens ; (ii) insécurité fiscale ; (iii) présence du gaz méthane dans le Lac Kivu et (iv) commerce extraverti, constituent de véritables menaces aux affaires dans la Province.

2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL

La frontière orientale du Sud-Kivu correspond au Rift Valley Occidental, où logent les lacs Kivu et Tanganyika.Quant aux terrains qu'on y trouve, ils peuvent être groupés en deux ensembles principaux : les terrains du socle et les terrains volcaniques. Onyajoute généralement un troisième ensemble : les terrains de couverture que l'on trouve au fond des lacs Kivu, Tanganyika ainsi que dans la plaine de la Ruzizi.

Le socle réunit tous les terrains antérieurs au carbonifère moyen et couvre pratiquement tout l'Ouest et le Centre de la province, soit plus de 70 % de l'étendue de la province. Ces terrains anciens sont riches en minerais : la cassitérite, l'or, le colombo-tantalite, le wolframite etc. minerais exploités depuis la période coloniale jusqu'à nos jours.Les environs de la ville de Bukavu sont des régions volcaniques où l'on rencontre des roches basaltiques, voire des laves anciennes vers INERA MULUNGU. D'ailleurs le Mont Kahuzi est un volcan éteint.

Quant au relief, il est très varié : l'Est, très montagneux, s'oppose au Centre et à l'Ouest de la province où l'on rencontre respectivement de hauts et bas plateaux. Cette diversité physique est l'origine de l'appellation du Kivu montagneux à l'Est et qui diffère des contrées occidentales moins élevées. Le haut relief de l'Est est sans doute la prolongation de la chaîne de Mitumba excédant parfois 3.000 mètres d'altitude. Toutefois, un bas relief s'observe dans la plaine de la Ruzizi depuis Uvira jusqu'à Kamanyola.

Ce point examine successivement les aspects liés aux (i) sol ; (ii) sous sol ; (iii) eaux de surface et souterraines; (iv) air et atmosphère ; (v) Faune et (vi) Flore.

2.2.1. SOL

A Kabare, Idjwi et Walungu, le sol est argilo-sablonneux et de plus en plus pauvre à cause des érosions et de la surpopulation. C'est ainsi qu'il y a beaucoup de conflits de terre dans ce territoire et l'élevage diminue sensiblement par manque de pâturages.

Le sol argileux

A Idjwi le sol est encore riche pour l'agriculture mais le problème de surpopulation rend de plus en plus les espaces cultivables rares, le sol y est aussi argileux.AKalehe, il y a aussi un sol argileux et riche à cause surtout de sa proximité avec la forêt. On y rencontre quelques gisements d'or.Les territoires de Shabunda,

Mwenga et Fizi ont un sol sablonneux très riche pour l'agriculture et contenant d'importantes richesses minières (or, cassitérite, coltan, etc.). Le territoire d'Uvira a aussi un sol sablonneux favorable à la culture du Riz et du Coton. Ses hauts plateaux avec son climat très doux sont plutôt favorables à l'élevage.

Comme forces identifiées, l'on note notamment : (i) les vastes étendues d'espaces cultivables; (ii) l'existence du sol humifère; (iii) la présence de la tourbe; (iv) la diversité des sols aptes à la culture de plusieurs sortes de cultures; (v) le sol argileux favorable à la fabrication des briques cuites et sèches, de même que le sable, le calcaire et les pierres.

Cependant, les faiblesses sont essentiellement les suivantes: (i) la non exploitation des tourbières et des concessions agricoles pendant et au-delà de la durée des certificats d'emphytéose ; (ii) l'absence du plan de lutte anti-érosive ; (iii) l'aabsence de politique de restauration de la fertilité du sol ; l'insuffisance des routes de desserte agricole et d'intérêt de la Province et (iv) l'aappropriation du sol par les autorités coutumières.

Au nombre d'oopportunités, l'on note principalement (i) la protection de la qualité du sol dans la région du Sud-Kivu montagneux et (ii) la possibilité de pratiquer l'agriculture mécanisée de certaines cultures comme le café, le thé, le quinquina, etc.

Cependant, (i) les érosions ; (ii) la surpopulation ; (iii) les conflits ethniques et fonciers ; (iv) les feux de brousse et (v) les séismes, constituent des menacesprincipales au sol dans le Sud-Kivu.

2.2.2. SOUS-SOL

Le sous-sol de l'Ouest et du Centre de la province, soit plus de 70 % de son étendue, est riche en minerais comme la cassitérite, l'or, le colombo-tantalite, le wolframite, etc. Des gisements de ces minerais exploités depuis la période colonialesont ainsi localisés :l'or à Kalehe, Shabunda, Mwenga, Fizi, Idjwi, Walungu et Uvira ;lecoltanà Kalehe, Shabunda, Mwenga et Fizi ; la Tourmaline, la Galène et le Saphir à Kalehe ; le Wolfram à Walungu ; la cassitérite à Kalehe, Shabunda, Mwenga, Idjwi, Walungu, Uvira et Fizi ; les bismuth, corindon et tourmaline à Shabunda ; l'améthyste à Shabunda, Mwenga et Fizi.

La Province affiche des forcescertainesci-après :(i) la présence du gaz méthane et du sable ; (ii) la présence de la roche calcaire pour la fabrication du ciment et de la chaux ; (iii) le sous-sol très riche en minerais divers et (iv) la présence du pétrole dans le lac Tanganyika, dans la rivière Ruzizi et dans la plaine de la Ruzizi

Toutefois, les faiblesses ci-après ont été identifiées :(i) le manque d'organisation dans l'exploitation artisanale des minerais; (ii) la non vulgarisation du Code minier ; (iii) la vétusté des outils de production ; (iv) l'insuffisance des moyens financiers, matériels et humains; (v) la faiblesse des institutions chargées de

l'administration du secteur ;(vi) le désinvestissement ; (vii) la baisse de l'offre du travail ; (viii) l'exploitation anarchique des gisements; (ix) l'insuffisance de contrôle efficient des méthodes d'exploitation et (x)non respect des règles d'art minier par les exploitants.

Malgré ces contraintes, les opportunitésrepérées sont notamment :(i) la production du ciment et de la chaux; (ii) l'existence du gaz méthane et du pétrole ; (iii) la création des coopératives minières et (iv) l'industrialisation du secteur.

Les facteurs essentiels suivants constituent de sérieuses menaces : (i) les conflits fonciers couplés avec les accidents causés par les éboulements du sol des suites de l'exploitation artisanale non sécurisée ; (ii) la présence du gaz méthane non exploité ; (iii) les guerres; (iv) fuite de la main-d'œuvre agricole vers les carrés miniers pour l'exploitation artisanale des minerais.

2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES

Les eaux de surface et souterraines sont abondantes. On rencontre dans la Province deux lacs de montagne, le lac Kivu avec 1.460 m d'altitude et 470 m de profondeur ainsi que le lac Tanganyika avec 770 m d'altitude et 1.470 de profondeur. Celui-ci, très poissonneux, est le plus profond d'Afrique et les deux sont reliés par la rivière Ruzizi. Quant au lac Kivu, il est très peu poissonneux suite à la présence des gaz carbonique et méthane.

Vue du Lac Kivu

Les cours d'eau du Sud-Kivu appartiennent au bassin hydrographique du fleuve Congo. La plupart de ces cours d'eau prennent leur source dans les montagnes de l'Est et coulent vers l'Ouest où ils débouchent dans le Lualaba, d'autres se jettent dans les lacs.

Les éléments comme : (i) la présence de deux lacs, des cours d'eau et de beaucoup de sources d'eau ; (ii) l'adduction d'eau de puits drainée et de sources aménagées et (iii) l'existence des centrales hydro électriques, constituent des forcesévidentes.

Au côté de ces forces, les faiblesses identifiées sont notamment (i) les Inondations et (ii) le manque de traitement d'eau potable.

Les principales opportunités sont (i) le Code de l'eau en discussion au Parlement ; (ii) l'existence des chutes d'eau dans les Territoires de Walungu, Idjwi, Shabunda, Ruzizi I, II, III et IV, Mwenga ; (iii) les projets bancables de construction des centrales hydroélectriques à Ruzizi III et IV ainsi qu'à Ulindi I et II; (iv) les possibilités d'irrigation et (v) Possibilité d'irrigation.

Des **menaces** aux eaux de source et souterraines dans la Province restent principalement (i) la pollution du Lac Kivu ; (ii) le déboisement des versants de la rivière Murhundu causant son étiage en saison sèche ; (iii) le déboisement des sources comme celles captées par la Regideso à Lugohwa.

2.2.4. AIR ET ATMOSPHÈRE

Les facteurs principaux qui déterminent les climats du Sud-Kivu sont la latitude et l'altitude. L'Est de la province jouit d'un climat de montagne aux températures douces où la saison sèche dure 3 à 4 mois de juin à septembre. A titre d'exemple Bukavu et Goma connaissent une température moyenne annuelle de 19°C. Quant aux hauts plateaux de Minembwe, Mulenge, Kalonge et les montagnes de Kahuzi-Biega,ceux-ci connaissent un climat encore plus frais.

Le centre et surtout l'Ouest du Sud-Kivu, en particulier les territoires de Shabunda et de Mwenga connaissent un climat équatorial, domaine de la forêt dense équatoriale, car il y pleut abondamment et presque toute l'année. En revanche, la plaine de la Ruzizi connaît un climat tropical à tendance sèche et où les

pluies sont quelque peu faibles (± 1.000 mm /an), la végétation étant une savane herbeuse à épines parsemée des cactus cierges. C'est ainsi que la riche flore du Sud-Kivu héberge l'un de meilleurs parcs du monde, celui de Kahuzi-Biegaavec une luxuriante forêt des bambous et où vivent les gorilles de montagne.

L'existence des lacs Kivu et Tanganyika ainsi que des forêts,doublée de la présence de hautes montagnes et des températures douces, constituent de principales **forces**identifiées.

Cependant, la qualité de l'air et de l'atmosphère est altérée par entre autres (i) l'absence des latrines publiques; (ii) la non vulgarisation de l'agroforesterie ; (iii) la non application de la politique de pollueur payant ; (iv) les feux de brousse; (v) et (vi) l'exploitation artisanale des minerais. Ces facteurs constituent des **faiblesses** identifiées.

Toutefois, la possibilité d'exploitation de l'énergie éolienne est une **opportunité** évidente dans la Province.

Il existe cependant des **menaces** qui guettent la Province, notamment (i) la pollution par la fumée des feux de brousse, la poussière et l'odeur nauséabonde des bouses des vaches; (ii) la présence des gaz méthane et carbonique non exploités dans le lac Kivu couplée avec sa pollution par les immondices et les constructions anarchiques (iii) et surtout (iv) le changement climatique dû au réchauffement de la planète et à la déforestation.

2.2.5. FAUNE

La faune du Sud Kivu est riche en grands mammifères comme le gorille, le chimpanzé, l'éléphant et plusieurs antilopes de foret. Ceci constitue un atout majeur pour le développement de l'industrie touristique de la Province.

Un Gorille de Montagne dans le Parc de Kahuzi-Biega

Les principaux éléments suivants en constituent des **forces :** (i)la présence de la forêt, du parc de KahuziBiega, des espèces d'animaux etd'oiseaux rares dans les parc et réserves d'Itombwe ; (ii) la présence des gardes du parc et des services de l'Institut Congolais de Conservation de la Nature.

Mais au-delà de ces forces, plusieurs **faiblesses** persistent, notamment : (i) la faible application des politiques

environnementales et de conservation de la nature ; (ii) la asse non réglementée et incontrôlée dans la forêt et les aires protégées ; (iii) le faible niveau de vulgarisation du code forestier (chasse et pêche); (iv) l'exclusion des communautés locales dans la gestion et le partage des ressources générées par la forêt ; (v) l'exploitation irrationnelle de la biodiversité du fait de la faiblesse des institutions en charge des forêts, de la conservation et de la protection de la nature ; (vi) l'absence d'une loi cadre sur l'environnement ; (vii) une mauvaise application du Code forestier et de la loi sur la Conservation de la Nature et (viii) Immobilisation des concessions forestières à des fins spéculatives du fait du clientélisme politique et de la faiblesse de la redevance de superficie.

Cependant (i) le développement de l'industrie touristique et du partenariat public-privé, (ii) la mise en place des mécanismes de protection des espèces rares, (iii) la création des parcs zoologiques et botaniques et (iv) l'existence de la loi sur l'amélioration du climat des affaires constituent de principales **opportunités** offertes par la Province.

Ces opportunités restent constamment **menacées** par les facteurscomme:(i) le braconnage ; (ii) la disparition des espèces rares; (iii) le désinvestissement ; (iv) les guerres et l'insécurité qui en découle et (v) la destruction d'une partie du Parc National KahuziBiega vers Nzovu.

2.2.6. FLORE

La végétation du Sud-Kivu est composée d'une savane herbeuse à épines parsemée de cactus cierges et de la forêt de montagne, de la forêt d'hagenia, de la forêt de bambou et des zones sub-alpines. La flore du SUD-KIVU héberge l'un de meilleurs parcs du monde, celui de Kahuzi-Biega où l'on rencontre les gorilles de montagne et une luxuriante forêt des bambous. Il y pousse également une végétation montagnarde étagée et à prédominance herbeuse.

Dans le Parc de Kahuzi-biega

Actuellement, ce patrimoine est en dégradation accrue. La déforestation est particulièrement préoccupante dans ces réserves forestières. Pour certaines, il ne reste plus qu'un petit

noyau de forêt. L'agriculture et l'élevage grignotent la forêt de tous côtés. Cette atteinte à la forêt est la résultante de l'accroissement rapide de population (impliquant une diminution des parcelles cultivées et une pénurie en bois de feu) doublé du manque de terres arables.

Pour une Province dont la flore demeure favorable à la survie des gorilles et où existent d'une part plusieurs essences dont les plus exploitées sont **:**entandrophagma, piptademia, lebrunia 5, lebruniabushaie, mitragyne, macrolobium, fagara, ekeberghine, et d'autre part une importante réserve forestière et des partenaires dans des projets de reboisement des sites à problème, cela constitue une véritable **force.**

Néanmoins, ces forces sont confrontées à des **faiblesses**essentielles suivantes **:**(i) la destruction de l'environnement par les refugiés ; (ii) l'abattage désordonné des arbres; (iii) l'occupation anarchique des pâturages et des champs ; (iv) l'absence d'une industrie d'exploitation forestière ; (v) la diminution des terres arables dans certains milieux et des arbres fruitiers dans les parcelles surtout en ville.

Au-delà de ces contraintes, il existe dans la Province des **opportunités** certaines, notamment :(i) lapossibilité d'exploitation de l'industrie forestière et (ii) le développement de l'industrie pharmaceutique et (iii) l'instauration d'une politique de reboisement.

Toutefois, les facteurs **menaçants** demeurent. Il s'agit principalement de : (i) l'accroissement de la population ; (ii) les érosions et feux de brousse ; (iii) l'apparition des conflits entre éleveurs et agriculteurs; (iv) la guerre et l'insécurité; (v) la production de braise et (vi) l'effet de la liane (sericostrachyscandens) sur certaines espèces végétales.

2.3. PROFIL SOCIAL

La Province sanitaire du Sud-Kivu compte actuellement 34 zones de santé issues du découpage des 14 zones de santé ayant existé auparavant et reparties dans 5 districts sanitaires dont les districts Nord, Sud, Centre, Ouest et celui de Bukavu.

La prévalence de différentes pathologies et épidémies sont régulièrement enregistrées dans les différentes Zones de Santé de la Province.

La situation épidémiologique du Sud Kivu est prédominée par une forte morbidité et mortalité dues principalement au paludisme et aux infections respiratoires aigues particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans.

En ce qui concerne l'emploi, le taux d'activité se situe à 50,5 % en milieu urbain et 58.5 % en milieu rural. Ces taux sont très variables d'un territoire à l'autre. Par rapport à d'autres provinces, le Sud Kivu se classe en première position dans la lignée des provinces à faible taux d'activités. Selon le sexe, il est intéressant

de noter que les femmes deviennent progressivement présentes sur le marché du travail que les hommes.

Quant à l'alimentation, celle-ci est constituée essentiellement de tubercules (manioc, pomme de terre, igname et patate douce), avec pour accompagnement la viande, le poisson, les légumes, les légumineuses notamment les haricots et les petits pois.

Il existe dans le Sud-Kivu des pesanteurs culturelles empêchant la consommation de certains aliments pourtant nécessaires à la croissance. En conséquence, il est enregistré des déséquilibres dans l'alimentation de la population. Au-delà des faits culturels, l'insuffisance de l'offre des produits alimentaires reste tributaire de la réduction des espaces cultivables dans certains coins et du déplacement des populations en majorité agriculteurs à la suite de l'insécurité.

Le déficit énorme enregistré dans la production alimentaire de la province, reste comblé par l'importation des produits vivriers principalement du Nord-Kivu, du Nord Katanga et de l'étranger principalement l'Asie.

Dans le domaine de l'urbanisme et habitat, les maisons sont généralement exiguës, construites avec des matériaux non durables. En ville, quelques maisons sont modernes et réunissant les conditions hygiéniques tandis que dans les cités populaires comme Kadutu, il y a une grande promiscuité, les maisons sont petites, construites en planches, sans cour et sans autres

aménagements possibles. Ces maisons sont érigées sur les flancs de montagnes difficilement accessibles et sans urbanisation.
Le système de transport au Sud-Kivu comporte trois types de modes de transport : routier, lacustre et aérien. Les intenses réseaux routiers du Sud-Kivu ont été sérieusement affectés et détruit à la deuxième république par l'absence d'une politique de maintenance des infrastructures et des guerres à répétition qui ont occasionné cette détérioration. La plupart sont devenus inaccessibles et les trafics se réalisent par avion entre la Ville de Bukavu et certains Territoires comme Mwenga, Shabunda ou par le lac entre Bukavu et Goma.

2.3.1. FACTEURS DE STABILITÉ

2.3.1.1. SANTÉ

Avant les travaux de découpage des zones de santé de la province du Sud-Kivu, le répertoire des formations sanitaires agréées et intégrées dans le système des soins de santé primaires se représentait de la manière suivante :

- 1 Hôpital Provincial Général de Référence ;
- 14 Hôpitaux Généraux de Référence ;
- 21 Hôpitaux Secondaires et centres Hospitaliers, et
- 412 Centres de santé et Centres de Santé de Référence, dont 321 fonctionnels et 17 qui font les activités PEV de routine et de la surveillance des Paralysies Flasques Aiguës (PFA).

Des infirmiers autour d'un malade

La Province sanitaire du Sud-Kivu compte actuellement 34 zones de santé issues du découpage des 14 zones de santé ayant existé auparavant et réparties dans 5 districts sanitaires dont les districts Nord, Sud, Centre, Ouest et celui de Bukavu.

CARTE DE SANTE DE LA PROVINCE

La prévalence de différentes pathologies et épidémies sont régulièrement enregistrées dans les différentes Zones de Santé de la Province et donne une image assez exacte de la situation sanitaire dans la Province. Il s'agit principalement du paludisme, de la fièvre typhoïde, du diabète (hypertension artérielle) et de la verminose pour ce qui est des pathologies d'une part et d'autre part le choléra en ce qui concerne les épidémies.

La situation épidémiologique du Sud Kivu est prédominée par une forte morbidité et mortalité dues principalement au paludisme et aux infections respiratoires aigües particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans. On note, par ailleurs une récurrence d'épidémies de choléra dans des Zones de santé littorales et la problématique des violences sexuelles consécutives aux différents conflits armés qui ont caractérisé la province pendant ces dernières décennies. Des efforts sont fournis pour la prise en charge des épidémies de choléra (létalité de 0.41°/oo et 1.62°/oo, respectivement pour 2008 et 2009) bien que les mesures préventives ne se soient pas encore améliorées.

Par rapport aux violences sexuelles, une initiative conjointe de prise en charge holistique est mise en place, mais ne fonctionne pas encore de façon optimale. D'où la nécessité de renforcer l'appui à la coordination de ses interventions.

La couverture sanitaire de la province est partielle (soit 89%) suite à certains obstacles naturels et la persistance des foyers d'insécurité dans certaines Zones de Santé : aucune structure de soins, aussi bien primaires que secondaires, n'offre un Paquet d'Activités complet et de qualité.

Les**forces** identifiéesdans le domaine de la santé sont pour l'essentiel : (i) l'existence du ministère provincial de la santé et du comité provincial du pilotage et de l'équipe cadre provincial; (ii) la présence des hôpitaux généraux de référence dans 26 zones de santé sur 34 et d'au moins un CS dans 503 Aires de santé fonctionnels sur les 612 planifiés; (iii) ; (iv) l'existence des centres

phytosanitaires et des mutuelles de santé; (v) la présence de la Pharmakina et BDOM.

Cependant, les éléments suivants en sont de principales **faiblesses :**(i) l'absence d'appuis structurels et de moyens de fonctionnement du niveau intermédiaire (DPS) et d'une centrale d'achat des médicaments ; (ii) l'inexistence d'un réseau électrique dans 75% des structures sanitaires sans réseau électrique ; (iii) la vétusté des infrastructures sanitaires et l'insuffisance d'équipements de base et produits pharmaceutiques dans plus de 60% des structures sanitaires étatiques; (iv) l'insuffisance en équipements de service de diagnostic (laboratoire et imageries) ;(v) l'absence du laboratoire provincial pour la recherche biomédicale ; (vi) le désintéressement du personnel médical aux malades à faible revenu ; (vii) la faible capacité de prise en charge par les formations sanitaires de l'Etat, doublée de la faible intégration des programmes spécialisés dans différentes formations médicales (santé de la reproduction, lèpre et tuberculose, etc.) ; (viii) la disponibilité des médicaments essentiels et génériques et des intrants spécifiques au niveau des structures de soins connaît des ruptures fréquentes liées à un système d'approvisionnement incontrôlé par manque d'une CDR ; (ix) les références secondaires ne sont pas globalement prises en charge par l'Hôpital Provincial de Référence.

Dans le secteur de la santé, une double **opportunité** s'offre dans la Province : (i) la présence de partenaires intervenant dans les domaines de la santé tant publique que privée, ONG, les Agences du Système des Nations Unies, la communauté et (ii) l'existence

des filières de formation médicales (plusieurs facultés de médecine, des ISTM et ITM).

Cependant, des **menaces**réelles existent, dont : (i) la fuite des cerveaux (médecins et infirmiers) dans d'autres pays ; (ii) l'enclavement et/ou l'inaccessibilité de certaines structures sanitaires; (iii) la prolifération des facultés de médecine non viables; (iv) l'insécurité avec pillages récurrents des structures sanitaires ; (v) le coût excessif des soins de santé.

2.3.1.2. PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNÉRABLES

La majorité de la population de la province du Sud-Kivu vivent dans 'extrême pauvreté. Dans cette masse des pauvres, il y a des catégories de la population qui sont les plus frappées par les affres de la pauvreté à cause de leur état de vulnérabilité aux risques. Il s'agit des catégories communément appelées « groupes vulnérables », c'est-à-dire des personnes qui, sans appuis spécifiques extérieurs, ne peuvent pas sortir de l'état de précarité dans lequel elles se trouvent (orphelins, déplacés de guerre, personnes vivant avec handicap.

Les **forces**identifiées sont essentiellement : (i) la présence des services publics et des organisations non gouvernementales de protection sociale et (ii) l'existence des systèmes d'entraide et solidarité

L'on note cependant les contraintes comme (i) les capacités réduites des structures d'aides sociales entraînant un accès

difficile des personnes vulnérables aux services sociaux de base de qualité ; (ii) la faible implication des familles et des communautés de base dans la prise en charge des personnes vulnérables ; (iii) l'absence des filets de sécurité sociale des personnes vulnérables ; (iv) la faible capacité d'intervention des acteurs du secteur qui offrent des pensions de retraite, de survie et de la rente viagère dérisoires ; (v) l'inefficacité du système général et des systèmes particuliers de sécurité sociale en vigueur, en particulier la non opérationnalité des systèmes de sécurité sociale en place (système général « INSS » et système particulier « Fonction Publique, Magistrature… ») ; (vi) la non couverture des employés du secteur de l'économie informelle par le régime général de sécurité sociale et (vii) l'inexistence des transferts ou des dispositifs de sécurité informels. Ces contraintes constituent des **faiblesses** à la protection sociale aux groupes vulnérables dans le Sud-Kivu.

Des **opportunités**repérées sont notamment : (i) la synergie de tous les acteurs politiques, humanitaires pour assister les vulnérables ; (ii) la promotion des droits et de la dignité des groupes vulnérables ; (iii) la prise en charge communautaire des groupes vulnérables ; (iv) l'accessibilité des groupes vulnérables aux services sociaux de base et (iv) la réinsertion sociale, économique et professionnelle des personnes vulnérables renforcement des capacités des acteurs de la protection sociale des groupes vulnérables.

2.3.1.3. EMPLOI

Pour la province du Sud-Kivu, le taux d'activité se situe à 50,5 % en milieu urbain et 58.5 % en milieu rural. Ces taux sont très variables d'un territoire à l'autre. Par rapport à d'autres provinces, le Sud Kivu se classe en première position dans la lignée des provinces à faible taux d'activités. Selon le sexe, il est intéressant de noter que les femmes deviennent progressivement présentes sur le marché du travail que les hommes.

En outre, le taux de chômage est de 29,1% en milieu urbain et 11,1% en milieu rural.Ce taux est particulièrement plus élevé au Sud Kivu que dans d'autres provinces.Le taux de sous-emploi est plus élevé dans la province (81,1%). Selon le sexe, le taux frappe presque dans les mêmes proportions les hommes (81,2%) et les femmes (79%). L'analyse par secteur institutionnel révèle ce que l'administration publique qualifie d'un taux de sous-emploi le plus élevé (88,7%). L'entreprise privée informelle regorge 83,4% des sous-emplois.

La répartition des emplois occupés par branche d'activité révèle une prédominance des exploitants agricoles. Ils constituent plus ou moins 80% des actifs au niveau provincial. Cela montre l'importance du secteur agricole dans l'économie de la province.

Après l'agriculture viennent en deuxième position les secteurs des Mines et de l'énergie suivis des secteurs du commerce et de l'artisanat. Suite aux pillages de 1991 et de 1993 à Kinshasa avec des répercussions négatives sur l'économie de la province, et avec des guerres à répétition qui ont détruit le tissu économique de la Province, on a constaté une diminution sensible des emplois

structurés ou formels et non structurés et une désarticulation des activités du système bancaire au niveau de la province.

Actuellement, avec l'amélioration de la situation sécuritaire, l'on assiste à la redynamisation du système bancaire et à l'émergence des institutions des micros finances. Mais, la confiance n'est pas encore tout à fait rétablie en ce sens que beaucoup d'hommes d'affaires continuent à loger leur compte à l'étranger. Mais, grâce aux coopératives d'épargne et de crédit, encadrées par les ONG de développement et les églises, la population du Sud-Kivu développe petit à petit l'esprit d'épargne et de crédit.
Le secteur privé est synonyme de commerce des biens et services de toutes sortes. C'est ce secteur qui apporte des richesses et des emplois. Comme dans le reste de la RDC, le secteur privé du Sud-Kivu évolue depuis trois décennies dans un environnement très défavorable.

Les **forces** identifiées sont essentiellement :(i) la présence des services de l'Etat et du secteur privé ; (ii) dynamisme commercial de la population ; (iii) l'émergence de l'esprit de partenariat; (iv) existence des textes et structures légaux régissant la promotion et la protection de l'emploi en RDC (les statuts de carrière du personnel des services publics, du code du travail, les conventions collectives, etc.) ; (v) ressources naturelles propices à la création des emplois ; (vi) la présence des universités et instituts supérieurs produisant une main d'œuvre qualifiée ; (vii) présence des ONG nationales et internationales ainsi que des agences du système des Nations Unies; (viii) la présence de l'INPP ; (ix) la présence des banques et coopératives d'épargnes et

crédits et (x) le développement de l'esprit d'épargne de la population.

Cependant, la promotion de l'emploi connaît bien de **faiblesses** comme : (i) l'abandon des activités agro-pastorales au profit du petit commerce ; (ii) insuffisance de la coordination et suivi de tous les processus en cours visant à améliorer la vie sociale de la population ; (iii) le non respect des textes légaux et réglementaires ; (iv) la régression du secteur secondaire sous un double effet : des guerres à répétition et non professionnalisme des acquéreurs lors de la zaïrianisation ; (v) prédominance du secteur informel ; (vi) le dysfonctionnement des banques ; (vii) crédits accordés aux opérateurs économiques avec des taux de remboursement élevés et (viii) le faible revenu par habitant (0,6 USD/jour).

L'on s'accorde sur les **opportunités** certaines offertes. Celles-ci sont notamment :(i) le processus de structuration du secteur informel ; (ii) l'existence de la loi sur la micro finance ; (iii) disponibilité de la stratégie nationale sur la micro finance ; (iv) la présence des partenaires dans l'accompagnement de la réhabilitation des anciennes exploitations agro-industrielles des colons ; la réhabilitation et implantation de nouvelles banques ; (v) la reprise progressive des institutions d'épargne et de crédit.

Ces opportunités restent cependant minées par les facteurs **menaçants** essentiels ci-après : (i) la faible mobilisation des recettes (fraude fiscale, corruption, mauvaise gestion, etc.) (ii) l'extraversion du système économique ; (iii) la multiplicité des

taxes administratives et fiscales ; (iv) le mauvais état des voies de communication ; (v) l'insécurité et les pillages ; (vi) la lenteur dans l'amélioration du climat des affaires; et (vii) la paralysie des activités économiques.

2.3.1.4. ALIMENTATION

Les aliments de base au Sud-Kivu sont composés essentiellement de tubercules (manioc, pomme de terre, igname et patate douce),

Des personnes transportant des sacs des farines

avec pour accompagnement la viande, le poisson, les légumes, les légumineuses notamment les haricots et les petits pois.

Il existe dans le Sud-Kivu des pesanteurs culturelles empêchant la consommation de certains aliments pourtant nécessaires à la croissance. En conséquence, il est enregistré des déséquilibres dans l'alimentation de la population. Au-delà des faits culturels, l'insuffisance de l'offre des produits alimentaires reste tributaire

de la réduction des espaces cultivables dans certains coins et du déplacement des populations en majorité agriculteurs à la suite de l'insécurité.

Le déficit énorme enregistré dans la production alimentaire de la province, reste comblé par l'importation des produits vivriers principalement du Nord-Kivu, du Nord Katanga et de l'étranger principalement l'Asie.

Dans le domaine de l'alimentation, la Province affiche les**forces**comme :(i) laprésence et diversité des produits alimentaires ; (ii) la disponibilité de la main-d'œuvre et (iii) la disponibilité des espaces cultivables dans tous les territoires excepté au bushi.

En outre, les **faiblesses**identifiées sont principalement : (i) le déficit énorme dans la production alimentaire pour toutes les cultures d'alimentation de base de la population ; (ii) l'existence de problèmes fonciers ; (iii) la non réhabilitation des routes des dessertes agricoles couplée avec la non mise en œuvre de la politique agricole ; (iv) les mauvaises habitudes alimentaires (tabous alimentaires) et (v) la dépendance vis-à-vis des autres provinces et de certains pays limitrophes en produits alimentaires et (vi) les interdits alimentaires dans certaines ethnies est une faiblesse aussi.

Malgré ces contraintes, les **opportunités**qu'offre la Province sont de trois ordres : (i) la présence de l'INERA Mulungu, de CRH d'Uvira et de CRSN de LWIRO; (ii) l'exploitation d'immenses

potentialités halieutiques du lac Tanganyika et (iii) la réhabilitation de grandes exploitations agricoles modernes existantes et autres unités de production abandonnées.

Cependant, (i) l'insécurité alimentaire, (ii) les ruptures des stocks ; (iii) la spéculation ; (iv) les fluctuations monétaires, (v) les maladies ; (vi) la malnutrition ; (vii) le faible pouvoir d'achat de la population et (viii) le chômage, constituent de sérieuses **menaces**.

2.3.1.5. URBANISME ET HABITAT

Dans les villages, l'habitat, jusque là du type traditionnel, ne réunit pas les conditions optimales de vie. Les maisons sont généralement exiguës, construites avec des matériaux non durables. En ville, quelques maisons sont modernes et réunissant les conditions hygiéniques tandis que dans les cités populaires comme Kadutu, il y a une grande promiscuité, les maisons sont petites, construites en planches, sans cour et sans autres aménagements possibles. Ces maisons sont érigées sur les flancs de montagnes difficilement accessibles et sans urbanisation.

Vue du ciel d'une partie de la ville de Bukavu

Les habitations sont généralement construites en briques cuites avec couverture en tuiles ou en tôles dans les quartiers résidentiels de la Commune d'Ibanda. Les constructions dans les Communes de Kadutu et de Bagira sont en général en Planches avec les ouvertures en tôles.

Depuis quelques années, les constructions poussent partout dans les flancs de montagne et dans les espaces verts le long du Lac Kivu, Commune d'Ibanda. La densité de la population est devenue très élevée dans la Ville de Bukavu où trois types d'habitat se juxtaposent (i) les maisons individuelles de haut standing qu'on trouve dans l'ancienne zone européenne (ii) les maisons planifiées construites entre 1935 et la fin des années cinquante et (iii) les quartiers d'urbanisation spontanée où l'auto-construction est la règle.

Notons que les maisons de l'Etat sont dans un état de délabrement très avancé, tandis que les parcelles sur lesquelles elles sont érigées sont presque totalement désaffectées par les services étatiques.

Les **forces** identifiées restent essentiellement : (i) la présence des lois et règles en matière de construction dans les circonscriptions urbaines et rurales ; (ii) la présence des maisons modernes, des services provinciaux d'urbanisme et de l'habitat ainsi que des architectes; (iii) existence des matériaux divers de construction; (iv) les initiatives privées de la population dont ; (v) intérêt manifeste de la population à la modernisation de l'habitat ; (vi) l'esprit d'entreprenariat; (vii) la disponibilité de l'espace pour des nouveaux lotissements.

Au nombre de **faiblesses**, l'on retient essentiellement : (i) les constructions anarchiques et naissance des bidonvilles ; (ii) le sous équipement des services d'urbanisme; (iii) la non application rigoureuse des lois et textes légaux et réglementaires en la matière ; (iv) l'absence de renforcement des capacités des agents et cadres de services concernés ; (v) la délivrance désordonnée des titres fonciers; (vi) l'absence des crédits immobiliers, de nouveaux lotissements et de crédits alloués pour les études de faisabilités de lotissement; (vii) le non recyclage.

Les **opportunités** repérées restent essentiellement : (i) l'appui des partenaires dans le secteur de l'urbanisme et habitat ; (ii) la réhabilitation des services d'urbanisme et des affaires foncières et

(ii) la promotion et la vulgarisation des techniques modernes de construction en matériaux locaux.

Néanmoins, les **menaces**suivantes guettent encore la Province : (i) les conflits fonciers ; (ii) la construction anarchiques ; (iii) la recrudescence des maladies dues à la promiscuité ; (iv) les érosions et éboulements et (v) les catastrophes naturelles et anthropiques.

2.3.1.6. EAU ET ASSAINISSEMENT

Il existe des services publics et quelques organisations locales en matière d'assainissement, cependant, il est observé une insuffisance d'éducation sur le changement des comportements liés à l'hygiène publique.

L'ensemble du réseau de drainage de la ville de Bukavu est constitué des collecteurs primaires qui fonctionnent comme des émissaires des collecteurs secondaires et des caniveaux de desserte tertiaire. Ce réseau fonctionne mal et difficilement car il est bouché, détruit, étranglé et débordé par endroit. La déforestation et l'urbanisation incontrôlée des flancs de collines accouplées aux facteurs climatiques contribuent favorablement à la modification des propriétés géotechniques des sols, à l'augmentation de ruissellement et au charriage de boues dans les zones à faible pente.
L'axe Commune de Kadutu, Place de l'indépendance, est un site inondable et déprimé à faible pente logeant deux versants raides très habités. Les versants raides charrient des quantités énormes de matériaux solides, de boues qui bouchent des égouts et

adoucissent la pente du terrain et du lit de la rivière Kahuwa. Les fréquents débordements et crues de la rivière Kahuwa sont à la base de la détérioration accélérée de l'avenue industrielle, principale voie de circulation qui relie le port au marché central et stade omnisports de la commune de Kadutu en passant par la place de l'indépendance, pôle structurant et vital de la Ville de Bukavu. Ainsi, le réaménagement du bassin versant de la Kahuwa par les opérations de curage, de renforcement des berges, de reprofilage et de rééquilibrage du collecteur Kahuwa et ses principaux affluents s'avère urgent.

Actuellement, il y a des parcelles sans toilettes ni trous à ordures et dont les habitants déversent tous les déchets nuitamment sur la chaussée, dans les avenues,... Certaines fosses sceptiques communiquent directement à dessein, soit avec la rivière KAHUWA, soit avec les différentes canalisations dans les avenues et même directement dans le lac Kivu. Cette situation hygiénique déplorable est responsable de beaucoup de maladies.

L'eau de qualité pour la boisson est fournie à la population par la REGIDESO, les ONG et le Service National d'Hydraulique Rurale (SNHR). La Province a beaucoup de sources d'eau surtout dans sa partie se trouvant dans la forêt dense (Mwenga, Shabunda et Bunyakiri). Bukavu, Uvira, Kamituga et Kiliba sont desservis par la REGIDESO tandis que Katana, Kavumu et Walungu le sont par d'autres intervenants. Cette partie desservie par la REGIDESO ne présente même pas le 1/10ème des besoins de la population en eau potable, la majorité se contentant de quelques sources d'eau captée par les ONG et de l'eau puisée directement des rivières et des lacs souvent non testée, avec comme conséquence la persistance de plusieurs maladies d'origine hydrique.

La REGIDESO tire cette eau de la rivière Murhundu dans le Territoire de Kabare où se fait également le traitement. La capacité de l'usine reste petite avec comme conséquence des manques d'eau intermittent dans tous les quartiers pour ce qui concerne la ville de Bukavu surtout pendant la saison sèche qui intervient entre le mois de mai et d'août de chaque année. En outre, la salubrité publique est fortement éprouvée du fait de l'inexistence des lieux de dépôts des immondices générés par les ménages.

On identifie des **forces**comme : (i) l'organisation des travaux collectifs et hebdomadaires, le *salongo* ; (ii) l'existence des structures de mobilisation sociale et radio de proximité ; (iii) la présence des services de vidange de fosses sceptiques et des services de l'Etat (Police d'Assainissement, OVD, Environnement, etc.) ; (iv) la présence des industries privées de traitement d'eau douce minérale et (v) la présence de la main d'œuvre qualifiée.

Toutefois, plusieurs **faiblesses** restentcontraignantes, dont : (i) le bouchage des canalisations des eaux usées et pluviales ; (ii) l'occupation anarchique des flancs de collines; (iii) l'insuffisance des stratégies de collecte et d'évacuation des eaux pluviales (iv) les découverture et déboisement des flancs de collines; (v) la *transformation* d*es* routes en canaux d'évacuation des eaux usées et pluviales; (vi) l'inadaptation de la section du collecteur de la KAHUWA du fait du rétrécissement de son bief inférieur ; (vii) l'impraticabilité de l'avenue industrielle, principal axe routier, pendant toute la saison de pluie; (viii) le sous équipement des services commis à l'assainissement avec un

personnel non qualifié et mal payé ; (ix) l'inaccessibilité des services de vidange de fosse sceptique ; (x) l'absence d'un service anti incendie de la province et des toilettes publiques et des poubelles ; (xi) le manque d'un plan directeur de l'approvisionnement en eau potable dans la province ; (xii) le manque de financement pour les projets existants couplé avec l'insuffisance des compteurs à la REGIDESO et des dessertes en eau potable par la REGIDESO et d'autres intervenants ; (xiii) absence de laboratoire d'analyse privé agréé pour le contrôle de qualité de l'eau en province ; (xiv) la vétusté des matériels de traitement et du réseau de distribution d'eau potable ; (xv) le non traitement des eaux usées ; (xvi) la faible allocation budgétaire dans le secteur dans un contexte du faible pouvoir d'achat de la population ; (xvii) l'insuffisance des bornes fontaines ; (xviii) l'accès limité à l'eau potable ; (xiv) le coût élevé des désinfectants ; (xvi) l'insalubrité publique à cause entre autres de la mauvaise gestion des déchets, de l'absence du système d'évacuation des immondices doublée de la destruction et de la vétusté des ouvrages d'évacuation ; (xvii) le déboisement massif provoquant des érosions ; (xviii) la mmultiplicité des services étatiques dans le secteur de l'eau, hygiène et assainissement

Au-delà de ces contraintes, la Province présente des **opportunités**évidentescomme : (i) la présence des acteurs de développement et autres partenaires pouvant concourir à l'assainissement du milieu ainsi que l'organisation des campagnes de sensibilisation ; (ii) la disponibilité des études d'adduction en eau potable et des projets bancables ; (iii) la présence dans le Province des partenaires techniques et financiers, des

intervenants nationaux dans le secteur de l'eau ainsi que de celle des engins de forage et (iv) la présence de plusieurs rivières et sources d'eau.

Il y a lieu de noter que les principaux facteurs suivants constituent de véritables **menaces** :(i) la pollution, les maladies, la pauvreté, l'explosion démographique ; (ii) les constructions anarchiques ; (iii) la naissance des bidonvilles ; (iv) le manque d'une politique de gestion des déchets ménagers et industriels et (iv) la pollution des eaux de surface et souterraines et (v) les raccordements frauduleux.

2.3.1.7. CULTURE ET ARTS

Les ethnies du Sud-Kivu transmettent généralement leur tradition orale de génération en génération au moyen des contes, fables, devinettes, proverbes, us, habitudes et coutumes. Cette tradition tend à passer dans la littérature écrite, notamment chez les Bashi, Havu, Rega et Bembe grâce aux publications et ouvrages. Les gardiens chargés de la coutume et de la tradition existent. Il y a évolution accélérée vers le modernisme, l'ambiance culturelle traditionnelle est devenue très fragile. Les filons, théâtres, bibliothèques, conférences, kermès, etc. ont remplacé les bonnes habitudes traditionnelles surtout dans la ville de Bukavu.
La taille moyenne d'une famille est de sept personnes dans les centres les plus peuplés et de six personnes dans les centres les moins peuplés. Cette taille moyenne a une influence négative sur le niveau de vie et le revenu, au demeurant trop bas. L'influence de la polygamie est persistante dans les milieux ruraux et existe aussi en ville sous une variante cachée (2eme bureau). La

polygamie devient de plus en plus une charge socio-économique difficile à satisfaire.

Le pouvoir appartient aux chefs coutumiers au niveau de la grande famille et au père ou au premier né masculin au niveau de la famille nucléaire. Pour la transmission des biens familiaux, en général, c'est l'ainé masculin qui est héritier. Cependant, par un testament, le père peut indiquer un héritier de son choix.
Il existe des pratiques et croyances religieuses tant modernes que traditionnelles, il y a aussi des rivalités éventuelles négatives entre cultes religieux (concurrence). Compte tenu de la dégradation de la situation socio-économique, le respect des personnes et des biens des autres se dégrade, la mentalité est pervertie.Lasuperstition, le fanatisme, les peurs religieuses, les pratiques de sorcellerie, l'existence des sociétés ou associations secrètes, ces états d'âme et pratiques existent dans toutes les ethnies. Les rivalités existent entre communautés au Sud-Kivu.

La plupart des équipements culturels et sportifs de la province ne sont pas totalement exploités et sont dans un état de dégradation. C'est ainsi que malgré leur nombre, le pourcentage de la population desservie reste généralement bas. La situation est plus alarmante dans les milieux ruraux où soit ces équipements font défaut ou ne sont pas adaptés.

2.3.1.8. VIE ASSOCIATIVE (DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE)

Les **forces**dans ce domaine procèdent essentiellement de l'existence des associations diverses (des femmes,

decommunautaires et religieuses, des jeunes et des personnes de troisième âge).
Mais, la**faiblesse** majeure pour ce secteur demeure le manque d'appui à toutes ces associations.

2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT

2.3.2.1. EDUCATION

Bâtiments d'université

La Province du Sud-Kivu organise à l'instar des autres provinces du pays deux types d'écoles :

- Les écoles publiques créées à l'initiative de l'Etat et gérées directement par lui ou par les Eglises signataires de la Convention scolaire du 26 février 1977 ;

- Les écoles privées agréées, créées à l'initiative privée et gérées par des personnes physiques ou morales appelées « Promoteurs ».

Les écoles publiques se groupent en 5 catégories :

a. Ecoles Non Conventionnées gérées directement par l'Etat ;
b. Ecoles Conventionnées Catholiques gérées par l'Eglise Catholique pour le compte de l'Etat ;
c. Ecoles Conventionnées Protestantes gérées par les communautés de l'Eglise Protestante pour le compte de l'Etat ;
d. Ecoles ConventionnéesKimbanguistes gérées par l'Eglise Kimbanguiste pour le compte de l'Etat ;
e. Ecoles conventionnées islamiques gérées par la Communauté Islamique de la RDC.

Toutes les écoles non conventionnées, privées agréées et conventionnées se regroupent dans des entités administratives appelées ***Sous Division*** avec en tête un Chef de Sous Division.

A l'année 2010-2011, la Province du Sud-Kivu comptait 2.228 écoles primaires et 886 écoles secondaires. En outre, pour l'année académique 2009-2010, dix-sept établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) ont fonctionné avec des effectifs d'étudiants d'environ vingt mille.

Avant 1990, la Province ne comptait que trois instituts supérieurs, à savoir : l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP), l'Institut Supérieur Technique Médicale (ISTM) et Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR). Aujourd'hui, leur nombre a sensiblement augmenté. Il y a même des universités et instituts supérieurs de mallette.

Les **forces**identifiées dans la Province sont notamment (i) la présence des établissements d'enseignement à travers la province; (ii) l'existence d'une structure organisationnelle au

niveau de l'EPSP (Ministère Provincial de l'EPSP) ; (iii) l'existence de 18 Sous-Divisions pour un encadrement efficient des écoles ; (iv) l'existence du comité provincial de l'EPSP regroupant les représentants des différents partenaires ; (v) la *gratuité* de l'enseignement primaire et (vii) l'existence de plusieurs filières d'ESU.

Parmi les **faiblesses,** l'on note : (i) l'absence de la division provinciale de l'ESU ; (ii) l'insuffisance de frais de fonctionnement pour les établissements scolaires; (iii) la vétusté, le délabrement, l'insuffisance et/ou l'inexistence des infrastructures et des équipements scolaires (iv) la sous qualification du personnel enseignant au niveau du secondaire surtout ; (v) l'insuffisance et le sous équipement des laboratoires scientifiques ; (vi) l'insuffisance des manuels scolaires et matériels didactiques adéquats ; (vii) la prise en charge des enseignants par les parents ; (viii) le non respect des programmes scolaires et du calendrier au niveau universitaire ; (ix) l'insuffisance des inspecteurs pour le contrôle, l'animation et l'évaluation pédagogique des écoles ainsi que (x) l'insuffisance des écoles techniques et professionnelles ainsi que des conseillers d'enseignement du secteur conventionné ; (xi) l'encadrement limité du personnel par les gestionnaires ; (xii) le vieillissement du personnel enseignant surtout au primaire et (xiii) le non respect de la carte scolaire dans le processus d'agrément des écoles.

Il existe cependant des**opportunités**certaines dans la Province comme **:** (i) présence des partenaires dans le renforcement des capacités du personnel; rajeunissement du corps enseignant ;

(ii) la promotion du partenariat entre l'Etat, le privé et les PTF ; (iii) l'appui des partenaires à la réhabilitation, à la construction et de l'équipement en supports pédagogiques.

Toutefois, les facteurs suivants constituent une véritable **menace** au système éducatif : (i) la corruption; (ii) la création désordonnée des écoles ; (iii) la désintéressement des jeunes de l'enseignement technique ; (iv) les conditions précaires du travail et (v) la fuite des cerveaux.

2.3.2.2. MOYENS DE COMMUNICATION

La Province du Sud- Kivu compte quelques stations de radio et télévision dont la plupart sont localisées dans la seule ville de Bukavu et émettant en FM, uniquement pour les habitants de la ville et des environs. Tous les huit territoires de la province ont au moins une radio de proximité et/ou des correspondants d'autres radios locales appelées "Radio-club". Selon les informations disponibles, une trentaine de stations de radio et de télévision émettent dans la Province. Elles sont pour la plupart privées. Au côté de la radio Okapi de la Monusco, les confessions religieuses notamment catholiques et protestante et des ONGD détiennent aussi des stations de radio et de télévision. La RTNC émet à Bukavu et Uvira seulement. Au total, trente six stations (radios et télévisions confondues) émettent dans la Province. La ville de Bukavu en compte près de la moitié.
La presse écrite, dans la ville de Bukavu, comprend, au côté de l'ACP, sept maisons de presse dont deux représentations : SYFIA GRANDS-LACS et PROXI-MEDIA.

Dans le domaine des télécommunications, avant la réunification SUPERCEL du Rwanda avait le monopole dans la Ville de Bukavu mais aujourd'hui elle perd le marché au profit de VODACOM, AIRTEL et CCT jugées *nationales*. Les téléphones fixes de la Poste tendent à disparaître au profit des cellulaires.

Les**forces**principalessontlessuivantes :(i) existence des structures d'enseignement supérieur d'audio-visuel (ISA, CUP, UNIC, etc.) ; (ii) existence des sociétés de télécommunication, des stations de radio et télévision et du Conseil Supérieur de l'Audio-visuel et de la Communication, (CSAC, ex .Haute Autorité des Médias) (iii) existence de l'Observatoire des Médias Congolais (OMEC); (iv) présence d'une corporation des médias (UNPC) et d'un réseau de protection pour la défense des journalistes RATECO, AFEM) et (v) présence de la Division Provinciale de la Communication et des Médias et autres organes de régulation en la matière.

.

Les **faiblesses** qui éprouvent le secteur sont notamment : (i) le non respect de la ligne éditoriale (Code d'éthique et de déontologie) et du cahier de charges (Statuts); (ii) la sous qualification du personnel des médias; (iii) le problème des moyens de transport et des infrastructures; (iv) la faible couverture des médias à l'intérieur de la province ; (v) l'insuffisance des services postaux ; (vi) la vétusté et l'obsolescence des équipements et matériels de communication et (vii) le sous paiement des agents de communication (journalistes) les poussant à s'inféoder au politique.

Les **opportunités** repérées dans la Province dans ce domaine demeurent (i) la présence des partenaires qui accompagnent les maisons de presse (notamment l'Institut Panos Paris, la Voix de l'Amérique, la DeutchWelle, la RFI, l'INTERNEWS, les Trois Tamis, le Centre Lokolé) et (ii) les voyages d'échange d'expériences.
Cependant, (i) les mauvaises conditions de travail décriées, avec pour effet d'exposer les professionnels des médias à la désinformation, à la corruption et à la subjectivité et (ii) la prolifération des maisons de presse au mépris de la loi, demeurent de véritables **menaces.**

2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Le système de transport au Sud-Kivu comporte trois types de modes de transport : routier, lacustre et aérien. Les intenses réseaux routiers du Sud-Kivu ont été sérieusement affectés et détruit à la deuxième république par l'absence d'une politique de maintenance des infrastructures et des guerres à répétition qui ont occasionné cette détérioration. La plupart sont devenus inaccessibles et les trafics se réalisent par avion entre la Ville de Bukavu et certains Territoires comme Mwenga, Shabunda ou par le lac entre Bukavu et Goma.

2.3.2.3.1. LE RÉSEAU ROUTIER

Ville de Bukavu

Le réseau routier, avec un linéaire total de 2.784 Km, ne comporte que 237 Km de routes asphaltées dont la quasi-totalité reste dans un mauvais état. L'Office des Routes gère dans l'ensemble 2.121 Km de routes dont 1.202 Km de Routes nationale, 767 Km de Routes régionales et 152 Km de Routes d'intérêt local. Quant à la DVDA, elle est responsabilisée pour 663 Km de routes, dont 615 Km de Routes de desserte agricole et 48 Km de Routes régionales. La RN2 passant par la Province comporte 503 Km pour les deux axes : axe Bukavu-Kavumu-Minova (159 Km) et axe Bukavu-Mwenga-Kalole (344 Km). La RN5 entre Kamanyola et Uvira, long de 86 Km, est asphalté et son état est jugé moyen. Cependant, une bonne partie de cette route d'intérêt national est entièrement en terre battue : Bukavu-Kamanyola (55 Km) et Uvira - Fizi- Lte Katanga (282 Km). Pour ces axes, seuls 65 Km sont en bon état. En outre, l'axe Miti-Homba (RN3) comporte 37 Km en bon état sur les 93 Km de son linéaire, le reste étant dans un état moyen.

L'ensemble de la voirie urbaine de la ville de Bukavu est constitué de 75,82 km de routes jadis asphaltées, 3,67 km de routes bétonnées et 58,38 km de route en terre. Seule la partie bétonnée a résisté à l'usure du temps, elle est relativement en bon état.Certains quartiers sont aujourd'hui enclavés et la nécessité de recharger les routes en terre s'impose. Les déplacements en ville se font en taxis voiture et surtout à pied ou en taxis moto. Ceux-ci sont devenus très nombreux depuis un certain temps.

La présence principalement de l'Office des Routes, de la DVDA, de l'OVD, du FONER et des partenaires œuvrant dans le secteur, constitue une f**orce** dans le domaine des routes en particulier.

Cependant, les principales **faiblesses** identifiées sont les suivantes (i) le manque d'entretien des routes ; (ii) l'insuffisance des signaux routiers et des parkings publics ; (iii) l'insuffisance du matériel (engins) pour l'entretien des routes et du personnel chargé de l'entretien des routes (cantonnage manuel : HIMO).

La possibilité de promouvoir un partenariat public-privé-confessions religieuses pour l'entretien des routes de dessertes agricoles, doublée de l'existence de l'ACCO, constitue une **opportunité**qu'offre la Province dans le domaine des routes.

Mais les routes sont constamment **menacées par les pluies** abondantes, les érosions etleséboulements.

2.3.2.3.2. LE RÉSEAU LACUSTRE

Lac Kivu

Le lac Kivu relie Bukavu à Goma et par le lac Tanganyika on atteint les villes suivantes : Uvira, Kalemie, Bujumbura (Burundi), Kigoma (Tanzanie) et Mpulungu (Zambie). Ces voies facilitent l'importation intense des marchandises par des bateaux de gros tonnage allant de 50 à 600 tonnes.

Le lac Kivu facilite le trafic vers le Rwanda par boat motorisée (pour les denrées alimentaires) et vers Kalehe et Birava. Il y a plusieurs bateaux qui assurent chaque jour la liaison entre Bukavu et Goma. Il y a des barges de la SNCC, 7 canons rapides gérés par la Division Provinciale de transport et Communication, 1 bac de l'Office des Routes et plusieurs bateaux privés. La ville de Bukavu dispose d'un seul port au bord du Lac Kivu : celui de la SNCC.

A partir de Bukavu, les ports de Goma et Kalundu sont régulièrement desservis.

Les principaux éléments suivants sont identifiés comme **forces** :(i) la présence d'un port à Bukavu ; (ii) la présence de la SNCC, d'un bac de l'Office des Routes et de plusieurs bateaux privés ; (iii) l'existence de la Division Provinciale de Transport et Communication.

Cependant, des contraintes comme l'insuffisance et la vétusté des infrastructures portuaires couplée avec l'absence de dragage et de signaux de balisage, constituent de réelles **faiblesses** pour la Province dans le domaine du transport par eau.

La possibilité d'augmenter le trafic demeure néanmoins une **opportunité**certaine. Mais, l'ensablement en demeure une véritable **menace**.

2.3.2.3.3. LE RÉSEAU AÉRIEN

Aéroport de Bukavu

La Province du Sud-Kivu dispose d'un seul aéroport national de KAVUMU à 34 Km de la Ville de Bukavu et dont la dimension ne permet pas la navigation du type international. L'aéroport n'a ni aérogare, ni infrastructures, ni équipement de contrôle de navigation approprié. L'Aérodrome de Shabunda est géré par la Régie des Voies Aériennes (RVA) et est en bon état de praticabilité.

La piste de Kalehe, servant de dégagement de l'aéroport de Kavumu en mauvais temps, est fermée depuis 1967 et la concession est occupée par les paysans pour leurs champs.
Les pistes privées, qui sont en terre battue et mal entretenues pour la plupart, exigent un rechargement et un reprofilage. Elles

facilitent à 80 % le trafic à l'intérieur de la Province et sont reparties comme suit :

Dans le Territoire de SHABUNDA : (i) Lulingu : opérationnelle et en bon état, (ii) Kachungu : gérée par les Missionnaires Protestants mais depuis la guerre, elle est peu exploitée à cause des mines anti personnelles ; (iii) Ikozi : appartenant aux Missionnaires Protestants mais abandonnée ; (iv) Nyalubungu : opérationnelle mais sans entretien ; (v) Nzovu : non opérationnelle à cause des mines et sert de fief pour les milices armées ; (vi) Mulungu : non opérationnelle, minée et occupée par les Interahamwe ; (vii) Lusenge : non opérationnelle et (ix) Luhwinja: gérée par la société BANRO.

Dans le Territoire de MWENGA : (i) Kamituga : en bon état et opérationnelle, gérée par la Division de Transport et la Sominki ; (ii) Mwenga : opérationnelle ; (iii) Lugushwa : opérationnelle ; (iv) Kitutu 1 : gérée par l'église Catholique (Nyamubungu) et (v) Kitutu 2 : gérée par l'église Protestante (Kazuza).

Dans le Territoire de FIZI : (i) Minembwe : gérée par la Division de Transport, en bon état ; (ii) Baraka : en bon état mais peu fréquentée ; (iii) Nundu : opérationnelle sous la gestion des Protestants et (iv) Kiliba : non opérationnelle car minée.

La présence de ces aérodromes à travers la province, de la RVAetde plusieurs compagnies d'aviation, constitue une véritable

Force.

Les principales **faiblesses**identifiées sont les suivantes : (i) absence d'un aéroport de type international ; (ii) manque d'équipements et matériels appropriés ; (iii) absence d'une aérogare et des services connexes ; (iv) mauvais état des aérodromes et autres pistes et (v) vétuste des aéronefs navigants.

La possibilité de modernisation de l'aéroport de Kavumu selon les normes de l'OACI, d'une part et de doter chaque Territoire d'au moins une piste d'atterrissage, d'autre part demeure une **opportunité**.

Cependant, les calamités naturelles et les guerresconstituent de véritables **menaces**au développement du transport aérien dans la Province.

2.4. PROFIL ECONOMIQUE

Ce point analyse les composantes essentielles de l'économie de la Province, à savoir (i) Agriculture, Elevage et Pêche ; (ii) Mines ; (iii) Commerce ; (iv) Industrie ; (v) Energie et (vi) Tourisme.

2.4.1. COMPOSANTES DE L'ÉCONOMIE DE LA PROVINCE

Tableau n° 3.**PRODUCTION TOTALEANNEE 2010** (EN MILLIONS DE FC)

	SECTEUR	FC	%
Secteur Primaire	**SECTEUR PRIMAIRE**	**682 852,4**	69,6
	I. Agriculture, Pêche et Elevage	659 291,40	67,2
	Agriculture	645 878,50	65,8
	Pêche	4 331,70	0,4
	Elevage	9 081,20	0,9
	II. Foresterie	481,8	0
	III. Mines	23 079,10	2,4
Secteur Secondaire	**SECTEUR SECONDAIRE**	**71 623,4**	**7,3**
	I. Production industrielle	56 243,7	5,7
	II. Production d'électricité	2 328,7	0,2
	III. Production d'eau potable	4 065,6	0,4
	IV. BTP/Infrastructures	8 985,3	0,9
Secteur Tertiaire	**SECTEUR TERTIAIRE**	**203 036,1**	20,7
	I. Services marchands	185 783,5	18,9
	II. Services non Marchands	17 252,6	1,8
	T O T A L	**957 511,8**	

Source : Cadrage macroéconomique actualisé, août 2011.

L'activité économique de la Province du Sud-Kivu est dominée principalement par le secteur primaire suivi du secteur tertiaire ; avec une des parts respectives dans l'ensemble de la production pour l'année 2010de 682.852,4 et 203.036,1 millions de CDF, soit 69,6% pour le secteur primaire et 20,7% pour le secteur tertiaire.

Cependant, il sied de noter qu'en dehors de l'agriculture et des services marchands qui représentent respectivement 65,8% et 18,9% de l'activité économique de la Province, les autres branches ont contribué faiblement à la production, soit moins de 6% dans l'ensemble en termes réels, comme l'indique le tableau ci-haut.

La destruction des infrastructures socio-économiques de base, notamment les routes, les ponts, les ouvrages d'art, les usines et autres, a eu pour conséquence la baisse notamment de la production, de la commercialisation, de la circulation des personnes et de leurs biens. Cette situation a impacté négativement sur le niveau des revenus de la population à l'effet d'induire une pauvreté généralisée.

2.4.1.1. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE

Le Sud-Kivu offre, en raison de son étendue et de son relief, une grande diversité des zones éco-climatiques, très favorables à l'agriculture et à l'élevage, et d'autant plus que la période des pluies s'étend sur neuf mois. La Province conserve également des ressources halieutiques contenues principalement dans les lacs Kivu et Tanganyika.

L'agriculture occupe une place importante dans l'Economie de la Province, surtout les cultures industrielles (quinquina, café, canne à sucre, thé, etc. ce secteur occupe plus de 80% de la population totale de la province. Les conditions climatiques sont favorables

Plantation des Maniocs

sur toute l'étendue de la province et varient selon les zones agro-écologiques. Les principales cultures de la province varient également suivant ces conditions climatiques.

Hormis la sucrerie de KILIBA, la PHARMAKINA, les plantations de thé et quelques ONG qui s'attellent à diverses activités agricoles, les plantations modernes sont rares de même que les espaces arables du fait de la surpopulation et de la dégradation du sol : 177 agents techniciens pour 905.468 ménages agricoles, soit 1 technicien pour 5115 ménages agricoles au lieu de 400 prévus. En outre, la plupart de ces techniciens sont retraitables. Les exploitations sont de type familial mais la terre appartient aux Mwami (Roi), qui la donne en bail à sa population sous diverses

formes (Kalinzi). Les techniques culturales sont rudimentaires. Dans le Kivu Montagneux.

S'agissant de l'élevage, trois sortes d'élevages se pratiquent dans la Province, à savoir : (i) Elevage extensifindividuel (de prestige).L'éleveur dispose d'un, deux ou trois bovins qu'il fait nourrir aux alentours de son habitation, parfois la bête vit dans la même maison que l'éleveur. (ii) Elevageextensifcollectif**.**L'éleveur dispose d'un troupeau souvent composé de plus de huit têtes. Les éleveurs s'organisent pour mettre ensemble leurs bêtes et les confier à un bouvier. (iii)*Elevage semi-intensif***.**Il est souvent observé dans le territoire de Kalehe, Kabare et Walungu où les éleveurs disposent de certaines infrastructures.

Les Vaches dans une ferme

En termes de production des produits d'élevage, la production laitière reste insignifiante et moins développée dans la Province et le lait se vend soit frais soit sous forme de lait caillé. En outre, les

peaux des animaux abattus dans la Province sont commercialisées à l'étranger.

Quant à la pêche, celle-ci constitue une source importante de protéine animale. C'est aussi une source de revenu et d'emploi à une partie de la population. Les poissons « fretins » communément appelés « Ndakala » et « Lumbu » sont présents dans les deux lacs et cette deuxième espèce constitue au moins 90 % de la faune répandue dans les lacs. L'exploitation halieutique sur le lac Tanganyika est caractérisée comme sur le lac Kivu par la pêche traditionnelle et la pêche artisanale.

Les pêcheurs sur le Lac Kivu

Aussi, se développe-t-il petit à petit des activités piscicoles sous l'encadrement du Service National d'Aquaculture (SENAQUA) et en collaboration avec les ONG de Développement. Selon l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage, en 2010, 13.100 pisciculteurs ont été encadrés par les Associations locales ayant pour activité l'exploitation de 26.200 étangs de

multiplication construits sur une superficie de 104.000 ares. (Voir Tableau… en annexe).

En termes de **forces**, on retient les éléments suivants : (i) existence du Code foncier ; (ii) sol fertile et favorable aux cultures des régions tempérées et des cultures industrielles ; (iii) conditions climatiques favorables à l'agriculture sur toute l'étendue de la province ; (iv) présence des services de l'Etat œuvrant dans le domaine ; (v) présence des ONG d'encadrement des agriculteurs et (vi) implication des forces armées dans la culture des champs ; (vii) présence des fermiers à travers la province ; (viii) présence de quelques cheptels : bovin, ovin et caprin ; (ix) présence des coopératives d'éleveurs ; (x) présence des services vétérinaires ; (xi) présence des ONGs opérant dans les secteur de l'élevage ; (xii) présence de deux lacs (Tanganyika et Kivu) et de quelques rivières poissonneuses ; (xiii) présence des pêcheurs, des étangs piscicoles ; (xiv) pratique intensive de la pisciculture ; (xv) existence des marécages poissonneux ; (xvi) présence d'un grand nombre des rivières et cours d'eau propices à la pisciculture ; (xvii) présence d'un service spécialisé chargé de la pisciculture (SENAQUA)

Cependant, quelques**faiblesses**ci-aprèsfragilisentlessecteurs concernés :(i) exoderural de la population ; (ii) inopérationnalité du SNV ; (iii) l'inefficacité de l'INERA Mulungu ; (iv) l'insuffisance d'appui logistique aux techniciens vétérinaires et agricoles ainsi qu'aux animateurs de développement ; (v) zaïrianisation des concessions foncières ; (vi) abandon de certaines cultures comme le coton et la canne à sucre et (vii) destruction des usines de

transformation de certains produits agricoles ; (viii) détérioration de l'infrastructure routière ; (ix) impraticabilité des routes perturbant le circuit commercial des produits agricoles ; (x) insuffisance d'approvisionnement en semences de bonne qualité et en quantité suffisante ainsi que du personnel technique d'encadrement et (xi) attraction de la mai d'œuvre agricole par les activités liées à l'exploitation minière ; (xii) divagation des bêtes ; (xiii) insuffisance d'infrastructures vétérinaires (cliniques et dupping tank, laboratoires) et des abattoirs publics du reste en état délabré (aire d'abattage, tueries) ; (xiv) absence de lutte contre les éléments prédateurs (serpents, voleurs, oiseaux piscivores) ; (xv) paresse des pisciculteurs les poussant à la commercialisation des alevins et à la pêche avec des filets à petites mailles et dans les frayères ; (xvi) non-respect des dimensions des étangs piscicoles et (xviii) insuffisance en précautions lors du transfert des alevins (quantité, qualité des espèces et dimension des poissons à transférer).

Mais, de nombreuses **opportunités** pour l'agriculture, l'élevage et la pêche sont repérées dans la Province, à savoir : (i) possibilité d'irrigation et de drainage dans les Territoires de Fizi,Shabunda, Mwenga et Uvira ; (ii) possibilité d'implantation des usines de transformation et de conservation des produits vivriers ; (iii) existence des marécages ; (iv) exonération des importations des intrants agricoles ; (v) dispositions favorables du Code des investissements ; (vi) réhabilitation des usines et des plantations agricoles ; (vii) possibilité d'augmentation des surfaces cultivées par la récupération des terres à l'abandon ; (viii) possibilité d'amélioration du sol par l'intégration agriculture-Elevage-

sylviculture ; (xi) possibilité de relancer les activités de recherche et études agronomiques ; (x) possibilité d'installation des champs de multiplication de semences améliorées dans chaque Territoire ; (xi) transformation de la bouse des vaches à la production de biogaz et de l'engrais organique ; (xii) implantation d'usines de transformation et de conserverie des produits d'élevage ; (xiii) industrialisation de la pêche ;(xiv) implantation des unités de production, de conservation et de transformation ;(xv) création d'une école de pêche ; (xvi) instauration d'un système de coopérative de pêcheurs.

Toutefois, les principaux facteurs suivants en constituent de vraies **menaces** : (i) érosions ;(ii) éboulements ; (iii) inondations ; (iv) déforestation ; (v) dégénérescence des semences ; (vi) prolifération des pestes et ravageurs des cultures ; (vii) dégradation des sols ; (viii) guerres, conflits fonciers et conflits frontaliers(ix) surpopulation, migrations des populations des autres pays ; (x) vol du bétail ; (xi) maladies épizootiques ; (xii) conflits entre éleveurs et agriculteurs ; (xiii) pollution des rivières et affluents par la pratique de pêche non autorisée en violation de la législation dans le domaine de la pêche.

2.4.1.2. MINES

Le Sud-Kivu a d'énormes potentialités en minerais de diverses natures. A cause de ces ressources, on trouve dans le paysage économique du Sud-Kivu des creuseurs, des exploitants, des comptoirs, des maisons d'achat (négociants) et quelques sociétés minières en phase de recherche.

Depuis la faillite de la société minière du Kivu (SOMINKI) qui avait déjà atteint la phase d'exploitation, toutes les autres sociétés qui sont nées de ses cendres (BANRO et SAKIMA) n'ont pas encore atteint le niveau pouvant leur permettre de contribuer efficacement au développement. Elles sont encore en pleine phase de recherche.

La Province du Sud- Kivu est parmi celles qui regorgent de plusieurs ressources du sous sol. Les minerais les plus connus sont notamment l'or, la cassitérite, le Coltan et les wolframites.

A la sortie d'une Mine

Ils sont exploités exclusivement de manière artisanale eten conséquence, faute d'encadrement du secteur, leur contribution au développement socio-économique de la Province reste en conséquence très faible.

Les **forces**identifiées sont notamment : (i) l'existence du code minier, des comptoirs d'achat et des sociétés minières et (ii) la présence des gisements miniers divers.

Toutefois, de nombreuses **faiblesses**du secteur des mines éloignent la Province d'en tirer des gains attendus. Il s'agit notamment de : (i) l'exploitation artisanale des minerais ; (ii) la sur taxation ; (iii) les tracasseries policières ; (iv) l'absence de structures d'exploitation industrielle ; (v) la faible contribution à l'économie de la Province ; (vi) l'existence des conflits réguliers entre les détenteurs des titres miniers et les creuseurs du fait de l'absence des zones d'exploitation artisanale et (vii) la fraude vers les pays limitrophes justifiée par la fiscalité contraignante.

L'industrialisation du secteur et la création de nouveaux emplois supposée, en constitue une **opportunité** remarquable.
Cependant, (i) les Conflits fonciers ; (ii) les guerres ; (iii) les maladies sexuellement transmissibles (singulièrement les IST et le VIH-SIDA) ; (iv) les érosions et éboulements aux abords des carrières et (v) l'utilisation des enfants dans les carrières des mines, sont de principales **menaces**qui guettent la Province dans le secteur des mines.

2.4.1.3. COMMERCE

Dans le Sud-Kivu, le commerce n'est pas bien structuré, hormis les filiales de multinationales. Les structures de commercialisation et d'approvisionnement sont inexistantes. Les produits finis connaissent une hausse de prix tandis que les paysans n'ont rien comme profit. Les prix des produits vendus par les petits paysans sont fixés par les acheteurs. Cependant, les produits des industriels sont fixés par la mercuriale à l'exportation. Les grossistes sont en petit nombre dans la province, les détaillants

s'approvisionnent auprès d'autres détaillants pour leurs achats en gros. Le commerce transfrontalier est très intense, mais moins protégé, faute d'une règlementation appropriée.
En termes de **forces**, les principaux éléments suivants sont identifiés : (i) attractivité des marchés des pays voisins ; (ii) présence des industries de transformation et de production ; (iii) existence d'une abondance des produits manufacturés sur le marché, réglés par la loi de l'offre et de la demande ; (iv) construction de plusieurs galeries et/ou marchésnotammentà Bukavu et à Uvira ; (v) existence de la mercuriale des prix et (vi) la contribution significative du commerce aux recettes ordinaires du trésor public.

Néanmoins, d'importantes **faiblesses**suivantesrestent contraignantes, notamment : (i) l'insuffisance quantitative des moyens de stockage et conservation des produits ;(ii) les tracasseries administratives et douanières ; (iii) la faible présence des coopératives de commercialisation ; (iv) le non respect de la marge bénéficiaire par les opérateurs économiques ; (v) la dépendance extérieure pour certains produits (froment, huile de palme et riz) ; (vi) la dépendance extérieure de certaines entreprises pour la vente de certains produits (thé, café, minerais) ; (vii) les difficultés d'approvisionnement en intrants ; (viii) le commerce informel prime sur le commerce formel ; (ix) le faible contrôle du commerce extérieur par la circulation des devises non couvertes par des licences « IB » sur importation, « EB » sur l'exportation des biens et (x) la non professionnalisation.

Nonobstant ces limites, quelques **opportunités**s'offrent dans le Province : (i) la réglementation du commerce inter-frontalier ; (ii) l'identification des opérateurs économiques par le secteur d'intervention et leur spécialisation selon les domaines en exigeant l'obtention des licences pour chaque produit ; (iii) la présence de BIVAC et des banques commerciales.

Les facteurs (i) les tracasseries policières et administratives couplées avec la sur taxation ; (ii) la fraude et la fuite des capitaux et (iii) le manque des infrastructures sont identifiées comme principales **menaces**.

2.4.1.4. INDUSTRIE

La Province du Sud Kivu ne possède pas de grandes unités industrielles à part la BRALIMA, la PHARMAKINA et la Sucrerie de KILIBA. Les conflits armés qui ont élu domicile sur le territoire depuis 1996 ont occasionné le pillage, ladestruction et la fermeture de plusieurs unités de production industrielle.
La **force** de la Province dans le domaine de l'industrie procède de l'existence des industries agro-alimentaires.
Cependant, les principaux éléments suivants constituent des **faiblesses** : (i) la taille généralement petite des industries ; (ii) la régression de la production industrielle induite principalement des mesures de zaïrianisation et des pillages du début des années 90, (iii) la vétusté etdétérioration des infrastructures industrielles ; (iv) le manque de financement et (v) l'obsolescence des outils de travail.

La réhabilitation des industries abandonnées ainsi que la relance des activités industrielles, sont indubitablement des **opportunités**repérées dans la Province.

Toutefois, une **menace** pèse : les pillages.

2.4.1.5. ENERGIE

La situation énergétique dans la province du Sud-Kivu est caractérisée par un déficit considérable au niveau de la production.A cela, s'ajoute le fait que les réseaux de transport et de distribution de l'Energie Electrique connaissent aussi beaucoup des perturbations suite à la vétusté des équipements électromécaniques et de canalisations (pylônes, poteaux, cabines, transformateurs, câbles, etc.).Cette situation est à la base de nombreuses perturbations et coupures intempestives d'électricité enregistrées dans la desserte de l'Energie Electrique dans la ville de Bukavu, de Goma et d'Uvira.

Le besoin en énergie électrique dans ces villes est évaluée à 93 MW (55 MW à BUKAVU, 30 MW à GOMA et 8 MW à UVIRA), devant une disponibilité actuelle de près de 25 MW, soit un déficit important de l'ordre de 68 MW.A cela s'ajoute la vétusté du réseau existant et le faible taux d'électrification avec des poches noires dans des quartiers dépourvus d'installations électriques (surtout les nouveaux quartiers créés à la faveur de l'exoderural).

Les principales **forces**sont les suivantes : (i) existence de plusieurs sources hydrologiques exploitables et de l'unité d'interconnexion avec les autres centrales ; (ii) maintenance de groupes installés

depuis 1958 ; (iii) l'existence de lignes de transport Haute Tension fiables ainsi que de plusieurs études/projets d'électrification rurale, notamment KAZIBA, TCHOFI, IDJWI, NYANGEZI.
Des **faiblesses** identifiées sont essentiellement : (i) le déficit énergétique ; (ii) la surfacturation de l'énergie électrique et la surtaxation des frais d'amendes ; (iii) l'immixtion des hommes politiques dans le secteur ; (iv) le faible taux de recouvrement et (v) l'insuffisance de moyen de fonctionnement.

L'existence de plusieurs sources hydrologiques exploitables d'une part et d'autre part des lignes de transport Haute Tension fiables ainsi que de plusieurs études/projets d'électrification rurale, notamment KAZIBA, TCHOFI, IDJWI, NYANGEZI, sont parmi les **opportunités** repérées.

Cependant, (i) le déversement des déchets solides dans les cours d'eau et (ii) le phénomène du *Dahulage*, demeurent de réelles **menaces**à l'électrification dans la Province.

2.4.1.6. TOURISME

La Province du Sud- Kivu offre de nombreux sites touristiques du reste attrayants.La plupart de ces sites sont naturels et en bon

état, mais demeurent ignorés de la population et nécessitent des aménagements ; surtout ceux situés au bord des lacs Kivu et Tanganyika. Actuellement, les activités touristiques sont en baisse à la suite de l'insécurité et de l'occupation de certains sites par les bandes armées. Il existe, dans la Ville de Bukavu et à l'intérieur de la province en général, de nombreuses infrastructures hôtelières.

Vue du Lac et de la ville de Bukavu

Notons que la plupart des sites sont naturels et en bon état. Ils sont ignorés par la population congolaise. Les bords des lacs Kivu et Tanganyika demeurent à l'état naturel et nécessitent des aménagements.La réserve d'Itombwe avec ses gorilles blancs, ses oiseaux rares, sa flore rare est l'une des merveilles du Monde.

Les Mines d'uranium de Luhwindja et de diamant de Shabunda sont ignorées. Les nombreuses chutes offrent des possibilités de construction des centrales et micro-centrales hydroélectriques base de lancement des activités industrielles.

Ces sites touristiques paraissent également attrayants pour plupart, tels (i) le Lac Kivu avec ses îlots touristiques ; (ii) leLac Tanganyika avec ses îlots, sites, plages, presqu'îles ; (iii) le Cercle Sportif de Bukavu, à Ibanda la Botte ; (iv) le Parc National de Kahuzi-Biega (Gorille de Montagne) ; (v) la Réserve d'Itombwe (Gorille Blanc + oiseaux rares) ;(vi) Eaux ThermalesLes Hauts-Plateaux (prairie, forêt des bambous, Gorille, Neige) ; (vii) les monuments historiques ; (vii) la Cathédrale Notre Dame de la Paix ; (viii) le Collège Notre Dame la Victoire (Institut Alfajiri) ; (ix) la Forêt dense aux espèces rares (Faune et Flore)à Mwenga, Shabunda, Fizi, Walungu, Kabare et Walungu et (x) les ChutesKamwanga, Bilika, Elila, Ulindi, Lugulu, Zalya, Mutambala, Zombe, Kikuzi – Luhoho, à Fizi, Uvira et Mwenga (Mulenge, Minembwe, Itombwe). Cependant, le Musé GéologiqueàBukavu-Ibanda La Botte se trouve dans un mauvais état.

Les principales **forces** identifiées dans ce secteur sont (i) le climat paradisiaque de plusieurs sites touristiques : les plages sablonneuses du Tanganyika, nombreuses forets et domaines de chasse, le parc de Kahuzi-Biega et (ii) la présence des infrastructures hôtelières.

Mais, quelques points ci-après en constituent des **faiblesses** : (i) vétusté des infrastructures hôtelières ; (ii) accès difficile à certains sites touristiques et (iii) baisse des activités touristique à cause de l'insécurité.

En termes d'**opportunités**, la Province offre les possibilités de développement de l'industrie touristique et du partenariat public-privé-PTF.

Cependant, certaines **menaces** minent l'industrie touristique. Il s'agit essentiellement (i) des pillages, (ii) du braconnage ; (iii) des calamités naturelles et (iv) l'insécurité, produit des guerres à répétition.

2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

L'analyse du revenu territorial de la Province du Sud-Kivu tient compte de certains éléments notamment les recettes de la Province ou les transferts entrants, des exportations et importations effectuées par celle-ci et enfin des transferts sortants comme les ménages, la fiscalité, etc. Nous allons examiner et ressortir chaque l'élément qui le compose afin de permettre son calcul.

2.4.2.1. VENTE DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR DE LA PROVINCE (EXPORTATIONS)

Tableau n° 3. BIENS ET SERVICES VENDUS A L'EXTERIEUR EN 2010

PRODUITS	2010

	Quantités (en Kg)	Valeurs CIF (en millions de CDF)
A. AGRICOLES	**7 135 612,9**	**10 060,2**
CAFE ROBUSTA 2KV, EQT, BSC, ORT 1	1 139 655,67	1 221,36
CAFE ARABICA 2KV, EQT, BSC, ORT 2	1 186 893,41	1 743,91
THE SKV 7	383 947,00	211,10
PAPAINE 2KV 8	329 302,50	3 252,40
QUINQUINA SKV 9	1 610 000,00	1 519,97
RAUWOLFIA VOMITORIA SKV 10	48 483,41	28,22
GRAINES DE PAPAYE SKV 14	50 695,51	22,36
ECORCES DE PIGEUM 2KV 15	2 205 535,55	1 873,65
RACINES MILLETIA ? EQT, ailleurs 16	46 643,87	28,65
LEGUMES KIN 17		0,00
SESAME 18		0,00
TABACS BRUTS EN FEUILLES KSI, BND 19	134 456,00	158,53
B. MINIERS	**3 304 075,9**	**31 178,8**
COLTAN SKV, MNM 13	86 464,84	654,73
PYROCHLORE NKV 20		0,00
SCORIES		0,00
OR, ORT 26	34,01	934,76
CASSITERITE, MNM 27	3 169 577,00	28 309,36
WOLFRAMITE, KTG 28	48 000,00	1 279,96
C. INDUSTRIELS	**1 090 701,8**	**4 825,2**
SUCRE DE CANNES BSC, SKV 7	1 000 216,35	531,78
ALCOOL ETHYLIQUE BSC,SKV 8	75 735,48	98,82
QUININE SKV 16	14 750,00	4 194,61
D. P.R. ANIMAL	0,00	0,00
PEAUX DES CARP NKV, ORT, BSC 1	0,00	0,00
PEAUX DES BOVINS NKV, ORT,BSC 2	0,00	0,00
PEAUX DES BETTES 3	0,00	0,00
E. DIVERS	**0,0**	**0,0**

PANNEAUX PUBLICITAIRES KIN 1	0,00	0,00
OBJETS D'ART (En matière mixe) KTG, KIN 2	0,00	0,00
T O T A L Hors Bois G E N E R A L	**11 530 390,6**	**46 064,2**
F. BOIS (M3)		
GRUMES BSC, BND, EQT 1	0,00	0,00
SCIAGES KIN 2	0,00	0,00
TOTAL GENERAL / VALEUR		**46 064,2**

Source : Cadrage macroéconomique actualisé, août 201.

Il ressort des données du cadrage, pour l'année 2010, que les exportations des produits agricoles représentent le tiers des produits miniers malgré le niveau de la production agricole atteint de 65,8% dans l'ensemble de la production provincialecontre 2,4% de celui des produits miniers. Ainsi, la valeur des produits agricoles exportés s'est chiffrée à 10.060,2 millions de FC et celle des minerais à 31.178,8 millions de CDF.

La papaïne 2KV 8 a contribué avec plus d'un dixième de l'ensemble de la valeur des 12 produits agricoles en 2010, soit 3.252,4 millions de CDF. Quant aux produits miniers, 3,17 tonnes de la cassitérite MNM 27 ont été exportés en 2010 pour une valeur de 28.309,36 millions de CDF, soit une part relative de 90,8% des produits exportés.

2.4.2.2. ACHATS DES BIENS ET SERVICES À L'EXTÉRIEUR DE LA PROVINCE (IMPORTATIONS)

Tableau n° 4.BIENS ET SERVICES ACHETES A L'EXTERIEUR DE LA PROVINCE

IMPORTATIONS	2010	
	Volume en Kg	Valeur (en millions CDF)
BIENS DE CONSOMMATION	**33 166 760,6**	**23 738,5**
PRODUITS DU REGIME ANIMAL	1 945 148,81	1 794,69
PRODUITS DU REGIME VEGETAL	16 467 450,00	3 773,20
GRAISSES, HUILLES ANIMALES OU VEGETALES	1 618 276,00	1 036,54
PEAUX, CUIRS, ARTICLES DE VOYAGE	85 432,00	43,27
BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES	81 561,00	79,49
MATIERES TEXTILES ET OUVRAGES	5 081 708,80	9 919,25
CHAUSSURES, COIFFURES, PARAPLUIES		329,64
PERLES FINES, METAUX PRECIEUX	0,00	0,00
MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS	7 887 184,00	6 762,46
BIENS INTERMEDIAIRES	**34 346 448,4**	**17 013,0**
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ALCOOL ET TABAC	20 110 416,00	9 147,59
PRODUITS MINERAUX EXCEPTE LE PETROLE	9 709 019,00	2 832,45
PRODUITS DES INDUSTRIES CHIMIQUES & CONNEXES	2 384 043,41	1 786,63
MATIERES PLASTIQUES, CAOUTCHOUC ET OUVRAGES	563 989,00	471,92
PAPIERS, CARTONS, PATES DE BOIS ET OUVRAGES	156 195,00	1 282,66

PRODUITS CERAMIQUES, VERRES ET OUVRAGES	263 259,00	182,08
METAUX COMMUNS ET OUVRAGES	1 145 438,00	1 237,91
PEICES DE RECHANGE	14 089,00	71,70
ARMES ET MUNITIONS		0,00
PRODUITS PETROLIERS	**113 828,2**	**16 568,5**
PRODUITS PETROLIERS PAR MUANDA		0,00
PRODUITS PETROLIERS PAR MATADI (ANGO-ANGO)		0,00
PRODUITS PETROLIERS PAR KASAI		0,00
PRODUITS PETROLIERS PAR KATANGA		0,00
PRODUITS PETROLIERS PAR SUD-KIVU	113 828,18	16 568,52
PRODUITS PETROLIERS PAR ORIENTAL		0,00
PRODUITS PETROLIERS PAR NORD-KIVU		0,00
BIENS D'EQUIPEMENT	**1 328 913,0**	**15 484,5**
MACHINES, APPARAEILS, MATERIEL ELECTRIQUE		0,00
MATERIEL DE TRANSPORT EXCEPTE PIECES DE RECHANGE	1 276 457,00	3 940,61
INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE	36 669,00	30,46
OBJETS D'ART ET DE COLLECTION	15 787,00	11 513,38
SOUS/TOTAL IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES		72 804,50
AUTRES IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES		**25 481,56**
TOTAL GENERAL		**98 286,00**

Source : Cadrage macroéconomique actualisé, août 2011

Le déséquilibre structurel de la balance commerciale courante en défaveur des exportations de la Province s'observe encore en 2010 où les importations représentent le double des exportations. Les achats à l'extérieur de la Province ont concerné les biens de consommation pour un montant de 23 738 millions de FC, les

biens intermédiaires pour 17.013,0 millions de FC. Parmi les biens de consommation importés, les produits du régime végétal ont représenté la moitié du volume importé, soit 16.467.450,00 Kgrs. Quant aux autres produits, les importations du pétrole par exemple, se sont élevées à 16.568,5 millions de FC pour l'exercice 2010, suivi de biens d'équipements à 15.484,5 millions de FC. En outre, la Province a importé durant la même période les autres biens et services pour une valeur de 25.481,56 millions de FC.

In fine, dans l'ordre d'importance, les biens et services représentent 25,9% du total de la période, suivis des biens de consommation (24,2%), des biens intermédiaires (17,3%), des produits pétroliers (16,9%) et enfin, des biens d'équipement (15,8

2.4.2.3. LES TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS

Tableau 5. LES TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS

LIBELLE	2010e	
	(en millions de CDF)	% du PIB
RECETTES ET DONS	**140 978,8**	**14,4**
I. RECETTES	**48 549,9**	**4,9**
Solde au 31/12	0,0	
Recettes rétrocédées	9 916,5	**1,0**
Recettes d'intérêt commun	3 229,6	**0,3**
Taxes spécifiques	1 080,7	**0,1**
Recettes exceptionnelles	2 908,1	**0,3**
Budget annexe	15 585,7	**1,6**
Subvention de l'Etat à la province	199,9	**0,0**
Transferts pour salaires du personnel décentralisé(Santé, Education, Agriculture)	9 923,4	**1,0**
Subvention virtuelle pour salaires autres pers.déconcentré	5 706,0	**0,6**
II. DONS	**92 428,9**	**9,4**
Pour financement de dépenses courantes	75 085,5	**7,7**
Dont: Aide humanitaire	37 658,3	**3,8**
Pour financement d'investissements	17 343,4	**1,8**

e = estimation

Le tableau ci-dessus, indique qu'en 2010 la Province a bénéficié de 92.428,9 millions de FCsous forme de dons, soit 65,6% des recettes totales comptabilisées. Ces dons ont été constitué de 17.343,4 millions de FC pour le financement des investissements et de 75.085,5 millions de FC pour les dépenses courantes. L'aide humanitaire en a absorbé presque la moitié.
Au niveau local, les recettes générées se sont élevées à 48.549,9 millions de FC dont 15.585,7 millions des budgets annexes et 9.916,5 millions des recettes rétrocédées.

2.4.2.4. LES TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS

Le montant des transferts financiers, faute de données, est par hypothèse, le dixième du montant des transferts entrants, soit 14.097,8 millions de FC.

2.4.2.5. CALCUL DU REVENU TERRITORIALDE LA PROVINCE

Le revenu territorial provincial est obtenu par la différence des sommes des flux entrants avec les sommes des flux sortants. Les premiers sont constitués de recettes de la province et des exportations des biens et services, tandis que les seconds sont alimentés par les importations et le 1/10ème des transferts entrants (faute des données sur la valeur réelle des transferts sortants), comme indiqué dans le tableau suivant

Tableau REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU/2010 (EN MILLIONS DE FC).

Transferts Entrants	Exportations	Importations	Transferts Sortants	Revenu Territorial provincial
140.978,8	**46.064,2**	**98.286,0**	**14.097,8**	**74.659,1**

Source : Calculs de la Direction de la Planification Régionale/Ministère du Plan.

Schéma du flux financier

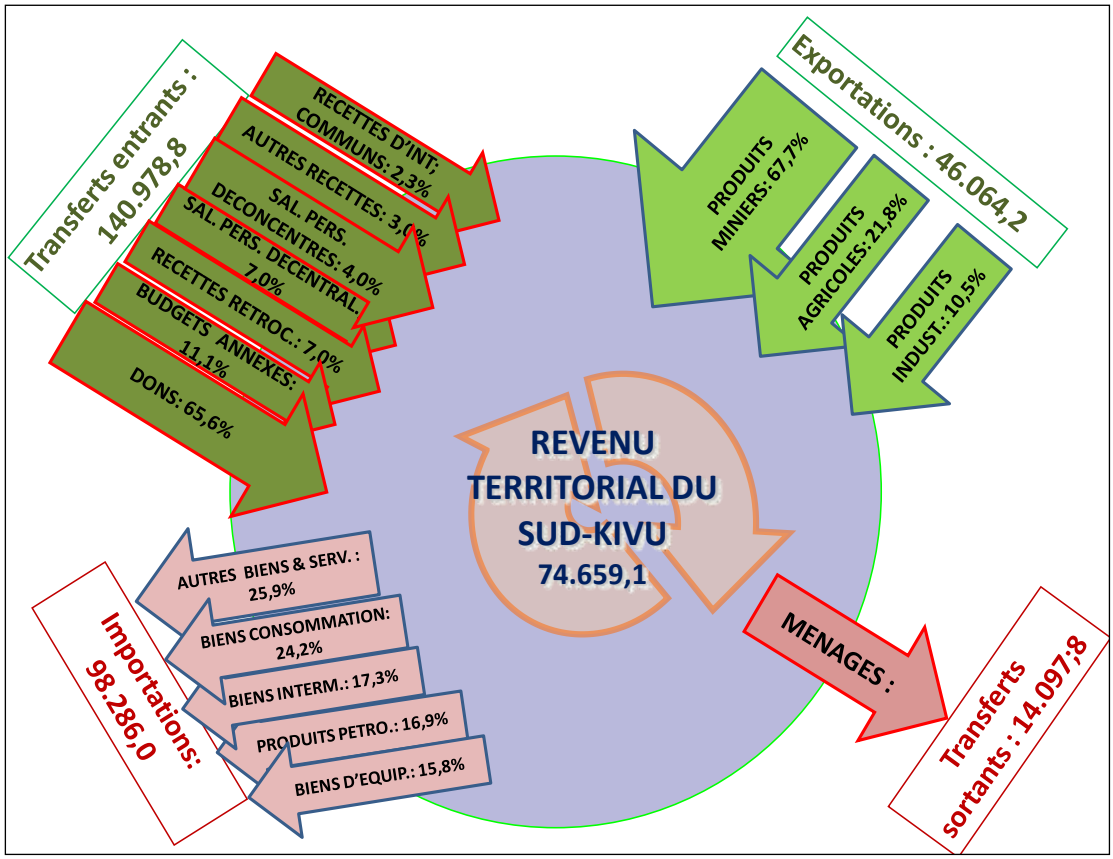

2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD)

SK OMD 1: Eliminer l'extrême pauvreté et la faim

Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

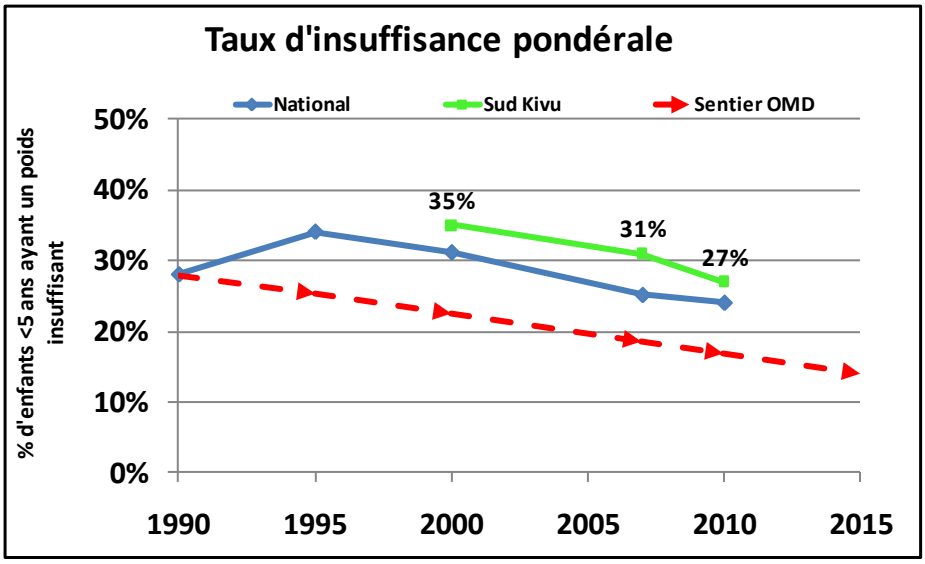

SK OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

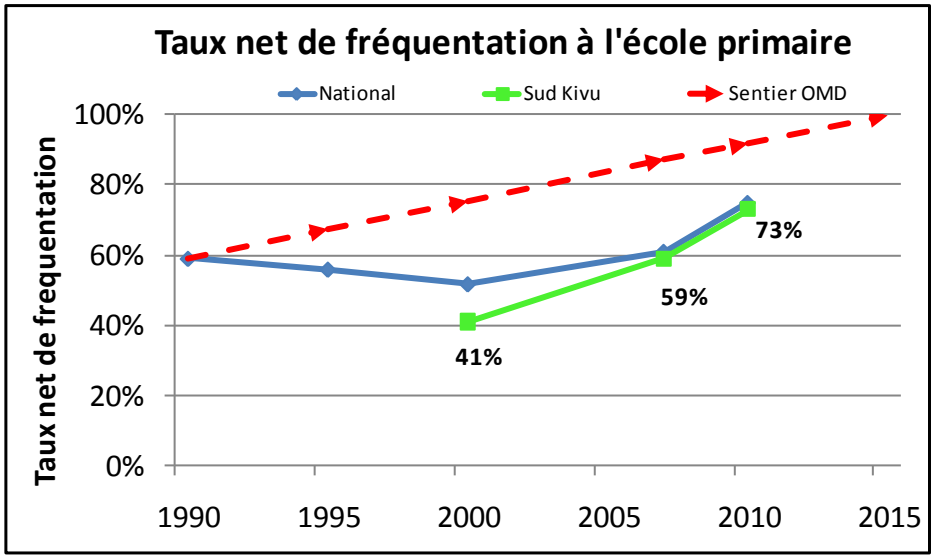

SK OMD 3: Promouvoir l'égalité des sexes

Cible4: Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire/secondaire d'ici à 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

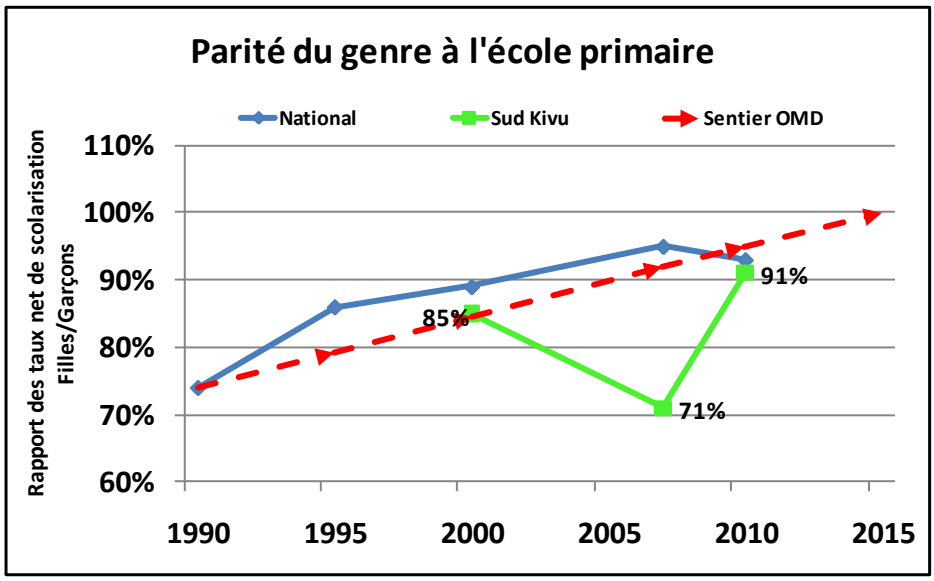

SK OMD 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

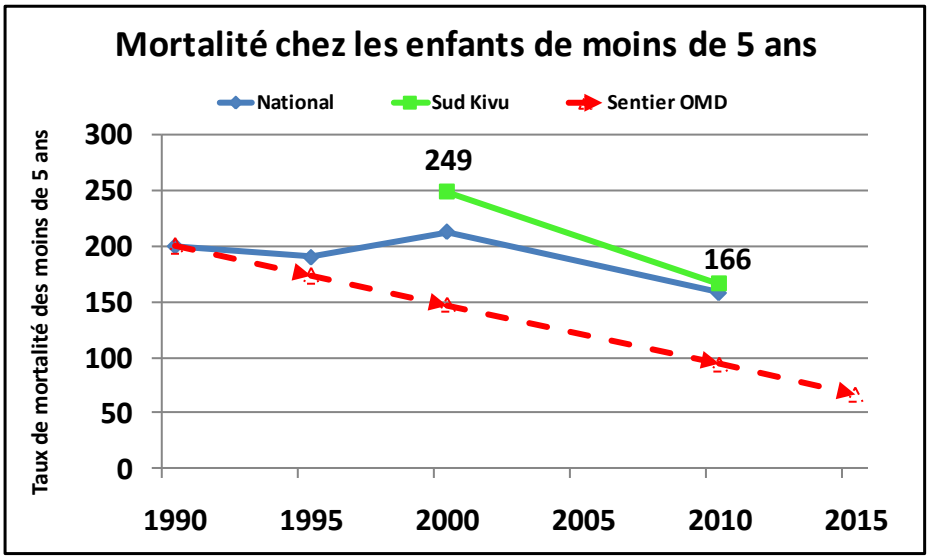

SK OMD 5: Améliorer la santé maternelle

Cible 6: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

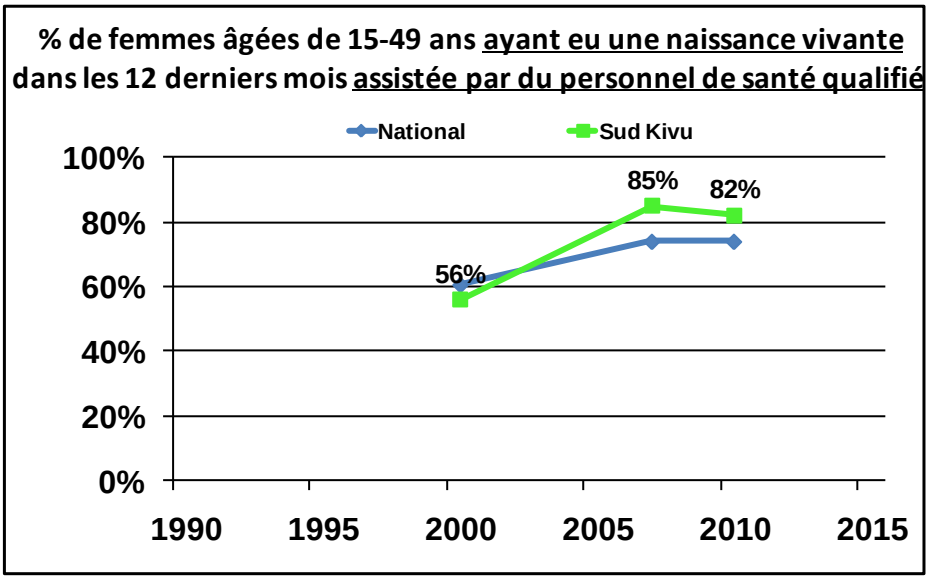

SK OMD 6: Combattre le VIH/SIDA et le paludisme

Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle

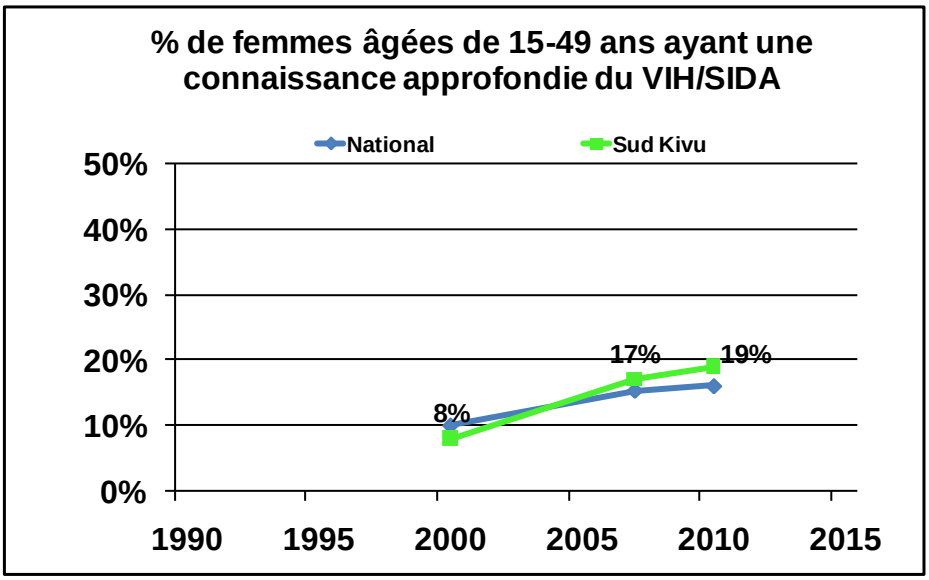

SK OMD 6: Combattre le VIH/SIDA et le paludisme

Cible 8: D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

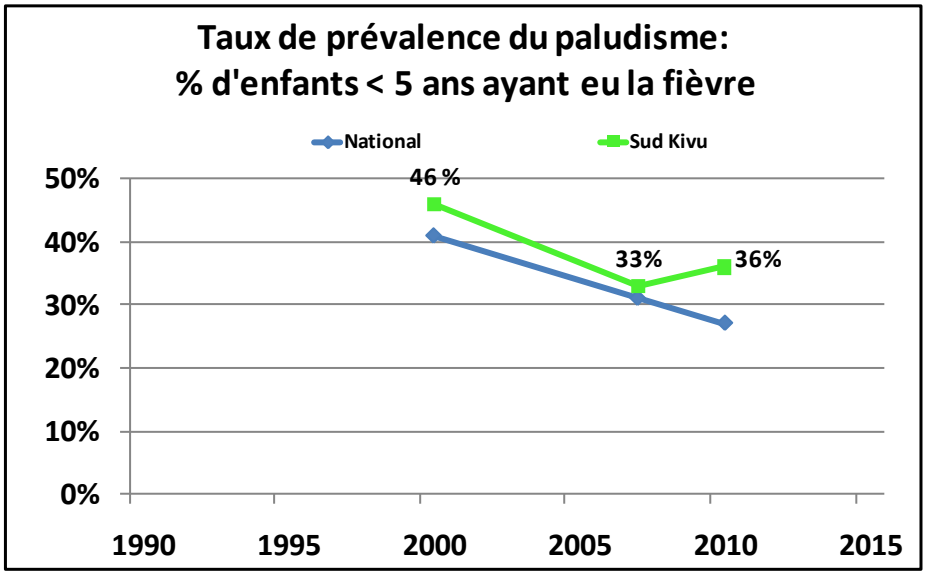

SK OMD 7: Assurer un environnement durable

Cible 10: Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population sans accès durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base

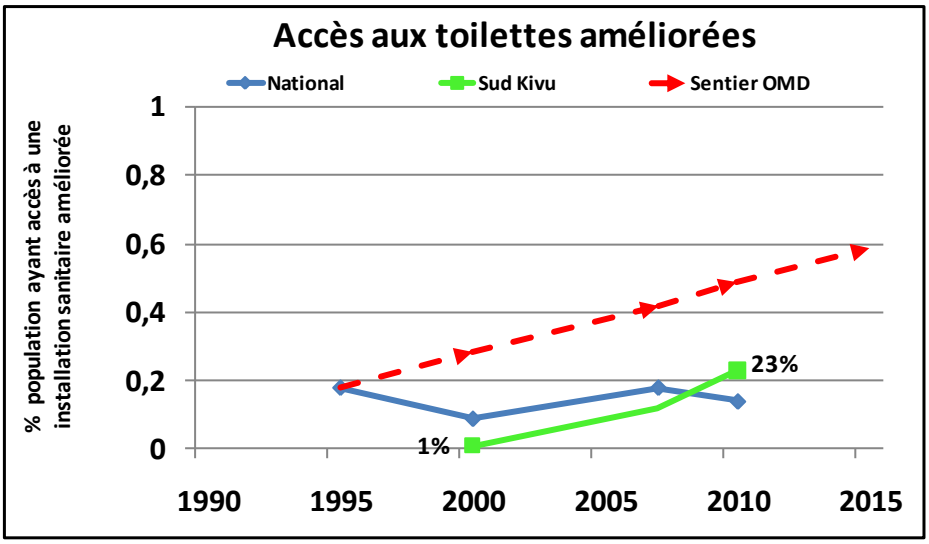

SK OMD 7: Assurer un environnement durable

Cible 10: Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population sans accès durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base

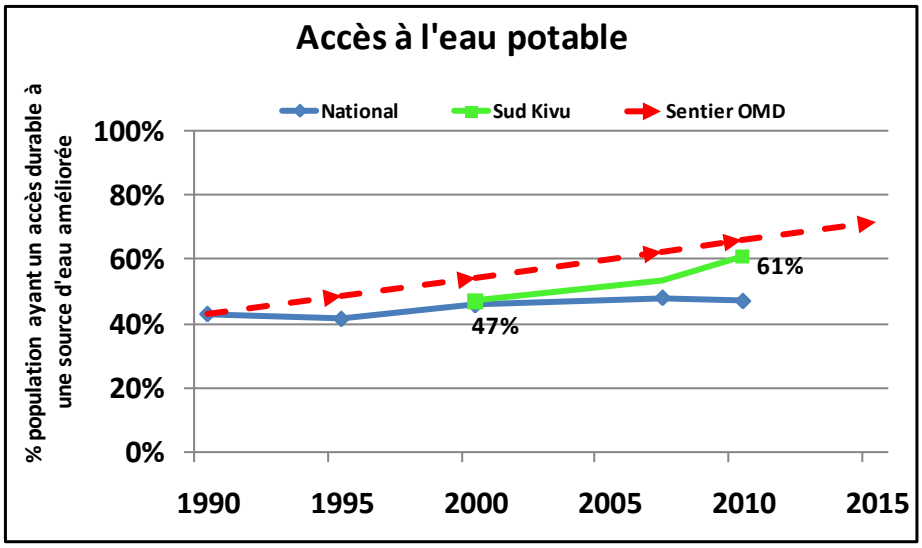

CHAPITRE 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT

3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

3.1.1. Atouts majeurs	3.1.2. Contraintes majeures
- Existence des textes réglementaires et lois; - Mise en place de quelques stratégies sécuritaires dans la province ; - Diversité de la potentialité de la province ; - Elections démocratiques libres et transparentes garanties par la Constitution ; - Actions menées par la société civile et les partenaires extérieurs.	- Manque de certains textes légaux et réglementaires, et non application des ceux existants ; - Insécurité ; - Corruption et impunité ; - Faible capacité institutionnelle ; - Impraticabilité des voies de communication.

3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

3.2.1. Atouts majeurs	3.2.2. Contraintes majeures
- Consolidation de la politique de la conservation des ressources naturelles à	- Présence des FDLR dans le Parc National KahuziBiega ; - Exploitation artisanale des minerais dans le parc et les aires protégées ;

travers les aires protégées ; - Promotion des forêts naturelles (cas des réserves d'Itombwe à Mwenga et BushemaLutungulu à Kalehe ; - Mise en place du Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCP) ; - Coalition pour la protection et la gestion durable des ressources naturelles ; - Existence du Code forestier ; - Présence des plantes médicinales dans le parc et les aires protégées ; - Protection des espèces animales rares telles que les gorilles de montagne et les oiseaux ; - Réglementation de la pêche dans les lacs Kivu	- Apparition de la liane dans le Parc National KahuziBiega (Sericostrachyscandens) qui fait disparaître certaines espèces végétales ; - Non actualisation de la Loi sur la conservation des ressources naturelles ; - Appropriation abusive des boisements de l'Etat par les autorités coutumières et/ou des tierces ; - Empiètement par les multinationales des aires protégées (cas de BANRO) ; - Octroi abusif des concessions par les services étatiques à l'intérieur des aires protégées ; - Survie des populations riveraines des parcs et des aires protégées.

et Tanganyika.	

3.3. SUR LE PLAN SOCIAL

3.3.1. Atouts majeurs	3.3.2. Contraintes majeures
- Dynamisme de la population; - Ressources naturelles disponibles ; - Présence des plusieurs partenaires; - Application progressive de la gratuité de l'enseignement primaire; - Instauration progressive de la sécurité.	- Persistance des foyers de l'insécurité; - Non respect de la parité; - Chômage accru; - Abandon des activités agro pastorales au profit des autres activités; - Floraison des sectes religieuses et chambres de prière qui entrainent la paresse et le manque d'initiatives vitales; - Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain.

3.4. SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

3.4.1. Atouts majeurs	3.4.2. Contraintes majeures
- Vastes étendues des terres arables ;	- Nombre élevé des ménages vivant avec moins d'un dollar

- Disponibilité des nouvelles semences améliorées susceptibles de booster la production agricole pour la réduction de la famine ; - Présence des exploitants industriels de minerais en phase d'exploitation (Cas de TWANGIZA MINING) ; - Relance des quelques industries susceptibles de créer l'emploi et des richesses (SUCKI et CIMENKI).	USD par jour (± 80 %) ; - Balance commerciale courante déficitaire ; - Diminution de la production agricole et industrielle ; - Manque de création d'emploi ; - Insécurité dans certaines zones potentiellement productrices.

CHAPITRE 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

4.1. VISION À LONG TERME

Dans le cadre de la gouvernance, la vision consiste à faire de la Province du SUD KIVU une province en paix, sécurisée et ayant adopté les pratiques d'une gestion des affaires publiques moderne et efficace. Elle consiste également à faire de cette province une société gouvernée par des valeurs de solidarité et d'innovation, offrant aux populations un accès aux services sociaux de base généralisé et équitable sur l'ensemble de la province et au sein de laquelle la pauvreté et la vulnérabilité sont en déclin rapide sous le double effet d'une croissance accélérée et de programmes sociaux ciblés et enfin avoir une économie diversifiée, assise sur des infrastructures performantes, créatrices d'emplois, conduite par un secteur privé dynamique et occupant une position en RDC à la mesure de son potentiel de croissance

En attendant les résultats de l'étude Nationale Prospective à long terme (RDC VISION 2035) qui donnera les nouvelles orientations du développement, la contribution de la province pour une telle vision s'appuiera sur cinq principaux défis de développement dont les finalités majeures sont :

- une Province en paix, sécurisée et ayant adopté les pratiques d'une gestion des affaires publiques, moderne et efficace ;
- Une économie provinciale diversifiée, assise sur les infrastructures performantes, créatrice d'emplois, conduite par un secteur privé dynamique et occupant une position dans la RDC à la mesure de son potentiel de croissance ;

- Une société gouvernée par des valeurs de solidarité et d'innovation, offrant aux populations un accès aux services de base généralisés et équitables sur l'ensemble de la Province et au sein de laquelle la pauvreté et la vulnérabilité sont en déclin rapide sous le double effet d'une croissance accélérée et des programmes sociaux ciblés ;
- Une maitrise du VIH Sida avec une réponse aux besoins des personnes infectées et affectées par le virus, et
- Une lutte contre les changements climatiques par la préservation de l'énorme capital des ressources naturelles.

4.2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Relancer l'activité économique par une redynamisation des secteurs porteurs de croissances et une réhabilitation des infrastructures économiques de base ;
- Améliorer la sécurité de la Province par le désarmement de toute les bandes armées ainsi que du retour forcé des milices étrangères présent sur le Territoire de la Province ;
- Réduire sensiblement le niveau de pauvreté des populations.

4.3. PILIERS STRATÉGIQUES

4.3.1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE, LA PAIX ET L'AUTORITÉ DE L'ETAT

Secteurs	Axes Stratégiques	Objectifs spécifiques	Actions
SECURITE ET PAIX	Amélioration du maintien de l'ordre publique et restauration de l'autorité de l'Etat	Achever la réforme de la police en cours au Sud-Kivu Améliorer la sécurité	• Déployer les policiers à travers la Province • Construire les bureaux de commissariat • Construire les camps de 30 maisons pour les policiers • Equiper les 50 commissariats en panneaux solaires, VSAT, ordinateurs et mobiliers • Equiper les 8 commissariats et 32 commissariats secondaires en phonies et portables HF • Recyclage et formation continue de 1000 policiers sur la Constitution et les Droits Humains

			• Equiper la PNC de 54 pick up de patrouille • Appuyer les familles et associations dans et autour des camps de policiers en Activités Génératrices de revenu, y compris l'agri élevage.
		Renforcer les capacités des Services de renseignements	• Renforcer les actions de la 10ème Région Militaire dans les zones encore insécurisées (disponibiliser la ration alimentaire des militaires) • Equiper les différents régiments en faction au Sud-Kivu • Appuyer les activités génératrices de revenus des familles et associations autour des camps militaires • Construire des casernes militaires • Former des militaires sur la Constitution, les droits humains et autres textes

			légaux et réglementaires • Recycler le personnel des services spécialisés (ANR, DGM, …) • Equiper les services de renseignement • Rajeunir le personnel des services de renseignement • Mettre en retraite le personnel à l'âge requis pour la retraite honorable • Payer un salaire décent au personnel des renseignements
JUSTICE	Amélioration de la gouvernance judiciaire	Renforcer les capacités des acteurs judiciaires	• Former des acteurs de la Justice à travers la province • Mettre à la disposition des acteurs de la Justice de la documentation et des textes de loi • Evaluer périodiquement des actions du secteur de la Justice • Elaborer le programme de réinsertion sociale

		Réhabiliter les Infrastructures judiciaires	aux prisonniers (activités agricoles, pisciculture, ateliers,…) • Appuyer l'intégration de nouveaux magistrats dans la Province • Former le personnel recruté et recycler les anciens ; • Créer les activités génératrices de revenus de détenus et appuyer la réinsertion sociale d'anciens détenus. • Assurer des conditions de vie décentes au personnel judiciaire dans les territoires à haut risque. • Mettre en retraite honorable le personnel de services judiciaires • Réhabilitation des palais de Justice de Bukavu et d'Uvira • Réhabilitation du bureau de la division de la

		Construire de nouvelles infrastructures.	Justice • Réhabilitation de maisons affectées aux Magistrats et au personnel de la Justice • Réhabilitation de Prisons de Bukavu, Kabare et Walungu • Acquisition de 6 jeeps et 10 motos pour les magistrats et personnel judiciaires • Equipement de la division de la justice et des prisons en mobilier, ustensiles, matelas, caméras vidéo, etc. • Equipement en outil informatique et consommables des structures réhabilitées et de la police judiciaire
		Action spécifiques Droits	• Construction de 5 prisons (Shabunda, Mwenga, Idjwi, Kamituga et Kavumu). • Construire de Tribunaux

		humanitaire.	de Paix (Idjwi, Kabare, Bukavu • Construction de Tribunaux de Grandes Instance (Kavumu, Kamituga, Uvira) • Construction d'un centre de rééducation pour enfants (Lurhala) • Construction Tribunal secondaire de grande instance à Shabunda • Construction des maisons d'arrêts à travers tous les Territoires de la Province; • Construction logement de magistrats et agents de la justice et du personnel pénitentiaire ; • Acquérir un terrain pour la maison de l'avocat ; • Construction parquets militaire détaché. • Organiser mensuellement un cadre

			de concertation Autorité publique - humanitaires • Vulgariser la déclaration universelle de droits de l'homme • Promouvoir l'apprentissage des métiers et l'éducation des enfants en conflits avec la loi. • Promouvoir l'apprentissage des métiers et l'éducation des enfants en conflits avec la loi. • Assurer la sécurité des personnes retournées et/ou rapatriées et de leurs biens • Réhabiliter les centres de rééducation des enfants en conflit avec la Loi • Assister les personnes vulnérables • Promouvoir et Assurer la justice juvénile
FONCTION PUBLIQUE	*Amélioration de*	Renforcer les	• Former 100 agents de l'Administration locale

	la Gouvernance administrative et politique	capacités des Agents de l'Administration locale et leur apporter un Appui institutionnel Gérer efficacement les ressources humaines de l'Administration	• Doter des moyens logistiques (véhicules et équipements) des territoires, communes et chefferies et secteurs/ 58 JEEPS . • Réhabiliter 104 bureaux des officiers de l'Etat civil au niveau des Territoires. • Construire 200 nouveaux bureaux des officiers de l'Etat civil. • Construire des bureaux des officiers de l'état civil • Informatisation et appui à l'unité statistique de la population de la Division de l'intérieur. • Engager, former et payer les officiers de l'état civil. • Construire de nouveaux bureaux des officiers de l'Etat civil • Promotion de la Gestion Axée sur les Résultats

		publique	auprès de Hauts Cadres du Ministère. • Evaluation annuelle des performances de tous les services administratifs. • Elaboration des plans directeurs de développement des villes et territoires. • Construire 8 bâtiments administratifs (Divisions) • Réhabiliter 30 bâtiments administratifs vétustes • Construction de 130 Maisons résidentielles des agents des ETD. • Construire le parlement provincial • Equiper et connecter à l'internet les services administratifs de la province et assurer les services. • Mise en place d'un système de motivation du personnel déconcentré du
	Renforcement de la gouvernance économique.	Assurer le Suivi-Evaluation du Plan Quinquennal 2011-2015	

		Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère Provincial du Plan et Budget Améliorer et Produire les statistiques provinciales	Ministère de l'Intérieur (244 agents) • Organiser la Revue ANNUELLE du secteur • Assurer des formations spécifiques des cadres des ministères (Conseillers, chefs de division), y compris voyages d'études • Organiser des réunions de coordination des programmes de coopération (RDC-UNICEF/UNPFA/PNUD/FAO/MONUSCO/PAM/Gouve Belge/Suisse/Pays Bas • Assurer la Coordination des secteurs productifs, des infrastructures et sociaux • Assurer la Coordination des actions de Stabilisation • Organiser la Revue annuelle du Plan

			Quinquennal de Développement de la Provincial • Assurer la Coordination du Plan Quinquennal de Développement
		Renforcer les capacités de la division du Budget. Installer la chaine provinciale de dépenses	• Renforcer les capacités des Cadres et Agents du Ministère, Division et cellule du plan / territoire • Equiper le ministère, les divisions et l'INS en matériel informatique. • Acquisition véhicules 4 x 4 • Procéder et renouveler la connexion de l'internet des Ministères, Divisions provinciales et l'INS • Mise à jour de la banque de données sur les acteurs de développement dans la Province

		et de recettes du Sud-Kivu	• Doter l'INS d'un outil informatique et maintenance • Acquisition d'une jeep 4x4 pour l'INS et entretien • Renforcer les capacités des agents et cadres de l'INS • Réhabilitation du bâtiment INS • Production des bulletins statistiques trimestriels, semestriels et annuels y compris indices de prix et comptes nationaux • Faciliter les utilisateurs à l'accès aux statistiques • Améliorer la qualité des données statistiques • Organiser la Journée

			Mondiale de la Statistique et la Journée Africaine de la Statistique • Assurer l'appui aux travaux du recensement général de la population • Sensibilisation sur l'importance et le rôle de l'information statistique • Assurer une formation en finances publiques aux agents et cadres de l'administration du budget • Assurer une formation en informatique (logiciel de calculs) • Doter la division du budget en équipements informatique • Elaborer un manuel des procédures financières et comptables en matière de dépenses et de recettes

			• Elaborer et/ou acheter le logiciel comptable • Assurer la formation des utilisateurs • Assurer le Suivi et évaluation du budget • Intégrer le budget participatif dans les ETD • Consolider les PVD et former les Comités Villageois de Développement
JEUNESSE	Accession des jeunes à l'enseignement de qualité Valorisation de	Améliorer le système éducatif provincial Renforcer les compétences des jeunes sur	• promouvoir le système d'éducation et de formation en métiers et l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes • Réhabiliter/construire des espaces éducatifs non formels pour les jeunes/adolescents non scolarisés, enfants dans la rue et autres vulnérables • Vulgariser et mettre en œuvre la politique nationale de la jeunesse déjà adoptée • Appuyer les fora et

	l'éducation non formelle et construction des centres de formation professionnelle des jeunes ; Organisation de l'alphabétisation fonctionnelle et apprentissage des métiers, réinsertion socio	la prévention des IST/ VIH SIDA, la promotion de la citoyenneté grâce aux compétences de vie cohérente ; Promouvoir et protéger les droits humains, la culture de la paix, la démocratie et l'éducation citoyenne ;	rencontres locales des jeunes ; • Former les encadreurs de jeunes et les paires éducateurs sur la prévention des IST/ VIH SIDA. • Fournir les services conviviaux aux jeunes • Assurer la Sensibilisation populaire sur la promotion de la paix, de la démocratie et de la citoyenneté.

	économique des jeunes ; Renforcement des compétences des jeunes en matière de leadership, et la promotion de la citoyenneté et de la paix en milieu des jeunes ; .	Promouvoir les sports, loisirs sains et les activités socioculturelles en milieu des adolescents / jeunes ; Améliorer la qualité et l'accès des jeunes aux technologies de l'information et de la communic	• Organiser les activités sociales, culturelles et sportives • Construire et réhabiliter les stades de football, basketball, volleyball,… • Réhabiliter et construire des centres d'écoute et d'information des jeunes ; • Organiser des ateliers de formations et d'échanges d'expérience entre jeunes. • Organiser des micros entreprises des jeunes réinsérés ;

	Renforcement des capacités institutionnelles et techniques de la DIVIJEUNNE et structures des jeunes	ation Impliquer la jeunesse à la production, à la problématique population et développement de la culture	• Former la jeunesse à la production, à la problématique population et développement de la culture
GENRE	Amélioration des conditions des Politiques et programmes de développement de la province du Sud Kivu	Institutionnaliser l'approche genre au Sud Kivu ;	• Sensibiliser les décideurs sur l'approche genre • Renforcer les capacités des points focaux genre dans les services étatiques et privés • Rédiger un cahier des charges pour les points focaux genre • Créer les comités genre dans les ministères et services étatique • Redynamiser le conseil provincial de la

	intégrant la dimension genre.	Créer un cadre de concertation des parties prenantes dans la promotion du genre et la lutte contre les violences faites aux femmes ou violences basées sur le genre Promouvoir le leadership Féminin	Femme(CPF) • Vulgariser les textes nationaux et internationaux protégeant les droits des Femmes • Identification des organisations/institutions ou services étatiques œuvrant dans la promotion du genre et la lutte contre la violence basée sur le genre ; • Création d'un réseau des parties prenantes dans la promotion du genre et la lutter contre les violences faites aux femmes ou violences basées sur le genre • Appui au fonctionnement du réseau • Tenue des réunions mensuelles • Elaboration d'un plan provincial pour la lutte

			contre les violences basées sur le genre
		Accompagner les activités de la réinsertion socioprofessionnelle des femmes victimes des violences basées sur le genre	• Identifier des Femmes leadeurs • Renforcer les capacités en leadership ; • Créer un cadre de concertation des femmes leadeurs ; • Elaborer et exécuter un plan d'actions ; • Suivre et évaluer des activités des Femmes Leaders • Former les Femmes ciblées dans les métiers comme l'agriculture, élevage, la couture, la teinturerie, la savonnerie et la coiffure • Fournir des kits de réinsertion aux femmes formées

			• Appuyer la Commercialisation des produits des Femmes formées
DECENTRALISATION	Appropriation effective du processus de décentralisation	Permettre à tous les acteurs impliqués de s'approprier le processus et de s'engager à la mettre en œuvre de façon concertée	• Favoriser l'appropriation du processus de décentralisation par tous les acteurs (partis politiques, administration publique et société civile). • Favoriser l'appropriation sociale du processus de décentralisation
	Transfert progressif des compétences et	Rendre effectif et efficient le dispositif de	• Respecter les compétences concurrentes et exclusives entre la

	des ressources	transfert des compétences et des ressources aux provinces et aux ETD.	Province et les ETDs. • Clarifier les compétences des ETD • Assurer le transfert des ressources aux ETDs • Mettre en place la fonction publique provinciale et locale • Contrôler l'affectation effective des recettes rétrocédées aux projets de développement des ETDs
	Renforcement des capacités	Créer une masse critique de capacités provinciales et locales de mise en œuvre de la décentralisation	• Renforcer les capacités provinciales de pilotage et de suivi de la décentralisation. • Renforcer les capacités des acteurs provinciaux et locaux impliqués dans la mise en œuvre de la décentralisation. • Renforcer la Conférence des Chefs des entités décentralisées (ETDs) de la Province • Former les députés

	Harmonisation de la décentralisation Coordination effective entre l'état central et la province Financement de	Développement des outils de planification et de gestion Rendre les missions de toutes les administrations complémentaires Mettre en place un système de financement adéquat et pérenne	provinciaux en matière de contrôle parlementaire et d'élaboration d'Edits • Définir les attributions du Directeur de Province dans la mise en œuvre de la décentralisation • Doter la Province et les ETD des outils de gestion et de planification • Harmoniser les textes juridiques • Développer des nouveaux rapports de partenariat. • Promouvoir la conférence des Gouverneurs de province. • Création du comité Inter ministériel de suivi de la

	la décentralisation		mise en œuvre de la décentralisation • Mettre en place un Conseil Provincial de Décentralisation. • Mettre en place la Cellule Provinciale d'Appui-Conseil à la Décentralisation. • Promouvoir des espaces de dialogue au niveau provincial et au niveau des Territoires • Accroitre les capacités de mobilisation des ressources de la Province et des ETD • Organiser la décentralisation fiscale • Rationaliser les interventions des bailleurs de fonds. • Mettre en place la caisse de péréquation • Mettre en place un système de péréquation entre *les ETD*
CLIMAT	Elaborati	Favoriser	• vulgariser le recueil sur

DES AFFAIRES	on et adoption des règles communes, simples, modernes et adaptées à la situation des économies des Etats parties Promotion de l'arbitrage des litiges Mise en	l'harmonisation des droits des affaires Favoriser l'institution de la CEEPGL en vue d'accomplir de nouveaux progrès sur les échanges économiques entre la Province, le Rwanda et le Burundi Uniformiser le droit des affaires Contribuer	l'amélioration du climat des affaires dans le Sud-Kivu (Cfr OHADA) ; • renforcer les capacités des magistrats et auxiliaires de justice • créer une école régionale supérieure de la magistrature de cette organisation • inciter les opérateurs économiques à l'investissement • subventionner les projets d'investissement • revoir le code des investissements • installer les antennes ANAPI dans la province du Sud-Kivu • alléger la procédure d'accès aux avantages du code des investissements.

	œuvre des mécanismes judiciaires adéquats en matière de règlement des litiges commerciaux	au renforcement de la sécurité juridique et judiciaire des activités économiques	
PORTEFEUILLE	Réhabilitation des entreprises de portefeuille	Renforcer les capacités managériales des entreprises Réorganiser les entreprises	• Redynamiser le service chargé de portefeuille de la Province • Elaborer des textes juridiques adaptés au contexte de la modernisation des entreprises du portefeuille

		Moderniser les entreprises	• Organiser des audits externes invités par le gouvernement provincial • Décentralisation des recettes des entreprises du portefeuille

4.3.2 DIVERSIFIER L'ECONOMIE POUR ACCELERER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI

Secteurs	Axes Stratégiques	Objectifs spécifiques	Actions
MINES	Susciter un environnement propice aux investissements pour l'installation des usines d'exploitation minière artisanale et industrielle Organiser l'exploitation	Accroître la production minière industrielle	• Promouvoir l'exploitation semi-industrielle et industrielle des mines • Vulgarisation du code minier auprès d'investiss

	minière conformément au nouveau Code Minier. .		eurs potentiels • Délogement des milices et autres bandes armées des sites d'exploitations minières. • Relancer les activités du secteur minier et amorcer la restructuration des entreprises publiques du secteur ; • Former et recycler le personnel ; • Construire un

			bâtiment pour chaque service minier ; • Délimiter les zones d'exploitations artisanales des mines ; • Identifier et regrouper en coopératives les exploitants artisanaux ; • Former les exploitants artisanaux en techniques d'exploitation minières, au respect

			des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ; • Identifier les négociants et les détenteurs des titres miniers ; • Vulgariser la législation minière en vigueur ; • Constituer un fonds provincial pour la réhabilitation de l'environnement dans les zones

			minières ; • Vulgariser le nouveau code minier ; • Renforcer le contrôle et le suivi des PAR, PGEP et EIE des sociétés minières.
AGRICULTURE	Mise en place d'un mécanisme d'appui à la production paysanne. Modernisation de l'agriculture par l'utilisant des techniques appropriées y compris la	Mettre en place un mécanisme d'appui à la production paysanne. Moderniser l'agriculture en utilisant les techniques appropriées y compris la mécanisation là où c'est	• Produire 2000 ha de riz paddy ; • Mettre en place des centres d'adaptation et de production de semences améliorées ; • Mettre en

	mécanisation là où c'est possible.	possible.	place un Fonds de crédit pour la production de 2000 ha de palmier à huile ; • Produire et transformer Les fruits, notamment les mangues, l'ananas, la mandarine, les oranges et le citron ; • Irriguer les périmètres de culture dans la plaine de Ruzizi ; • Encadrer les paysans agriculteurs ;

			• Assurer l'approvisionnement en engrais chimique amélioré ; • Relancer la production agricole notamment les cultures vivrières et cultures traditionnelles d'exploitation avant la diversification des filières agricoles et animales ; • Améliorer la recherche et appuyer le conseil agricole.

			• Renforcer les capacités des différents acteurs du secteur agricole ; •
ELEVAGE	Mise sur pied d'un mécanisme d'appui à la production paysanne Introduction de la culture du fourrage Amélioration des pâturages	Mettre sur pied un mécanisme d'appui à la production paysanne Encourager l'élevage en stabulation Introduire la culture du fourrage Améliorer les pâturages	• Acquérir et mettre à la disposition des éleveurs des animaux (vaches, chèvres, moutons et porcins) de races améliorée ; • Améliorer L'épidémio-surveillance ; • Appuyer

			financièrement les entreprises de transformation de produits agricoles ; • Réhabiliter les abattoirs existants et construire des nouveaux • Mettre en place un fonds de crédit à la réhabilitation des pâturages ; • Former les éleveurs en technique d'élevage et en soins vétérinaires ;

			• Moderniser le matériel génétique des espèces animales ; • Appuyer la recherche scientifique en matière d'élevage ;
PECHE ET PISCICULTURE	Mise en place d'un mécanisme de formation et d'appui à la production paysanne. Modernisation de la pêche. Mise en place d'un système d'appui aux activités de	Mettre en place un mécanisme de formation et d'appui à la production paysanne. Moderniser la pêche. Mettre en place un système d'appui aux activités de	• Former les pêcheurs en technique de la pêche ; • Moderniser le matériel génétique des espèces halieutiques;

	pêche	pêche	• Appuyer la recherche scientifique en matière de pêche. • Créer des coopératives des pécheurs • créer des IMF pour l'accompagnement des activités de pêche. • Aménager et construire les étangs piscicoles ;; • Réhabiliter les étangs piscicoles existants ;

COMMERCE	Amélioration du cadre institutionnel et juridique du commerce et redynamisation des exportations nationales.	Accroître les activités de commerce dans l'étendue de la Province	• Elaborer et adopter un Edit sur la promotion du commerce frontalier ; • Organiser des formations sur le commerce intérieur et extérieur et sur la concurrence ; • Vulgariser les textes réglementaires en matière de commerce • Mettre en place un Fonds de crédit et de garantie à l'exportati

			on ; • Construire et équiper 7 entrepôts dans les principaux points de passage vers les pays frontaliers ; • Organiser Trois missions d'études commerciales.
INDUSTRIES			• Réaliser des études approfondies sur la relance de la sucrerie de Kiliba et de la TOLINKI ;

			• Assurer la relance du secteur privé ; • Réaliser des études de faisabilité pour l'installation d'une fonderie d'étain, d'une usine de fabrication de carreaux, d'une savonnerie et d'une briqueterie industrielles ; • Renforcer les capacités des agents du secteur

			privé industriel ; • Réaliser une étude sur la transformation des fruits produits dans la Province.
ENERGIE	Mise en place d'un programme d'approvisionnement en eau potable en milieu rural ; Sensibilisation de la population Mise en place d'une politique d'adduction d'eau et d'assainissement dans les	Mettre en place un programme d'approvisionnement en eau potable en milieu rural ; Plaidoyer et Sensibiliser la population ; Mettre en place une politique d'adduction d'eau et d'assainisseme	• Réhabiliter le groupe 4 de la centrale Ruzizi 1 de 8,6MW ; • Finaliser les études de faisabilité de la centrale Ruzizi 3 et de la centrale Ruzizi 4 ; • Acquérir le financement pour la

	campagnes ; Augmentation du volume d'eau potable de la Regideso ; Raccordement de chaque ménage en énergie électrique ; Electrification de la ville et des Territoires ; Réhabilitation des infrastructures de la SNEL ; Production et distribution de l'eau potable dans toute l'étendue de la	nt dans les campagnes ; Augmenter la production de la Regideso ; Raccorder chaque ménage par la SNEL ; Electrifier la ville ; Réhabiliter les infrastructures de la SNEL ; Produire et distribuer l'eau de la REGIDESO.	construction des centrales RUZIZI 3 et 4 ; • Renforcer les lignes Haute Tension ; • Réhabiliter les microcentrales hydroélectriques ; • Construire de nouvelles centrales hydroélectriques avec réseaux de distribution de l'énergie ; • Implanter de postes de 110 et 30 KV ;

	Province.		• Construire la centrale hydroélectrique du site Ulindi; • Construire deux centrales de 10 MV chacune fonctionnant à base de méthane; • Réaliser l'étude sur l'extraction du pétrole du lac Tanganyika ; • Effectuer des études sur les schistes bitumées de Ubwari ; • Construire cinq

			centrales éoliennes ; • Renforcer les capacités humaines et matérielles de la division provinciale de l'énergie; • Mettre en place une structure de gestion des microcentrales communautaires ; • Appuyer le fonctionnement de la REGIDESO ; • Réaliser l'adduction d'eau à

			partir des sources existantes ; • Réaliser des forages d'eau ; • Raccorder en eau potable les quartiers rapprochés de la REGIDESO ; • Clarifier la gestion et la distribution du courant électrique par la SINELAC ; • Réhabiliter le barrage de Ruzizi I et de la station de pompage d'eau de Mururu ;

			• Renouveler les cabines électriques, les câbles, tuyaux et compteurs.
TOURISME	Relance du secteur touristique	Accroitre les activités touristiques dans la Province	• Réaliser l'inventaire, la cartographie et un documentaire vidéo sur les sites touristiques ; • Organiser les voyages d'échanges d'expériences ; • Renforcer les capacités des hôteliers et agents de l'administra

			tion du tourisme ; • Elaborer, valider et mettre en œuvre le plan directeur du développement touristique au Sud-Kivu; • Diversifier les points d'attractions ; • Impliquer et sensibiliser les populations riveraines des parcs à la protection des espèces

4.3.3 AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN

Secteurs	Axes Stratégiques	Objectifs spécifiques	Actions
EMPLOI	Amélioration des conditions de vie des fonctionnaires Mise en place d'une politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle	Mettre en retraite les fonctionnaires d'Etat réunissant les conditions de retraites, Recruter des nouveaux agents de la fonction publique, Renforcer le capacité/recyclage par des formations, Soutenir les secteurs	• Placer l'emploi au centre de préoccupation macro sectoriel, • Accroitre l'offre d'emploi décent et développer le secteur privé, • Améliorer l'employabilité des populations ciblées

		privés et mieux encadrer les secteurs informels et améliorer la protection sociale, Impliquer davantage les collectivités décentralisées dans le programme d'emploi et développer les partenariats publics-privés-collectivités décentralisées,	et la formation professionnelle, • Organiser les systèmes de formation et améliorer le fonctionnement du marché du travail, • Appuyer l'entrepreneriat coopératif pour la création de l'emploi en milieu rural
SANTE	Promotion des soins de santé	Réduire mortalité et la	• Réhabiliter les

	primaires et de dépistage précoce du VIH/Sida et des IST Intensification des recherches sur le fléau Prise en charge de cas Pourvoir le système sanitaire d'une législation et d'une organisation adaptée au contexte sociopolitique de la province Dotation en équipements de santé requis et d'un laboratoire moderne à	morbidité de la population du Sud-Kivu en général à travers les soins de santé préventifs, promotionnels et curatifs d'ici 2015 Réduire de 2/3 d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans Réduire de ¾ d'ici 2015 le taux de mortalité maternelle Stopper la propagation	structures sanitaires (les CS, HGR, l'équipement,…), • Appuyer le fonctionnement de formation de santé par appui en médicaments génériques, en zone de santé, construction des maternités, … • Améliorer le cadre institutionnel du secteur de

	court et moyen terme les structures de santé Opérationnalisation des zones de santé de la province Accessibilité aux soins de santé essentiels de qualité à l'ensemble de la population Mobilisation rationnelle des ressources financières aussi bien publiques, privées et extérieures que celles de la communauté	du VIH/Sida et commencer à inverser la tendance actuelle et avoir maîtrisé le palu et autres maladies d'ici 2015 Développer un système d'approvisionnement en médicaments essentiels, en fourniture pour imagerie médicale, en plantes et recettes médicinales éprouvées et en produits de laboratoire Développer les activités	la santé, • Promouvoir la médecine traditionnelle, • Renforcer les capacités techniques et de gestion de HGR, • Mutualiser les soins de santé et autres mécanismes de financement, • Constituer un pool fund de lutte contre la malaria et les maladies

		d'appui à la gestion rationnelle des programmes de santé Renforcer la lutte contre la maladie ainsi que les accidents de travail et les conséquences médico-sanitaires des catastrophes **Promouvoir un environnement propice à la vie saine** Promouvoir la protection sanitaire des groupes spécifiques Promouvoir	spécifiques, • Renforcer le leadership et la gouvernance du secteur (revue annuelle du secteur de la santé, sensibilisation, publicité, affiche, carnaval, journée spécifique, mission de supervision des zones de santé,…), • Réhabiliter,

		des bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles Promouvoir la communication pour la santé Promouvoir la participation communautaire et le partenariat Renforcer la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles et le VIH/SIDA	construire et équiper les centres hospitaliers et les laboratoires • Octroyer une prime aux médecins pour les encourager à rester dans les zones de santé éloignées • Payer régulièrement et décemment le personnel soignant • Affecter du personnel qualifié

			• Recycler le personnel soignant et le motiver • Sensibiliser la population à fréquenter les services de santé et le personnel de qualité • Améliorer le niveau de connaissances, les attitudes, les pratiques en rapport avec la santé de la reproducti

			on, le VIH/Sida et les IST • Identifier le virus et les victimes • Publier les résultats du sang prélevé • Etablir le diagnostic précis • Envoyer un lot important des produits pharmaceutiques, et de protection. • Assurer les soins intensifs des patients

			• Prendre des mesures de prévention de cette maladie • Assurer le Suivi et évaluation
EAU			○ • Augmenter les captages des sources d'eau potable • Compléter des éléments à joindre à la cartographie des adduction

			s de l'eau potable dans chaque Territoire • Construire de nouvelles adductions d'eau potable dans les huit Territoires de la Province du Sud-Kivu • Réhabiliter les sources et les adductions d'eau qui existent

			déjà • Réhabiliter et renforcer les capacités des unités de traitement de l'eau de la Regideso existant et fort dépassé • Adduction en eau potable de Makobola, Fizi et Baraka. Les études sont disponibles et le système

			existant ne répond plus à la demande • Etude et adduction en eau potable à Walungu centre. Le système existant ne répond plus à la demande • Elaborer un plan directeur d'adduction en eau potable dans la ville de Bukavu, les cités d'Uvira et

			de Kamituga, • Augmenter la capacité de production et la distribution dans la ville de Bukavu : projet source de Mazigiro (40M3), projet Lusheke à Kabare (Mudusa), projet Kakanga (Bugobe), projet LubonaMushinga

			• Adduction en eau potable de Kamanyola, Luvungi et Sange. Les études sont disponibles • Construire une centrale hydro électrique Ruzizi III à Kamanyola. Le projet existe déjà mais le financement fait défaut.
ASSAINISSEMENT			• Renforcer l'autorité

			de l'Etat dans la gestion des déchets, excrétas et eaux usées Curer les avaloirs, les trottoirs… Construire et équiper des laboratoires pour le contrôle de la qualité de l'eau Mener des études en matière des eaux usées pour détermine

			r l'action à mener entre la construction et la réhabilitation des centres et les réseaux d'assainissement pour les communes de Bagira et de Kadutu Améliorer l'assainissement des déchets solides et liquides Evacuer les immondices dans les

			marchés et dans les grandes agglomérations en ville et en milieu rural • Construire des incinérateurs dans les marchés et dans les hôpitaux, dispensaires et centres hospitaliers • Construire des latrines publiques aux chefs lieux des

			Territoires, dans les milieux publics et dans la ville de Bukavu • Construction des canalisations des eaux des pluies à Panzi dans la commune d'Ibanda
URBANISME ET HABITAT	- Création de nouveaux lotissements et construction de logements sociaux pour contenir la pression démographiqu	Améliorer les conditions de vie des populations urbaines en créant des conditions pour un mode vie décent	• Elaborer des textes juridiques pour la mercuriale des prix en matière des

	e et prévenir les constructions anarchiques ;	Améliorer la gestion urbaine en renforçant la responsabilité Résorber la carence et la mauvaise qualité des logements. Promouvoir l'accès de tous à un logement décent et digne Instaurer le crédit habitat Veiller au respect du plan d'urbanisme des villes	matériaux de construction • Construire des logis sociaux à travers la Province du Sud-Kivu • Améliorer le contexte socio-économique et développer un partenariat public privé sur les opérations de logement

			social • Faciliter l'accès au crédit habitat • Etendre la ville de Bukavu vers Buhozi, Nyangezi, Kalambo, Chabarhabe, … • Construire les logements sociaux • Promouvoir et vulgariser les techniques de

			construction en matériaux locaux durables • Concevoir, exécuter et vulgariser la politique nationale de l'habitat
EDUCATION	Assurer l'éducation primaire pour tous se traduisant en 2015 par une totale gratuité de l'enseignement primaire	Assurer la gratuité de l'enseignement de base et mettre en place un système efficace d'appui à l'éducation nationale,	• Promouvoir un enseignement primaire obligatoire et gratuit conformément aux dispositions

	Amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur	Harmoniser et diffuser les programmes pour l'éducation non formelle, améliorer l'information sur le sous-secteur par la production et la diffusion d'annuaire, Former des formateurs, élaborer et mettre à leur disposition des matériels de formation y compris les supports spécifiques en langue nationale. Développer les infrastructures et	constitutionnelles • Réhabiliter les anciennes écoles et construire des nouvelles écoles, • Renforcer les capacités par différentes formations et recyclages des enseignants • Construction, Réhabilitation et

		équipements des universités et instituts supérieurs. Appliquer strictement la loi cadre réformée. Promouvoir l'éducation préscolaire et l'éveil de la petite enfance Améliorer la qualité de l'éducation de base Réduire le taux d'abandon scolaire, d'ici 2015 Garantir l'effectivité de	Equipement des écoles • Paiement décemment et régulièrement le personnel enseignant • Encouragement a la création des écoles à vocation technique et professionnelle • Motivation, formation et recyclage du

		l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle Promouvoir l'enseignement professionnel Augmenter le taux net d'admission à 100%, d'ici 2015 Organiser et développer des programmes spéciaux du niveau primaire à l'intention de tous les enfants de 8 à 14 ans n'ayant jamais	personnel enseignant • Susciter la création des écoles dans les milieux éloignés (ruraux et autres) • Renforcement de capacité du personnel scientifique, • Réhabilitation des bâtiments de l'institut supérieur

		fréquenté l'école Pourvoir la formation des ouvriers qualifiés en maçonnerie, menuiserie, Plomberie, cordonnerie, jardinerie et moniteur agricole Garantir la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes	et universitaire de l'Etat, • Doter les universités et instituts supérieurs de bibliothèques pour ceux qui n'en ont pas, • Encourager et promouvoir la formation universitaire de la femme, • Octroyer les bourses

		d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente Former et renouveler des enseignants. Réhabiliter et procéder à l'extension des infrastructures de l'Enseignement Supérieur et Universitaire Renforcement des capacités à	d'études de 3ème cycle ; • Arrêter une politique efficace d'enseignement supérieur et universitaire, • Faire respecter les critères de fonctionnement et d'agrément des institutions de l'enseignement supérieur et

		l'Enseignement Supérieur et Universitaire Accroître l'accès des enfants des familles pauvres par la gratuité de l'enseignement primaire.	universitaire,
Culture et Technologie de l'information et de Communication	Créer des réseaux de communication par téléphone, par Internet, etc. Créer des radios et des antennes de télévision dans les milieux ruraux	Promouvoir les NTIC et l'exercice de la liberté de la presse et d'opinion Pourvoir les secteurs de Culture, Presse et Information ainsi que les Postes, Téléphones et Télécommunic	• Former les animateurs radios sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits ; • Réhabiliter et équiper les

		ations d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte de développement sociopolitique de la province Moderniser les équipements et matériels Réduire les prix des services des télécoms Supprimer la mentalité et coutumes rétrogrades sur l'image de la femme	bureaux relais des services de communication ; • Organiser des missions de vulgarisations des textes en vigueur en matière de communication ; • Renforcer les capacités des agents de la Division Provinciale de Communication

			• Promouvoir les maisons de presse écrite publique et privée. • Concevoir une politique de création et d'appui aux radios communautaires • Initier des campagnes de sensibilisation sur les NTIC
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	Redynamisation et rationalisation des	Sensibiliser tous les partenaires du secteur	• Mobiliser la population aux

	infrastructures de transport des réseaux routier, lacustre et aérien	Réhabiliter, moderniser et entretenir les routes, ponts, ports, aéroports existants. Créer d'autres routes Créer des routes nationales et régionales Créer des routes de desserte agricoles par territoire	travaux de cantonnage manuel • Assurer le balisage et le dragage du fleuve et des lacs ainsi que des aéroports • Moderniser les bacs et ponts, les aéroports, les locomotives et les wagons • Assurer le curage des rivières traversant la Ville • Construire des murs de

			soutènement sur les versants • Instaurer le balisage des aéroports • ***Modernisation des aéroports*** • Entretenir régulièrement les différentes routes ; • Réhabiliter les RN 25, RN 29, 10km de la RN 30 et RN5 sur Kamanyola-Uvira ; • Bitumer la route Miti-Hombo ; • Réhabiliter le

			tronçon en terre battue Kavumu-Minova long de 115km ; • Réhabiliter l'avenue industrielle de Bukavu long de 2km ; • Réhabiliter les tronçons carrefour-Cimpunda, place de la paix-BCC-Major Vangu, indépendance-Nyamugo-carrefour-coopéra-Coup

			franc ; • Construire et bitumer l'axe Uvira-Fizzi long de 243 km du RN 5 ; • Réhabiliter les anciennes pistes de desserte rurale • Construire de nouvelles pistes de desserte rurale ; • Construire à Elakat Ruzizi II un parking pour gros camions et remorque

			s ; • Réhabiliter et équiper les ports de Idjwi Sud, de Idjwi Nord, de Minova, de Kalehe, de Birava, de Kalundu, de Kivovo, de Baraka et SNCC à Bukavu ; • Réhabiliter et équiper une Grande gare routière à Bukavu ; • Agrandir et équiper (modernis

			er) l'aéroport de Kavumu ; • Mettre à jour la banque de données sur le charroi automobile, les aéronefs et les unités flottantes ; • Réaliser les études spécifiques sur le secteur ; • Organiser les revues du secteur des infrastructures de transport ;

			• Actualiser annuellement les données du secteur des infrastructures de transport.

4.3.4. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Secteurs	Axes Stratégiques	Objectifs spécifiques	Actions
SOL ET SOUS-SOL	Protection des ressources en sol et en sous sol Promotion de la gestion durable de l'environnement .	Maîtriser la dégradation et amenuisement des ressources environnementales	Amender les terres arables avec de l'engrais chimique et organique là où le sol n'est plus fertile introduire la gestion intégrée de la fertilité du sol

	Adoption des lois protégeant l'environnement		Elaborer une Loi sur les reformes agraires Réhabiliter les routes de dessertes agricole et d'intérêt de la Province Ouvrir d'autres routes de desserte agricole Intensifier l'agriculture par sa mécanisation et par l'utilisation des semences améliorées, des engrais et des pesticides Délocaliser la population des milieux surpeuplés vers les milieux non

			exploités Former les exploitants artisanaux aux techniques d'exploitation, au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement Encadrer les exploitants artisanaux des minerais en petites coopératives Vulgariser le Code minier Implantation des centres de négoce Prévoir les catastrophes (avant, pendant et après)

			Renforcer des stratégies de traçabilité adéquate des minerais en vue de lutter contre la fraude et maximiser les recettes de l'Etat Mener des études pour prévenir d'éventuels dégâts sur l'exploitation et/ou la non exploitation du gaz méthane du lac Kivu, Exploiter rationnellement le gaz méthane du lac Kivu, Délimiter les zones d'exploitation

			artisanale par l'implantation d'un service du cadastre minier mettre en place la police minière de proximité Implanter des usines de fonderie des matières précieuses dans la Province • Mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur les écosystèmes
AIR ET ATMOSPHERE	Promotion de la gestion	Maîtriser la dégradation et	Renforcer l'autorité de

	durable de l'environnement . Adoption des lois protégeant l'environnement	amenuisement des ressources environnementales	l'Etat dans le service de l'environnement pour lutter contre les feux de brousse et l'abattage anarchique des arbres Démolir les constructions dans les dix mètres des rives des lacs Kivu et Tanganyika pour restaurer les zones de frayeur Intensifier le reboisement pour purifier l'air et atténuer le réchauffement climatique Reboiser le long des tronçons

			routiers pour améliorer le brise-vent afin de lutter contre la poussière Arroser les routes dans la ville de Bukavu pour lutter contre la poussière en saison sèche et prévenir ainsi des maladies comme le rhume et la toux Mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur les écosystèmes Vulgariser les énergies renouvelables

FAUNE	Promotion de la gestion durable de l'environnement . Adoption des lois protégeant l'environnement	Améliorer le système de conservation de la diversité biologique. Maîtriser la dégradation et amenuisement des ressources environnementales	• Renforcer la lutter contre le braconnage par l'ICCN en impliquant la population • Améliorer le cadre légal et réglementaire du secteur de la faune • Elaborer des textes légaux sur la politique et les stratégies de gestion

			de la faune • Vulgariser les textes légaux et réglementaires du secteur de la faune • Mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur les écosystèmes
FLORE	Promotion de la gestion durable de l'environnement . Adoption des	Maîtriser la dégradation de la forêt Maîtriser la dégradation et amenuisement	• Vulgariser le Code forestier • Protéger les réserves naturelles

	lois protégeant l'environnement	des ressources environnementales	• Encourager les recherches des produits pharmaceutiques à base de plantes médicinales • Encourager la fabrication des médicaments à base de plantes médicinales Améliorer le cadre légal et réglementaire du secteur de la flore • Elaborer

			la politique et les stratégies de gestion des ressources forestières • Renforcer les capacités de gestion de l'environnement et des ressources forestières • Elaborer des textes légaux sur la politique et les stratégies de gestion de la flore

			• Reboiser les sites déboisés et les sites accidentés de la Province et de la ville de Bukavu - Encourager la plantation des arbres agro forestiers et fruitiers dans les parcelles • Améliorer la sensibilisation sur les bonnes pratiques énergies nouvelles et

			renouvelables (biogaz, foyer amélioré…) • Diversifier d'autres sources de production de l'énergie (énergie renouvelable éolienne, le gaz méthane…) • Encourager les recherches pour la fabrication des produits pharmace

			utiques à bas de nos plantes médicinales • Mener des recherches sur l'origine de la liane et sur les mécanismes de lutte contre cette plante sauvage • Mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur les écosystèmes

			• Reboiser les espaces détruits • Introduire les techniques de l'agroforesterie • Créer des activités génératrices des revenus pour les populations vivant tout autour des forets et des parcs • Vulgariser les

			énergies renouvelables

CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE

5.1. CADRE INSTITUTIONNEL ET RESPONSABILITE DES ACTEURS

5.1.1. ACTEURS

La mise en œuvre du Plan quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la Province du Bandundu requiert nécessairement la mobilisation des énergies de tous les acteurs et partenaires de développement ; d'où la nécessité de mettre en place de nouveaux partenariats entre les secteurs public-privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers opérant dans la province en spécifiant clairement les rôles des uns et des autres.

1. Le pouvoir central devra allouer et rétrocéder à la Province les ressources financières telles que prévues par la constitution et les lois organiques (rétrocessions, subventions, dotations, etc.).
2. L'exécutif provincial devra notamment : appuyer la réalisation des projets, mobiliser les recettes provinciales et locales, assurer la coordination et la cohérence des politiques, structurer les espaces de concertation en homogénéisant les procédures, procéder à la reddition des comptes auprès de la population à travers les organes délibérants, renforcer le partenariat avec d'autres acteurs, capitaliser les expériences acquises en matières d'interventions des partenaires, améliorer l'environnement des affaires au profit du secteur privé et instaurer un dialogue inclusif entre les acteurs.
3. Comme partout dans le monde, c'est le secteur privé qui est le vecteur de croissance et de l'emploi. Dans la phase de mise

en œuvre du Plan quinquennal, le secteur privé, comprenant les commerçants, les entrepreneurs, les artisans et autres acteurs opérant dans l'informel etc., devra notamment :

- Influer sur une croissance durable pro-pauvre par la création des emplois et exploiter son potentiel afin de contribuer efficacement à la croissance;
- Offrir des opportunités d'emplois aux pauvres pour que ces derniers puissent en tirer profit ;
- Stimuler la productivité par l'accès aux nouvelles technologies et pratiques de gestion moderne favorisant l'innovation ;
- S'intégrer dans les activités commerciales avec le secteur privé d' autres provinces et pays voisins pour stimuler les investissements directs étrangers afin d'augmenter la productivité et générer d'autres avantages grâce à de nouvelles connaissances et compétences..

4. La société civile dans son ensemble devra s'impliquer dans la réalisation et le suivi des actions du Plan Quinquennal et renforcer le partenariat avec les autres acteurs et partenaires au développement.

5. Les partenaires techniques et financiers, les ONGs internationales de développement et autres agences de coopération devront notamment : (i)renforcer les capacités des structures institutionnelles ; (ii) assurer la cohérence et la complémentarité des initiatives de développement (iii) assurer l'appui matériel, financier et technique nécessaire à travers toute la Province (iv) veiller à la concertation de tous

les intervenants et à la participation effective des populations dans la mise en œuvre et le suivi des actions du Plan Quinquennal (v) favoriser l'émergence et la promotion de l'économie locale (vi)redéfinir les modalités d'appui et de soutien au secteur privé afin que ce dernier réalise des avantages substantiels et durables en faveur des populations.

5.1.3. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Le plan quinquennal est l'unique cadre de référence pour l'élaboration des programmes d'investissement et de plans sectoriels de développement. Pour sa mise en œuvre et dans le souci de renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité d'aboutir à des résultats probants, il y a nécessité d'instaurer une coordination et une supervision participative en redynamisant le comité provincial et les comités locaux de développement existants.

Dans la Province, plusieurs acteurs de développement dont le Gouvernement provincial, les Agences du système des Nations Unies, les partenaires bilatéraux, les organismes internationaux, les Eglises, les Organisations non gouvernementales de développement et les opérateurs économiques, opèrent sur terrain, mais souvent en ordre dispersé. Il est est indispensable de mettre en place des mécanismes de coordination et de suivi des actions de développement de la province.

5.2. FINANCEMENT DU PLAN QUINQUENNAL

Le financement du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi (2011-2015) de la Province à travers les outils opérationnels à savoir le Programme d'Actions Prioritaires, le Budget d'Investissement Provincial, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT), est l'œuvre de tous les acteurs de développement : le Gouvernement Central, le Gouvernement Provincial, les ETD, le Secteur Privé, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers.

Le cadrage du Plan de développement provincial devrait permettre de déterminer le profil des agrégats macroéconomiques de la Province compatibles avec les objectifs et axes stratégiques du Plan Quinquennal.

L'évaluation des coûts des différentes interventions et actions nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan est estimée dans le Plan d'Actions Prioritaires qui l'accompagne.

Les besoins de financement pour la mise en œuvre des différentes stratégies ont été appréhendés à travers des mesures prioritaires et des projets, identifiés dans le PAP et comparés aux ressources disponibles dans les programmes existants.

5.3. ANALYSE DES RISQUES

Les risques sont liés à la gouvernance, à la décentralisation et au processus participatif.

5.3.1. GOUVERNANCE

La bonne gouvernance politique, à savoir la consolidation de la paix sur tout le territoire provincial, constitue la base sur laquelle toutes les stratégies devront se greffer. Une bonne gestion des rapports entre les organes délibérants et les organes exécutifs au niveau provincial et des Entités territoriales Décentralisées est aussi un défi majeur de la gouvernance politique, gage de la mise en œuvre et du suivi efficace du Plan quinquennal de Croissance et de L'Emploi. En effet, les conflits inter institutionnels peuvent facilement porter atteinte à la réalisation de l'objectif de développement de la province.

La gouvernance économique et financière est le deuxième défi majeur à relever pour la mise œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la province, car l'amélioration des conditions sociales de la population passe par une gestion économique et financière rigoureuse à tous les échelons de la province.

A cet effet, la croissance économique qui se traduit par l'augmentation de la production de la province est une exigence incontournable. Il en est de même de l'allocation régulière des rétrocessions de recettes à caractère national, calculées sur des critères objectifs, par le gouvernement central à la province pour permettre à cette dernière de réaliser des grands travaux d'investissements.

Le non respect de cette disposition constitutionnelle par le gouvernement central pourra constituer une contrainte dans le processus de la mise en œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi dans la Province.

5.3.2. DÉCENTRALISATION

La constitution de la RDC prône la décentralisation politique, administrative et économique. Le plan quinquennal provincial a été conçu et élaboré dans cette optique de la décentralisation. Le blocage du processus serait un frein majeur à la mise en œuvre cohérent de la stratégie de la réduction de la pauvreté dans la province. Certaines compétences jadis du gouvernement central devront être cédées à la province. Le retard dans l'exécution de cette disposition constitue également une entrave dans la mise en œuvre du plan quinquennal.

5.3.3 PROCESSUS PARTICIPATIF

L'absence d'un processus participatif constituerait un handicap pour l'adhésion des partenaires à la mise en œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi. Il en est de même de l'absence de coordination et de la faible implication des institutions provinciales qui pourraient être de nature à fragiliser la mise en œuvre des axes stratégiques du Plan et affecter en conséquence son efficacité.

5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION

5.4.1.1. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

La collecte des informations nécessaires au suivi-évaluation reposera sur quatre outils :

Les enquêtes périodiques : Au cours de la période 2011-2015, outre l'enquête 1-2-3 en préparation et l'enquête Entreprises, la programmation minimale comporte la réalisation des enquêtes suivantes : (i) une nouvelle Enquête sur l'Emploi, le Secteur Informel et la Consommation des ménages (enquête 1-2-3) en fin de période ou une enquête légère fondée sur le QUIBB ; (ii) une Enquête Démographique et de Santé (EDS) ; (iii) une Enquête à indicateurs multiples (MICS). Les questions relatives à la satisfaction des services publics et à d'autres dimensions de la perception des populations seront prises en compte par les enquêtes ménages citées.

Les statistiques administratives : Le développement de celles-ci est essentiel pour assurer une production d'informations détaillées dans plusieurs secteurs-clés (éducation, santé, eau et énergie, transport, justice, etc.).

Les missions de supervision. Dans les principaux ministères, des missions de supervision seront systématisées progressivement afin de vérifier l'avancement des programmes et projets. Planifiées annuellement, elles devront faire l'objet d'une préparation minutieuse et reposer sur l'utilisation des services

déconcentrés ou dépendant des gouvernements provinciaux pour la collecte des données.

Les réunions périodiques de suivi. Outre les réunions périodiques de suivi propres aux différents départements ministériels, le Ministère du Plan Provincial du Plan veillera à un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du Plan Quinquennal provincial dont chaque organe devra établir un calendrier annuel de réunions. Les groupes sectoriels seront stabilisés (opérationnalité effective, composition, périodicité respectée des réunions, etc.) et leur supervision administrative renforcée (Secrétariat Général au Plan).

5.4.1.2. OUTILS DE REPORTING

Le système de reporting, qui devrait être pleinement opérationnel d'ici 2015, comporte les outils indiqués dans le tableau. Leur mise en œuvre devra s'effectuer par étapes.

TABLEAU N°5. OUTILS DE REPORTING

Périodicité	Reporting	Responsable.
Mensuelle	•Compte rendus des travaux des groupes sectoriels	Groupes sectoriels
Trimestrielle	•Tableaux de bord « sectoriels » (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans les PAP ministériels)	Ministères sectoriels
	•Tableaux de bord provincial (documentation sur la mise en œuvre	Min. Prov.Plan

	des actions indiquées dans les PAP provinciaux)	
	•Tableau de suivi budgétaire par ministère (états d'exécution financière par programme)	Min Prov. Plan et Budget
	•Synthèse trimestrielle sur la mise en œuvre du Plan quinquennal	Div. Provincial du Plan
Annuelle	•Rapports annuels de performance des budgets programmes ministériels	Ministères provinciaux
	•Rapport annuel de performance des plans d'actions/BP provinciaux	Min. Plan des Provinces
	•Rapport sur l'utilisation de l'aide extérieure et le suivi sur le partenariat (post-Déclaration de Paris)	Min. Plan/ PGAI Provincial
	•Tableau de bord pour le suivi des OMD ; rapport consolidé de mise en œuvre du Plan Quinquennal provincial.	OCPI, Div. Prov.plan
Rapports supra-annuels	•Rapport OMD	OCPI, Div. Prov.plan
	•Profils de pauvretéprovincial	INS/DP-Provinces
	•Evaluation du Plan Quinquennal ;	Min Prov. Plan

5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

Les indicateurs de suivi-évaluation sont spécifiés à deux niveaux de suivi, à savoir :

1. Le suivi de l'exécution qui concerne la réalisation physique et financière de l'ensemble des projets et programmes identifiés dans le PAP. Il s'effectuera en impliquant les administrations sectorielles, les entités territoriales décentralisées et déconcentrées, les secteurs privés, les partenaires au développement, donateurs et les populations bénéficiaires ;
2. Le suivi d'effets et d'impact qui porte sur l'analyse de l'évolution de la pauvreté et des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne le suivi d'exécution, deux types d'indicateurs seront calculés en vue de mesurer le niveau d'exécution des activités de différents programmes et projets : (i) les indicateurs des moyens ou d'inputs (financiers et physiques) mesurant des ressources fournies par la province et les partenaires au développement, par exemple les dépenses pour l'Education et (ii) les indicateurs de résultat opérationnel ou d'outputs évaluant les résultats opérationnels générés, par exemple le nombre d'écoles construites.

Par contre, deux types d'indicateurs seront calculés pour mesurer l'impact des politiques, projets et programmes ; (i) les indicateurs de résultats ou d'effets évaluant les résultats finaux en fonction

de l'objectif poursuivi (ex : Taux brut de scolarisation) et (ii) les indicateurs d'impacts mesurant les conséquences de l'évolution des résultats (ex : taux d'alphabétisation) dans les dimensions clés du bien-être des populations.

Les indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement constituent la base sur laquelle les indicateurs de suivi de progrès réalisés dans la province seront calculés.

5.4.3 SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION

Le système de Suivi / Evaluation doit être par conséquent simple et efficace et doit assurer l'alignement entre ces différents outils. Le but final, c'est d'aligner les ressources et les dépenses publiques aux objectifs, stratégies et priorités du Plan Quinquennal afin d'aboutir à une véritable Gestion axée sur les Résultats.

Pour un système de Suivi/Evaluation opérationnel et efficient, il serait nécessaire de disposer d'un cadre de référence simple et logique, devant contribuer à une meilleure articulation des indicateurs aux différents niveaux du processus Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS).

Le schéma récapitulatif ci-dessous constitue un cadre de suivi-évaluation, basée sur une gestion de planification et programmation budgétaire axée sur les résultats. Ce schéma permet en outre d'identifier à chaque niveau les structures responsables pour la collecte et le traitement des données et

devrait aussi contribuer à une meilleure synergie entre les structures impliquées dans ce processus.

Dans ce cadre, cinq étapes peuvent être distinguées :

- Etape 1: L'alignement de la chaine du processus PPBS ;
- Etape 2: Définition des produits attendus à chaque niveau ;
- Etape 3: Identification des indicateurs les plus adéquats à chaque niveau ;
- Etape 4: Identification des structures responsables à chaque niveau de la chaîne PPBS ;
- Etape 5: Définition d'un système de reporting pour la mise en cohérence des données.

La mise en œuvre de ce Plan Quinquennal sera concentrée sur les projets et programmes ayant trait aux activités économiques, sociales et environnementales. La mobilisation des ressources devra prendre en compte les financements existants et potentiels de tous les acteurs de développement.

SCHEMA - Gestion Axée sur les Résultats – Processus PPBS 2011-2015

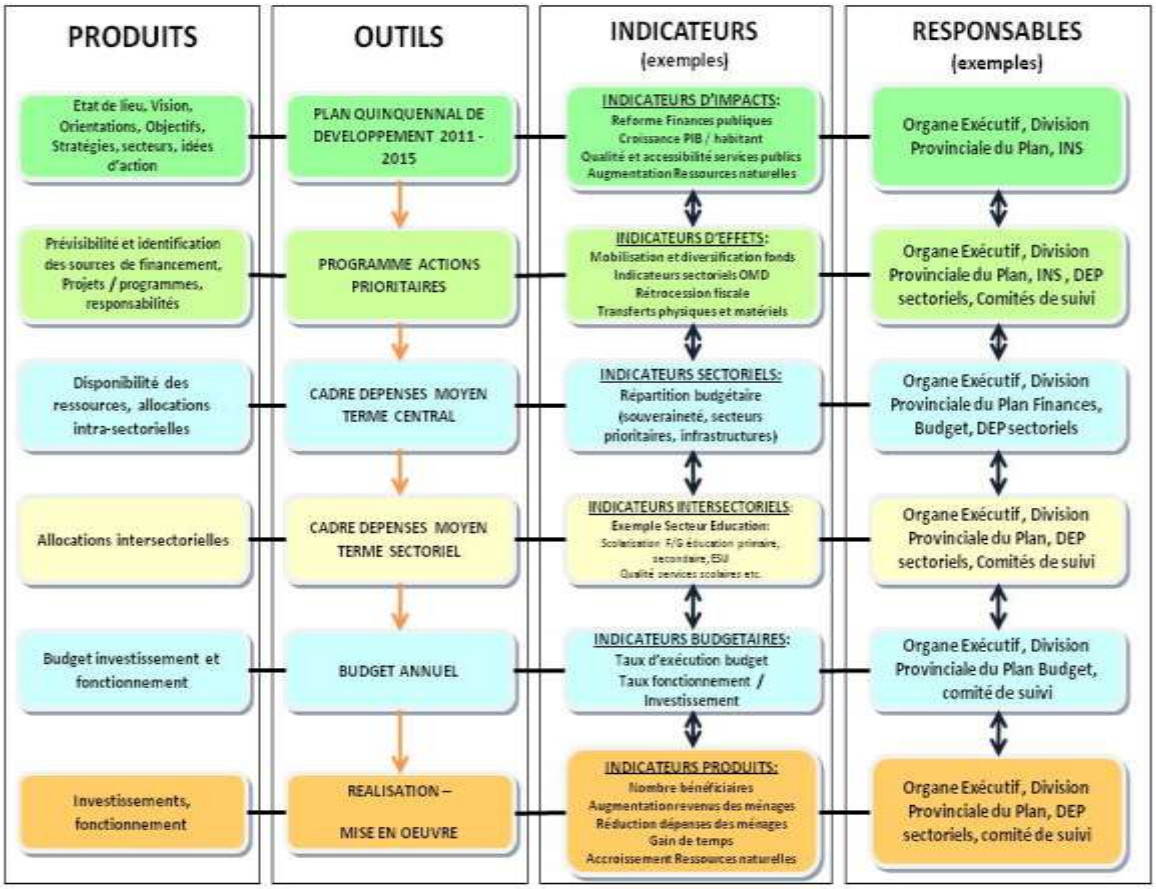

A N N E X E S

- ***Tableau 6. Subdivision Administrative des Communes et Territoires***
- ***Tableau 7. Subdivision Administrative des Secteurs***
- ***Tableau 8. Récapitulatif des statistiques/Fonction Publique***
- ***Tableau 9. Liste des Industries opérationnelles***
- ***Tableau 10. Liste des Industries non opérationnelles ou fermées***
- ***Tableau 11. Statistiques des activités piscicoles dans la Province en 2010***
- ***Tableau 12. Recensement de la population animale***
- ***Tableau 13. Sites touristiques de la Province du Sud-Kivu***
- ***Tableau 14. Statistiques démographiques par sexe et par Territoire***

°°°°°°°°°

TABLEAU 6. SUBDIVISION ADMINISTRATIVE DES COMMUNES ET TERRITOIRES

Communes et Territoires	Superficie en Km²	Secteurs/ Collectivités
BAGIRA IBANDA KADUTU	37,6 12,3 10,1	
1. FIZI	15.786	LULENGE MUTAMBALA NGANDJA TANGANYIKA
2. IDJWI	2812	RUBENGA
3. KABARE	1.960	KABARE NTAMBUKA NINDJA
4. KALEHE	5.707	BUHAVU BULOHO
5. MWENGA	11.172	BASILE BURHINYI ITOMBWE LWINDI LUHWINJA WAMUZIMU
6. SHABUNDA	25.216	BAKISI WAKABANGO/1
7. UVIRA	3.146	BUFULIRU BAVIRA PLAINE DE LA RUZIZI
8. WALUNGU	1.800	KAZIBA

		NGWESHE

N.B. Le Territoire de Shabunda à lui seul occupe 36 % de la superficie totale de la Province du Sud-Kivu.

TABLEAU 7. SUBDIVISION ADMINISTRATIVE DES SECTEURS

N°	Territoire	Secteur (Collectivités)	Superficie (en Km²)	Chef-lieu	Groupements
1.	FIZI	1. LULENGE	5.530	KILEMBWE	1. BASIKALANGWA
					2. BASIMBI
					3. BASIMUKINJE
					4. BASOMBO
					5. OBEKULU
		2. MUTAMBALA	776	BARAKA	1. BABWARI
					2. BALALA-SUD
					3. BASIMUKINJE
					4. BASIMUKAMA II
					5. BATOMBWE
					6. BASIMWINDA
		3. NGANDJA	7.380	LUBONDJA	1. BABUNGWE II
					2. BASIKALANGWA
		4.TANGANYIKA	2.100	MBOKO	1. BALUNGWE II
					2. BALALA- NORD
					3. BASILOTCHA
					4. BASIMUKUMA I
					5. BASIMUNZAKA I
2.	IDJWI	1. RUBENGA	276	BUGARURA	1. BUGARURA
					2. BUNYAKIRI
					3. KIBUMBA
		2. NTAMBUKA	405	RAMBO	1. MPENE
					2. MUGOTE

					3. NYAKALENGWA
3.	KABARE	1. KABARE	1.265	CHIRUNGA	1. BUGOBE
					2. BUSHUMBA
					3. BUGORHE
					4. BUSHWIRA
					5. CHIRUNGA
					6. IRHAMBI
					7. ISHUNGU
					8. KAGABI
					9. LUHIHI
					10.LUGENDO
					11.MUDAKA
					12.MUDUSA
					13.MITI
					14.MUMOSHO
		2. NINDJA	695	IRENGE	1. IHEMBE
					2. IREGABARHONYI
					3. LUHAGO
4.	KALEHE	1. BUHAVU	2.892	KALEHE	1. BUZI
					2. KALIMA
					3. KALONGE
					4. MBINGA-NORD
					5. MBINGA-SUD
					6. MUBUKU
					7. ZIRALO
		2. BULOHO	547	MAYIBANO	1. BAGANA
					2. BITALE
					3. LUBENGERE
					4. KARALI
					5. MUNYANDJIRO
					6. MULONGE

					7. MUSENYI
					8. NDANDO
5.	MWENGA	1. LUHWINDJA	195	LUBANDA	1. BUJIRI
					2. BWIHEMBO
					3. CHIBANDA II
					4. KABABIOLE
					5. KARHUNDU
					6. IDUDWE
					7. LUCHIGA
					8. LUFAHA
					9. MULAMA
		2. BASILE	3.113	MWENGA	1. BABWANDA
					2. BABULINZI
					3. BALOBOLA
					4. BAMUNDA
					5. BASILUBANDA
					6. BASIMWENDA
					7. BASITONGA
					8. BATUMBA
					9. BIZALUGULU
		3. BURHINYI	325	BIRHALA	1. BIRHALA
					2. BUDAKA
					3. BUGOBE
					4. BUHOGO
					5. CHESHERO
					6. CHIBINDYE
					7. CHIRERE
					8. CHIRIRI
					9. CHIZUKA
					10.KARHENDEZI
					11.ITUDU
					12.KITWABALUZI
					13.MULAMBI
					14.MULANGA

					15.LUHUKU
					16.NTONDO
					17.NYIRINDJA
					18. KALAMBO
		4. LUINDI		KASIKA	1. IHANGA
					2. ILOWE
					3. KALAMBI
					4. KATARARIAKA
					5. KAGOGO
					6. KILIMBWE
					7. KIOMVU
					8. MUKANGALA
		5. ITOMBWE	3.574	MIKI	1. BASIKAMAKULU
					2. BASIMUKINDJE I
					3. BASIMUKINDJE II
					4. BASIMUKUMA
					5. BASIMWENDA
					6. BASIMUNYAKA
6.	SHABUNDA	1. BAKISI	18.508	SHABUNDA	1. BAGABO
					2. BAKYUNGA
					3. BALIGA
					4. BAMUGUBA-NORD
					5. BAMUGUBA-SUD
					6. BANGOMA
					7. BEYGALA
		2. WAKABANGO I	6.701	KALOLE	1. BASITABYALE
					2. BATALI
					3. IKAMA-KASANZA
					4. NKULU
7.	UVIRA	1. BAFULERO	1.421	LEMERA	1. KIGOMA

					2. LEMERA
					3. LUVUNGI
					4. MUHUNGU
					5. RUNINGO
		2. BAVIRA	1.335	KABINDULA	1. BIJOMBO
					2. KABINDULA
					3. KALUNGWE
					4. KATALA
					5. KIJAGA
					6. KITUNDU
					7. MAKOBOLA
		3. PLAINE DE LA RUZIZI	644	LUBERIZI	1. LUBERIZI
					2. KAKAMBA
					3. KABUNAMBO
					4. KAGANDO
8.	WALUNGU	1. NGWESHE	1.599	WALUNGU MUDUSA	1. BURHALE
					2. IKOMA
					3. IRONGO
					4. IZEGE
					5. KAMANYOLA
					6. KAMISIMBI
					7. KANIOLA
					8. KARHONGO
					9. LUBONA
					10.LUCHIGA
					11.LURHALA
					12.MULAMBA
					13.MUSHINGA
					14.NDUBA
					15.RUBIMBI
					16.WALUNGU
		2. KAZIBA	376	KAZIBA	1. BULUMBWA

				LWANGUKU	
					2. BUTUZI
					3. CHIBANDA
					4. CHIHUMBA
					5. CHIRIMIRO
					6. KABEMBE
					7. KAHUNGWE
					8 KASHANGA
					9. KASHOSI
					10.KIBUTHI
					11.LUKUBE
					12.MUCHINGWA
					13.MUHUMBA
					14.MULAMBA
					15.NGANDO

Source : Division Provinciale de l'Intérieur

TABLEAU 8. RECAPITULATIF DES STATISTIQUES/FONCTION PUBLIQUE

	Service public de l'Etat	Nbre Agents et Fonctionnaires sous-statut	Nbre Agents nouvelles unités	Total
1	Direction provinciale	17	50	67
2	Intérieur, Décentralisation	768	229	997
3	Affaires sociales	114	183	297
4	Anciens combattants	13	3	16
5	Assemblée provinciale	12	41	53
6	Brigade de police judiciaire	40	23	63
7	Finances	61	81	142
8	Budget	42	44	86
9	Cadastre/Bukavu	15	32	47
10	Cadastre/Kalehe-Idjwi	9	45	54
11	Cadastre/Kamituga-Mwenga	1	34	35
12	Cadastre/Shabunda	2	61	63
13	Cadastre/Uvira	6	24	30
14	Circonscription foncière/Bukavu	31	57	88
15	Circonscriptionfoncière/Kabare-Walungu	7	14	21
16	Circonscription foncière/ Kalehe-Idjwi	20	47	67
17	Circonscription foncière/ Kamituga-Mwenga	2	50	52
18	Circonscription foncière/Shabunda	2	14	16
19	Circonscription foncière/Uvira	4	39	43
20	Commerce extérieur	86	118	204
21	Cour d'appel et Tribunaux	24	40	64
22	Culture et Arts	97	134	231
23	Economie nationale	57	89	146

24	Energie	14	30	44
25	Environnement et Conservateur de la Nature	231	230	461
26	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel	31	21.457	21.488
27	Fonction publique /Actifs	33	24	57
28	Fonction publique /Passifs	17	80	97
29	Genre, famille et Enfant	9	30	39
30	Habitat	47	25	72
31	Hydrocarbure	5	66	71
32	Industries, Petites et Moyennes Entreprises	69	37	106
33	Inspection Provinciale des Affaires Sociales	25	260	285
34	Inspection Provinciale de l'Agriculture	489	181	670
35	Inspection Provinciale de Développement R.	87	218	305
36	Inspection Provinciale du Travail	10	11	21
37	Inspection Provinciale des Services Judiciaires	6	-	6
38	Justice et Droits Humains	82	297	379
39	Mines et Géologie	24	60	84
40	Parquet Général	-	29	29
41	Personnel civil/Armée	54	94	148
42	Plan	18	23	41
43	Poste, Téléphone et Télécommunication	5	37	42
44	Presse et information	-	18	18
45	Prévoyance sociale	4	23	27
46	Reconstruction	18	10	28
47	Santé publique	674	5.492	6.166
48	Sports et Loisirs	69	80	149
49	Transport et Voies de Communication	317	108	425

50	Tourisme	96	65	161
51	Travail	11	54	65
52	Travaux Publics et Infrastructures	400	155	555
53	Urbanisme	48	55	103
	Totaux	**4.373**	**30.941**	**35.314**

Rapport provisoire –Etude sur la Décentralisation administrative en RDC

TABLEAU 9. LISTE DES INDUSTRIES OPERATIONNELLES

	Raison sociale	Produit fabriqué
01.	BRALIMA	Bière Primus et autres
02.	PHARMAKINA	Produits pharmaceutiques
03.	TOLINKI	Tôles
04.	GINKI	Matelas en mousse flexible
05.	Jardins Théicoles de MBAYU	Usine à thé
06.	Boulangerie OLIVE	Pain
07.	Boulangerie IDEALE	Pain
08.	Boulangerie KABOYI	Pain
09.	Boulangerie ALPHA	Pain
10.	Boulangerie Economat Général	Pain
11.	SOJUF	Jus de passiflore
12.	Centre OLAME	Biscuit Masoso(maïs, sorgho, soja)

Source : FEC, Direction Provinciale du Sud- Kivu

TABLEAU 10. LISTE DES INDUSTRIES NON OPERATIONNELLES OU FERMEES

	Raison sociale	Produit fabriqué
01.	GROUPE SIPEF	Usine à thé
02.	PLANTATIONS NYAMULINDUKA	Usine à thé
03.	PLANTATIONS MBAYO, LEMERA	Usine à thé
04.	USINE DE KIRINGYE	Huillerie, Rizerie
05.	CIMENTERIE DE KATANA	Ciment
06.	PLASTI – (ZAÏRE)	Ustensile et chaussures en plastic
07.	HUILLERIE DE KITUTU	Huile de palme
08.	HUILLERIE DE MATILI	Huile de palme
09.	RIZERIE DE MATILI	Riz
10.	MINERAL HONGO	Eau gazeuse
11.	SUCRERIE DE KILIBA	Sucre de canne, mêlasse

Source : FEC, Direction Provinciale du Sud-Kivu

TABLEAU 11. STATISTIQUES DES ACTIVITES PISCICOLES DANS LA PROVINCE EN 2010

	Territoire	Nombre des pisciculteurs	Nombre Etangs construits	Superficie en ares	Nombre Etangs encadrés	Superficie en ares	Nombre d'alevins distribués
1.	BUNYAKIRI	1.500	3.000	12.000	500	2.000	1.200.000
2.	FIZI	1.000	2.000	8.000	350	1.400	800.000
3.	KABARE	300	600	2.400	100	400	240.000

4.	MWENGA	5000	10.000	40.000	1.500	6.000	4.000.000
5.	SHABUNDA	3.000	6.000	24.000	1.000	4.000	2.400.000
6.	UVIRA	1.800	3.600	14.400	600	2.400	1.440.000
7.	WALUNGU	500	1.000	4.000	200	800	400.000
	TOTAL	**13.100**	**26.200**	**104.000**	**4.250**	**17.000**	**10.480.000**

TABLEAU12. RECENSEMENT DE LA POPULATION ANIMALE

Espèces	2008	2009	2010
Bovidé	120.722	198.050	236.714
Suidé	20.385	29.869	34.611
Capridé	105.319	138.185	154.618
Ovidé	22.319	24.403	25.310
Gallinacé	194.099	194.181	194.363
Palmipède	24.886	34737	38.035
Dindons	8.562	11.944	14.360
Pigeons	4.775	6.556	7.722
Lapins	38.826	39.711	42.153
Cobayes	93775	103.406	120.513
Pintades	470	-	-

Source : Inspection de l'Agriculture, Pêche et Elevage

TABLEAU 13. SITES TOURISTIQUES DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU

	Nom des sites	Localisation	Etat de site
01.	Lac Kivu avec ses îlots touristiques	Bukavu – Kabare – Kalehe - Idjwi	Bon
02.	Lac Tanganyika avec ses îlots, sites, plages, presqu'îles	Kavimvira – Uvira – Ubwari – FiziLitora	Bon
03.	Cercle Sportif de Bukavu	Bukavu – Ibanda La Botte	Bon
04.	Musé Géologique	Bukavu – Ibanda La Botte	Mauvais

05.	Plage 18 Km	Kabare	Bon
06.	Parc National de Kahuzi-Biega (Gorille de Montagne)	Kabare – Walungu – Kalehe–Shabunda	Bon
07.	C.R.S. Lwiro (Centre de Recherche Scientifique)	Kabare–Lwiro	Bon
08.	INERA – Mulungu (Centre de Recherche)	Kabare–Mulungu	Bon
09.	Eaux Thermales	Kabare – Walungu – Mwenga – Shabunda – Uvira – Fizi - Kalehe	Bon
10.	Monts Mitumba – Chaîne de Montagne Kahuzi, Mulumemunene, Nakitundu, Manzia	Kabare – Walungu – Kalehe – Idjwi – Mwenga – Fizi – Shabunda – Uvira	Bon
11.	Réserve d'Itombwe (Gorille Blanc + oiseaux rares)	Mwenga – Fizi– Kabambare	Bon
12.	Grottes	Mwenga – Shabunda – Walungu – Kabare– Fizi	
13.	Forêt dense aux espèces rares (Faune et Flore)	Mwenga – Shabunda – Fizi – Kalehe – Walungu–Kabare	Bon
14.	ChutesKamwanga, Bilika, Elila, Ulindi, Lugulu, Zalya, Mutambala, Zombe, Kikuzi – Luhoho	Mwenga – Shabunda – Fizi – Walungu – Kabare–Walungu	Bon
15.	Les Hauts – Plateaux (Prairie, forêt des bambous – Gorille – Neige)	Fizi – Uvira – Mwenga (Mulenge, Minembwe, Itombwe)	Bon
16.	Les Mines d'Or, de Cassiterité, de Coltan	Kamituga – Lulingu– Lugushwa	Mauvais
17.	Les monuments historiques	Bukavu – Kamanyola–	Bon

		Fizi	
18.	Cathédrale Notre Dame de la Paix	Bukavu	Bon
19.	Collège Notre Dame la Victoire (Institut Alfajiri)	Bukavu	Bon

Source : Division Provinciale du Tourisme au Sud-Kivu (2004)

Tableau 14. STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES PAR SEXE ET PAR TERRITOIRE

Subdivisions administratives	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
COMMUNE DE BAGIRA N	10868	10721	10835	11390	43814
E	-	-	-	-	-
COMMUNE D'IBANDAN	29006	40360	41607	50955	161928
E	136	183	38	48	405
COMMUNE KADUTUN	29007	28869	37779	40032	135687
E	150	262	120	136	668
COMMUNE KASHA	11516	13.073	24340	23927	72856

N					
E	14	42	47	60	163
TOTAL VILLE DE BUKAVU N	80.697	93.510	114.766	126.548	415.521
E					
1. TERRITOIRE DE FIZI	58104	65757	84339	86665	294865
2. TERRITOIRE D'IDJWI	27189	30233	48397	48812	154631
3. TERRITOIRE DE KABARE	92463	105584	143624	154498	496169
4. TERRITOIRE DE KALEHE	27218	29538	34279	34106	125141
5. TERRITOIRE DE MWENGA	63531	73733	91602	88557	317423
6. TERRITOIRE SHABUNDA	140364	154477	147087	146663	588591
7. TERRITOIRE D'UVIRA	72791	85330	116570	122571	397262
8. TERRITOIRE DE WALUNGU	103959	120998	107074	124629	456660
9. TERRITOIRE BUNYAKIRI	43787	49891	62669	61472	217819
TOTAL GENERAL	**710.103**	**809.051**	**950.407**	**994.521**	**3.464.082**

Source : Division Provinciale de l'Intérieur.

N = Nationaux ; E= Etrangers